



NOTE D'INFORMATION

AUGMENTATION DE CAPITAL PAR CONVERSION DES DIVIDENDES DE L'EXERCICE 2008 EN ACTIONS NOUVELLES BMCI

NOMBRE MAXIMUM D'ACTIONNAIRES A EMETTRE : 623 968 ACTIONS

PRIX D'EMISSION : 720 DH

MONTANT GLOBAL MAXIMUM DE L'OPERATION : 449 256 960 DH

PERIODE DE L'EXERCICE DE L'OPTION :

DU 8 JUIN AU 6 JUILLET 2009 INCLUS

EMISSION RESERVEE AUX ACTIONNAIRES ACTUELS

CONSEILLER FINANCIER & COORDINATEUR GLOBAL



**ORGANISME CHARGÉ
DE L'ENREGISTREMENT**



**ORGANISME
CENTRALISATEUR**



VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM n° 03/04 du 19 novembre 2004 prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 3 juin 2009 sous la référence VI/EM/019/2009.

ABRÉVIATIONS

AABM	: ABN Amro Bank Maroc
AGE	: Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	: Assemblée Générale Ordinaire
ALCO	: Asset Liability Committee
ALM	: Asset Liability Management
AMA	: Approche de Mesure Avancée
ANAPEC	: Agence Nationale pour la Promotion de l'emploi des Cadres
AR	: Agios Réservés
AWB	: Attijariwafa bank
BAM	: Bank Al-Maghrib
BCP	: Banque Crédit Populaire
BDSI	: Banque des Systèmes d'Information
BDDI	: Banque de Détail à l'International
BMCI	: Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BNP	: Banque Nationale de Paris
BNCIA	: Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie Afrique
BNPI	: Banque Nationale de Paris Intercontinentale
BNPP Med IT	: BNP Paribas Méditerranée Innovation & Technologies
CA	: Chiffre d'affaires
CDG	: Caisse de dépôt et de Gestion
CAM	: Crédit Agricole du Maroc
CDM	: Crédit du Maroc
CDVM	: Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CES	: Créances en Souffrance
CGI	: Code Général des Impôts
CIH	: Crédit Immobilier et Hôtelier
CRM & MO	: Contrôle Risques de Marché et Middle Office
CSC	: Créances en Souffrance sur Clients
CTI	: Centre de Traitement Informatique

DH	: Dirhams
DGEI	: Direction des Grandes Entreprises et des Institutionnels
DMZ	: Demilitarized Zone
DPP	: Direction des Particuliers et des Professionnels
EUR	: Monnaie unique Européenne
ETIC	: Etat des informations Complémentaires
GAB	: Guichet Automatique Bancaire
GPBM	: Groupement Professionnel des Banques du Maroc
IR	: Impôt sur les Revenus
IRS	: International Retail Services
IS	: Impôts sur les Sociétés
ISO	: Organisation Internationale de Normalisation
IVT	: Intervenant en Valeurs de Trésor
MDH	: Millions de Dirhams
MEUR	: Millions d'Euros
MMSI	: Mutualisation Maghreb Systèmes d'Informations
MRDS DH	: Mrds de Dirhams
MRE	: Marocain Résident à l'Etranger
NB	: Nombre
OCA	: Obligation Convertible en Action
OCP	: Office Chérifien des Phosphates
OPCVM	: Organisme Collectif de Placement en Valeurs Mobilières
PcA	: Plan de Continuité des Activités
PcB	: Plan Comptable Bancaire
PCEC	: Plan Comptable des Etablissements de Crédits
PMRO	: Pôle Moyens et Risque Opérationnel
PNB	: Produit Net Bancaire
PSF	: Points de surveillance fondamentaux
RBE	: Résultat brut d'exploitation
RH	: Ressources Humaines
ROE	: Return On Equity

RSG	: Responsable Sécurité Général
SGMB	: Société Générale Marocaine de Banques
SICAV	: Société d'Investissement à Capital Variable
TcN	: Titres de Créances Négociables
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
UFAC	: Union Africaine de Crédit
UPAR	: Union Auxiliaire de Participation
USD	: Dollar American
Var	: Variation
VaR	: Value at Risk
VcT	: Volatilité Court Terme
VIP	: Very Important Person
VLt	: Volatilité Long Terme

DEFINITION

Approche par composant : méthode comptable qui répartit le coût total d'un actif entre ses différents éléments constitutifs et qui comptabilise chaque élément séparément lorsque les composants ont des durées d'utilisation différentes ou procurent des avantages à l'entité selon un rythme différent. Dans ce cas, il est nécessaire d'utiliser des taux et des modes d'amortissement différents.

DMZ (zone démilitarisée) : Acronyme désignant le serveur situé entre le réseau local et l'extérieur. Contrôlée par un firewall, c'est la partie accessible de l'extérieur du réseau. C'est dans cette zone que peuvent se trouver les serveurs web, de messagerie ... C'est une sorte de filtre qui contrôle l'accès des visiteurs externes vers le réseau interne.

Firewall (pare-feu) : c'est un logiciel (software) ou un équipement (hardware) de sécurité, qui permet de bloquer certaines communications de ou vers l'extérieur.

Méthode du « corridor » : c'est une option de comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux engagements de retraite ou indemnités de départ en retraite correspondant à l'écart entre la provision enregistrée au bilan et le déficit/surfinancement du régime de retraite. Ces écarts peuvent être amortis s'ils excèdent 10% du montant le plus élevé entre les actifs de retraite et la valeur actuelle de ces engagements (méthode du corridor). En normes IFRS, ils peuvent être comptabilisés directement dans les capitaux propres.

Méthode prospective : méthode comptable consistant à réexaminer au minimum à la clôture de chaque exercice :

- La durée d'amortissement en cas de modification de la durée d'utilité ;
- La méthode d'amortissement en cas de modification du rythme d'absorption des avantages économiques futurs.

Le plan d'amortissement est alors modifié de façon prospective (ajustement des dotations de l'exercice en cours et des exercices futurs).

SOMMAIRE

Abréviations.....	2
DEFINITION	5
Sommaire	6
AVERTISSEMENT.....	8
PRÉAMBULE.....	9
Partie 1 : Attestations et Coordonnées.....	10
I. Le Président du Directoire.....	11
II. Les Commissaires aux Comptes.....	11
III. L'Organisme Conseil.....	19
IV. Le Conseiller Juridique.....	19
V. Le Responsable de l'Information et de la Communication Financière.....	19
VI. L'Agence Internationale Fitch Ratings.....	19
Partie II : Présentation de l'opération.....	20
I. Cadre de l'opération.....	21
II. Objectifs de l'opération.....	21
III. Intentions des principaux actionnaires.....	21
IV. Montant de l'opération.....	22
V. Renseignements relatifs aux titres à émettre.....	22
VI. Eléments d'appréciation du prix de souscription.....	22
VII. Analyse des impacts de l'opération.....	22
VIII. Cotation en Bourse.....	24
IX. Modalités de souscription :.....	25
X. Régime fiscal :.....	27
XI. Charges relatives à l'opération :.....	29
Partie III : Présentation Générale de la BMCI.....	31
I. Renseignements à caractère général.....	32
II. Renseignements sur le capital de l'émetteur.....	33
III. Marchés des titres de l'émetteur.....	38
IV. Notation.....	40
V. Assemblée d'Actionnaires.....	42
VI. Organes d'administration et de surveillance.....	43
VII. Les organes de direction.....	45

VIII. Gouvernement d'entreprise.....	48
Partie IV : Activité de la BMCI.....	51
I. Historique et principaux faits marquants.....	52
II. Appartenance de la bmci au Groupe bnp paribas.....	53
III. Structure des participations de la BMCI.....	57
IV. Activité du Groupe BMCI.....	65
V. Capital Humain.....	71
VI. Moyens informatiques et organisation de la BMCI.....	73
VII. Stratégie de Développement.....	74
Partie V. Situation Financière du Groupe BMCI.....	76
Partie VI - Perspectives.....	112
Partie VII - Facteurs de Risque.....	115
Partie VIII - Faits exceptionnels et litiges.....	122
Partie IX – Règles et Principes Comptables.....	124
Partie X – Annexes.....	125

AVERTISSEMENT

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en titres de capital comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs. Ceux-ci sont fonction des résultats et de la politique de distribution des dividendes de l'émetteur.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition de titres de capital objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) n'encourt pas de responsabilité du fait du non respect de ces lois ou règlements par l'organisme chargé du placement.

PRÉAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par la BMCI Finance conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM n°03/04 du 19 novembre 2004 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Commentaires, analyses et statistiques fournis par les dirigeants de la BMCI et recueillis par la BMCI Finance, notamment lors de la procédure de due diligence effectuée auprès de la BMCI ;
- Liasses fiscales pour les exercices clos le 31 décembre 2006, 31 décembre 2007 et 31 décembre 2008 ;
- Procès verbaux du Directoire et du Conseil de Surveillance, des AGO, AGE et les rapports de gestion relatifs aux exercices 2006, 2007 et 2008 ;
- Rapports des commissaires aux comptes sociaux et consolidés de la BMCI relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2006, 2007 et 2008 ;
- Prévisions établies par les organes de direction et de gestion de la BMCI.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- disponible sur demande dans un délai maximum de 48h, dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions:
 - au siège de la BMCI
 - auprès du réseau d'agences de la BMCI
 - auprès de BMCI Bourse, Boulevard Bir Anzarane, Immeuble Romandie I, Casablanca. Tél : 05 22 95 38 00
- disponible à tout moment dans les lieux suivants : BMCI Finance, 26, Place des Nations Unies, 20 000 - Casablanca. Tél : 05 22 46 13 84
- disponible sur le site web du CDVM (www.cdvm.gov.ma) ;
- disponible sur le site web de la Bourse de Casablanca(www.casablanca-bourse.com) .

PARTIE 1 : ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE

A notre connaissance, les données de la présente note d'information dont nous assumons la responsabilité sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la BMCI. Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Jacques ARDANT

Président du Directoire

BMCI 26, place des Nations Unies. Casablanca

Tél. 05 22 43 36 47

Fax: 05 22 27 82 77

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Attestation de concordance des commissaires aux comptes, relative aux états de synthèse sociaux clos au 31 décembre 2008, au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 :

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information relative à l'augmentation de capital par le règlement optionnel du dividende ordinaire en actions de la société BMCI, en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse relatifs aux comptes sociaux tels que audités par les soins des co-commissaires aux comptes Masnaoui Mazars et Price Waterhouse pour les exercices 2006 et 2007 et par nos soins pour l'exercice 2008.

Mme.L. SIJELMASSI, cabinet JPC Audit SARL

35, rue Aziz BELLAL - 20 200 Casablanca

Tél. 05 22 99 98 00

Fax : 05 22 23 88 70

Date premier exercice soumis au contrôle : 2008

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

leila.sijelmassi@fr.pwc.com

M.K MOKDAD, cabinet MAZARS MASNAOUI

104 Bis, Bd Abdelmoumen, 20 100 Casablanca

Tél. 05 22 23 36 96

Fax : 05 22 23 18 39

Date premier exercice soumis au contrôle : 2006

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

kamal.mokdad@mazars.ma

Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux des exercices clos les 31 décembre 2006, 2007 et 2008 :

▪ Exercice clos le 31 décembre 2006 :

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) arrêtés au 31 décembre 2006, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et de charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres totalisant KDH de 3 353 635 dont un bénéfice net de KDH 535 274 sont la responsabilité des organes de gestion de la Banque. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) au 31 décembre 2006 ainsi que du résultat de ces opérations et de l'évolution de ces flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

M. Aziz BELKASMI, cabinet PRICE WATERHOUSE

101, Boulevard Massira Al Khadra 20 100 Casablanca

Tél. 05 22 98 40 40

Fax : 05 22 98 11 96

Date premier exercice soumis au contrôle : 1999

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2007

aziz.belkasmi@ma-pwac.com

M. MASNAOUI, cabinet MASNAOUI ET CONSEIL

Adresse : 104 Bis, Bd Abdelmoumen, 20 100 Casablanca

Tél. 05 22 23 36 96

Fax : 05 22 23 18 39

Date premier exercice soumis au contrôle : 2006

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2008

abdelkader.masnaoui@mazars.ma

• **Exercice clos le 31 décembre 2007 :**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 18 mai 2005, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Nous avons procédé à l'audit des états de synthèse de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) arrêtés au 31 décembre 2007 lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession applicables au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse cités ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) au 31 décembre 2007 ainsi que du résultat de ces opérations et de l'évolution de ces flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

M. Aziz BELKASMI, cabinet PRICE WATERHOUSE

101, Boulevard Massira Al Khadra 20 100 Casablanca

Tél. 05 22 98 40 40

Fax : 05 22 98 11 96

Date premier exercice soumis au contrôle : 1999

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2007

aziz.belkasmi@ma-pwac.com

M. MASNAOUI, cabinet MASNAOUI AUDIT ET CONSEIL

Adresse : 104 Bis, Bd Abdelmoumen, 20 100 Casablanca

Tél. 05 22 23 36 96

Fax : 05 22 23 18 39

Date premier exercice soumis au contrôle : 2006

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2008

abdelkader.masnaoui@mazars.ma

• **Exercice clos le 31 décembre 2008 :**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état de soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de KMAD 6 217 252 dont un bénéfice net de KMAD 728 675.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie au 31 décembre 2008 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'état A3 de l'ETIC qui expose un changement de méthode résultant de l'harmonisation de la classification et de l'évaluation du portefeuille titres entre les comptes sociaux et les règles applicables aux comptes consolidés à partir du 1er janvier 2008, conformément aux dispositions de Bank Al-Maghrib. Ce changement de méthode n'a pas d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres au 31 décembre 2008.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Mme.L. SIJELMASSI, cabinet JPC Audit SARL

35, rue Aziz BELLAL - 20 200 Casablanca

Tél. 05 22 99 98 00

Fax : 05 22 23 88 70

Date premier exercice soumis au contrôle : 2008

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

leila.sijelmassi@fr.pwc.com

M.K MOKDAD, cabinet MAZARS MASNAOUI

104 Bis, Bd Abdelmoumen, 20 100 Casablanca

Tél. 05 22 23 36 96

Fax : 05 22 23 18 39

Date premier exercice soumis au contrôle : 2006

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

kamal.mokdad@mazars.ma

Attestation de concordance des commissaires aux comptes, relative aux états de synthèse consolidés clos au 31 décembre 2008, au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 :

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information relative à l'augmentation de capital par le règlement optionnel du dividende ordinaire en actions de la société BMCI, en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse relatifs aux comptes consolidés tels que audités par les soins des co-commissaires aux comptes Masnaoui Mazars et Price Waterhouse pour les exercices 2006 et 2007 et par nos soins pour l'exercice 2008.

Mme.L. SIJELMASSI, cabinet JPC Audit SARL

35, rue Aziz BELLAL - 20 200 Casablanca

Tél. 05 22 99 98 00

Fax : 05 22 23 88 70

Date premier exercice soumis au contrôle : 2008

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

leila.sijelmassi@fr.pwc.com

M.K MOKDAD, cabinet MAZARS MASNAOUI

104 Bis, Bd Abdelmoumen, 20 100 Casablanca

Tél. 05 22 23 36 96

Fax : 05 22 23 18 39

Date premier exercice soumis au contrôle : 2006

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

kamal.mokdad@mazars.ma

Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés des :

▪ **Exercice clos le 31 décembre 2006**

Nous avons procédé à l'audit du bilan consolidé, ci-joint, de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) et ses filiales (Groupe BMCI) arrêté au 31 décembre 2006, du compte de produits et charges consolidé, de l'état des soldes de gestion consolidé, du tableau des flux de trésorerie consolidé ainsi que de l'état des

informations complémentaires (ETIC) consolidé, relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KDH 3 607 403 dont un bénéficiaire consolidé de KDH 565 449 relèvent de la responsabilité des organes de gestion de la BMCI. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces comptes sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des éléments probants qui justifient les montants et les informations contenus dans les comptes consolidés. Un audit comprend aussi une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que la présentation générale des comptes consolidés. Nous estimons que nos travaux d'audit constituent un fondement raisonnable de notre opinion exprimée ci-après.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les comptes consolidés du Groupe BMCI, cités au premier paragraphe donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés au 31 décembre 2006, de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation, ainsi que du résultat consolidé de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidés, ci-joint.

M. Aziz BELKASMI, cabinet PRICE WATERHOUSE

101, Boulevard Massira Al Khadra 20 100 Casablanca

Tél: 05 22 98 40 40

Fax : 05 22 99 11 96

Date premier exercice soumis au contrôle : 1999

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2007

aziz.belkasmi@ma-pwac.com

M. MASNAOUI, cabinet MASNAOUI ET CONSEIL

104 Bis, Bd Abdelmoumen, 20 100 Casablanca

Tél. 05 22 23 36 96

Fax : 05 22 23 18 39

Date premier exercice soumis au contrôle : 2006

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2007

abdelkader.masnaoui@mazars.ma

• Exercice clos le 31 décembre 2007

Nous avons procédé à l'audit des états de synthèse consolidés, ci-joints, du Groupe BMCI au 31 décembre 2007, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse consolidés. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation

générale des comptes consolidés. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés du Groupe BMCI arrêtés au 31 décembre 2007 sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière consolidée du Groupe BMCI, ainsi que du résultat consolidé de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

M. Aziz BELKASMI, cabinet PRICE WATERHOUSE

101, Boulevard Massira Al Khadra 20 100 Casablanca

Tél: 05 22 98 40 40

Fax : 05 22 99 11 96

Date premier exercice soumis au contrôle : 1999

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2007

aziz.belkasmi@ma-pwac.com

M. MASNAOUI, cabinet MASNAOUI AUDIT ET CONSEIL

104 Bis, Bd Abdelmoumen, 20 100 Casablanca

Tél. 05 22 23 36 96

Fax : 05 22 23 18 39

Date premier exercice soumis au contrôle : 2006

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2008

abdelkader.masnaoui@mazars.ma

▪ **Exercice clos le 31 décembre 2008**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, comprenant le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives, préparés pour la première fois conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Ces états financiers consolidés comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2007 retraitées selon les mêmes règles.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives,

que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ÉTATS DE SYNTHÈSE

À notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constituée par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Mme.L. SIJELMASSI, cabinet JPC Audit SARL

35, rue Aziz BELLAL - 20 200 Casablanca

Tél. 05 22 99 98 00

Fax : 05 22 23 88 70

Date premier exercice soumis au contrôle : 2008

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

leila.sijelmassi@fr.pwc.com

M.K MOKDAD, cabinet MAZARS MASNAOUI

104 Bis, Bd Abdelmoumen, 20 100 Casablanca

Tél. 05 22 23 36 96

Fax : 05 22 23 18 39

Date premier exercice soumis au contrôle : 2006

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

kamal.mokdad@mazars.ma

III. L'ORGANISME CONSEIL

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient. Les informations proviennent, sauf mention contraire, des rapports annuels, des déclarations fiscales annuelles de la BMCI, ainsi que des rapports des commissaires aux comptes.

BMCI Finance qui agit en tant qu'organisme conseil compte parmi les filiales de la BMCI. Compte tenu de ce qui précède, nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

M. Mohamed ABOU EL FADEL

Administrateur Directeur Général

BMCI FINANCE 26, place des Nations Unies. Casablanca

Tél. 05 22 46 11 46

Fax: 05 22 27 93 79

mohamed.abouelfadel@bnpparibas.com

IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE

L'opération, objet de la présente note d'information est conforme aux dispositions statutaires de la BMCI et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

M. Saâd BOURAKKADI

Directeur des Affaires Juridiques

BMCI, 26, place des Nations Unies. Casablanca

Tél. 05 22 46 13 40

Fax: 05 22 47 59 62

saad.bourakkadi@bnpparibas.com

V. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Mme Karima MORSY

Directrice de la Communication et de la Publicité

BMCI 26, place des Nations Unies. Casablanca

Tél. 05 22 46 16 18

Fax: 05 22 29 94 02

karima.morsy@bnpparibas.com

VI. L'AGENCE INTERNATIONALE FITCH RATINGS

Fitch North Africa S.A

18 A, rue de Médine, 1002, Tunis. Tunisie

Tél : 00 216 71 840 902

Ikbel.bedoui@maghrebrating.com.tn

PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION

I. CADRE DE L'OPERATION

Le Conseil de Surveillance de la BMCI, tenu en date du 27 mars 2009, a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire le 26 mai 2009 à laquelle il a proposé une augmentation de capital social par le règlement optionnel du montant du dividende de l'exercice 2008, en numéraire ou en actions de la société ou les deux à la fois.

Sur proposition du Directoire, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé dans sa quatrième résolution, de proposer à chaque actionnaire une option de paiement du dividende de l'exercice 2008 en numéraire ou en actions de la société ou les deux à la fois. Etant expressément entendu que le montant entier du dividende, soit 40 dirhams par action de 100 dirhams portant jouissance du 1 janvier 2008 et 10 dirhams pour celles portant jouissance du 1 octobre 2008, déduction faite des retenues légales, doit être entièrement converti en actions ou perçu en espèces. La conversion totale ou partielle des dividendes en actions se fera sur la base du dividende brut global unitaire de 40 dirhams et de 10 dirhams, déduction faite des retenues légales, et auquel a droit chaque action portant respectivement jouissance du 1^{er} Janvier 2008 et du 1^{er} Octobre 2008 et en fonction des actions détenues.

En cas d'option de paiement de la totalité ou d'une partie des dividendes en actions et si ces dividendes ne donnent pas droit à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra souscrire le nombre entier d'actions soit immédiatement supérieur, soit immédiatement inférieur.

L'actionnaire qui optera pour la première formule devra verser un complément en numéraire dès qu'il demandera le paiement de son dividende en actions. L'actionnaire qui optera pour la seconde formule recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en espèces.

Sur proposition du Directoire, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 mai 2009 décide dans sa première résolution :

- d'autoriser l'augmentation de capital social par le règlement optionnel du dividende de l'exercice 2008 selon les modalités qui viennent d'être exposées ci dessus ;
- de donner tous pouvoirs au Directoire à l'effet de réaliser cette augmentation de capital, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation définitive et de procéder à la modification corrélative des statuts.

Dans sa deuxième résolution, l'Assemblée Générale Extraordinaire confère les mêmes pouvoirs que ceux ci dessus spécifiés attribués au Directoire, au Président du Directoire, Jacques ARDANT et au Directeur Général, Rachid MARRAKCHI, à l'effet d'accomplir conjointement ou séparément toute les démarches nécessaires à la réalisation définitive de ladite augmentation de capital social.

II. OBJECTIFS DE L'OPERATION

L'augmentation de capital, objet de la présente note d'information, s'inscrit dans le cadre du développement soutenu et continu de l'activité de la BMCI et par les contraintes règlementaires édictées par Bank Al-Maghrib en matière de ratio de solvabilité tel que défini par les directives de Bâle II.

III. INTENTIONS DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

A la connaissance du management de la banque, les principaux actionnaires de la BMCI comptent participer partiellement à l'augmentation de capital par règlement optionnel du dividende 2008 en actions BMCI, objet de la présente note d'information.

IV. MONTANT DE L'OPERATION

Dans l'hypothèse où tous les actionnaires lèvent l'option pour le paiement du dividende en actions BMCI, cette augmentation de capital portera sur un montant global de 449 256 960 DH (prime d'émission comprise). Elle sera réalisée par l'émission de 623 968 actions nouvelles de 100 DH de nominal chacune, et de 620 DH de prime unitaire d'émission, soit un prix de 720 DH l'action.

Le montant de cette augmentation de capital par conversion de dividende peut varier entre 0 et 449 256 960 dirhams en fonction des participations des actionnaires.

V. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE

Nature des titres	Actions toutes de même catégorie
Forme des actions	Au porteur, entièrement dématérialisées et inscrites en compte auprès de Maroclear
Nombre Maximum d'actions à créer	623 968 actions nouvelles
Prix de souscription	720 DH par action coupon détaché
Valeur nominale	100 DH
Prime d'émission	620 DH
Libération des actions	Les actions nouvelles seront entièrement libérées et libres de tout engagement
Date de jouissance	1 ^{er} juillet 2009 ¹
Ligne de cotation	2 ^{ème} ligne
Cotation des nouveaux titres	Les actions issues de la présente augmentation de capital seront cotées en 2 ^{ème} ligne.
Droits rattachés	Toutes les actions bénéficient des mêmes droits tant dans la répartition des bénéfices que dans la répartition du boni de liquidation. Chaque action donne droit à un droit de vote lors de la tenue des assemblées. Il n'existe pas d'action à droit de vote double.

VI. ELEMENTS D'APPRECIATION DU PRIX DE SOUSCRIPTION

Le prix d'émission des actions attribuées en paiement du dividende de l'exercice 2008 est fixé à 720 dirhams. Il a été calculé sur la base de la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse ayant précédé la tenue de la réunion du Directoire du 16 mars 2009 diminué d'une décote de 10.31%.

La période de calcul s'est étalée du 14 janvier 2009 au 13 février 2009 inclus.

VII. ANALYSE DES IMPACTS DE L'OPERATION²

1. Impact sur les capitaux propres de la BMCI :

L'impact de l'augmentation de capital sur les capitaux propres de la BMCI s'établit comme suit :

¹ Les dividendes relatifs à ces titres seront calculés au prorata temporis (1/2)

² Les éléments présentés dans ce paragraphe concernent la banque et non le Groupe BMCI. Ils n'ont pas fait l'objet d'audit par les CAC.

	Nombre d'actions	Capital Social (en DH)	Prime d'émission (en DH)	Fonds Propres (en DH)
Situation avant l'opération	12 835 918	1 283 591 800	-	5 767 994 850
Incidence de l'opération	623 968	62 396 800	386 860 160	449 256 960
Situation après l'opération	13 459 886	1 345 988 600	386 860 160	6 217 251 810

- : Calculés à la veille de l'opération après affectation du résultat 2008

2. Liste des principaux actionnaires avant et après l'opération :

Le tableau suivant reprend la liste des principaux actionnaires de la BMCI :

Actionnaires	Avant l'opération		Après l'opération*	
	Nb actions	% du capital**	Nb actions	% du capital**
BNP Paribas BDDI Participations	8 498 659	66.21%	8 911 791	66.21%
Compagnie AXA Assurances Maroc	1 112 393	8.67%	1 166 972	8.67%
Compagnie d'Assurances SANAD	657 146	5.12%	689 146	5.12%
Compagnie d'Assurances ATLANTA	561 264	4.37%	588 197	4.37%
Autres actionnaires	2 006 456	15.63%	2 103 780	15.63%
TOTAL	12 835 918	100%	13 459 886	100%

* : Dans le cas où l'ensemble des actionnaires optent pour le paiement optionnel en actions BMCI

** : chaque action donne droit à un seul droit de vote

3. Le Directoire et le Conseil de Surveillance

La composition des organes de Direction et de Surveillance de la BMCI ne devrait pas connaître de changement à l'issue de cette opération.

VIII. COTATION EN BOURSE

1. Calendrier indicatif de l'Opération :

Ordres	ETAPES	Délais
1	Publication au Bulletin de la cote de l'avis relatif aux modalités de paiement, purge du carnet ajustement du cours de la valeur et assimilation de lignes de cotation	27/05/2009 Déjà réalisé
2	Réception du dossier complet de l'opération de conversion des dividendes 2008 en actions nouvelles BMCI	02/06/2009
3	Emission de l'avis d'approbation de la Bourse de Casablanca sur l'opération	03/06/2009
4	Réception par la Bourse de Casablanca de la Note d'Information visée par le CDVM	03/06/2009
5	Détachement des dividendes / Ajustement des caractéristiques de cotation de la valeur/ Purge des carnets d'ordre et assimilation de lignes de cotation	03/06/2009
6	Publication au Bulletin de la cote de l'avis relatif aux caractéristiques de cotation des actions nouvelles et du calendrier de l'opération d'exercice de l'option de conversion des dividendes 2008 en actions	03/06/2009
7	Ouverture de la période d'exercice de l'option de conversion des dividendes de 2008 en actions	08/06/2009
8	Clôture de la période d'exercice de l'option de conversion des dividendes 2008 en actions	06/07/2009
9	Paiement des dividendes en espèces	15/07/2009
10	Tenue de la réunion du Directoire devant ratifier l'augmentation du capital en numéraire	20/07/2009
11	Réception par la Bourse de Casablanca du procès-verbal de la réunion du Directoire ayant ratifié l'augmentation du capital par conversion des dividendes de 2008 en actions	21/07/2009
12	Livraison des nouveaux titres	du 21 au 23/07/2009
13	-Admission des nouveaux titres et enregistrement de l'augmentation du capital -Publication des résultats de l'augmentation de capital	24/07/2009
14	Prélèvement de la commission d'admission des nouveaux titres	27/07/2009

2. Caractéristiques de cotation des nouveaux titres

Code Valeur	205106
Ticker	BCI29
Libellé	BMCI J01/07/2009
Mode de Cotation	Fixing
Groupe de cotation	11
Nombre de titres	623 968 actions
Prix	720 dirhams
Date de cotation	24 juillet 2009

3. Intermédiaires Financiers :

Type d'intermédiaires financiers	Dénomination	Adresse
Conseil financier & Coordinateur global	BMCI Finance	26, Place des Nations Unies, 20 000 - Casablanca.
Organisme chargé de l'enregistrement	BMCI Bourse	Boulevard Bir Anzarane, Immeuble Romandie – Casablanca
Organisme centralisateur et collecteur d'ordres	BMCI	26, Place des Nations Unies, 20 000 – Casablanca

IX. MODALITES DE SOUSCRIPTION :

1) Période de souscription :

La période d'exercice de l'option de conversion des dividendes en actions BMCI sera ouverte auprès de la BMCI, organisme centralisateur et des collecteurs d'ordres de conversion des dividendes 2008, du 8 juin 2009 au 6 juillet 2009 inclus.

A l'expiration de ce délai, le dividende ne pourra plus être payé qu'en numéraire.

2) Bénéficiaires :

L'augmentation de capital, objet de la présente note d'information, est réservée aux actionnaires de la BMCI.

3) Remise des bulletins de souscription :

Les actionnaires souhaitant participer à la présente opération sont invités à remettre aux collecteurs d'ordre, du 8 juin 2009 au 6 juillet 2009 inclus, un bulletin de souscription conforme au modèle mis à leur disposition et annexé à la présente note d'information.

Les bulletins de souscription peuvent être révoqués à tout moment jusqu'à la fin de la période de souscription.

4) Identification des souscripteurs :

Le collecteur d'ordres, dans le cadre de cette opération d'augmentation de capital, doit s'assurer que le souscripteur est porteur de titres.

A cet effet, une attestation globale relative à la qualité des souscripteurs et à leur appartenance à l'une des catégories d'investisseurs décrites ci après, sera jointe aux bulletins de souscription.

Catégorie d'investisseurs	Document à joindre
Personnes physiques marocaines résidentes	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques marocaines résidentes à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques résidentes et non marocaines	Photocopie de la carte de résident
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document
Personnes morales de droit marocain (hors OPCVM)	Photocopie du registre de commerce
Personnes morales de droit étranger	Tout document faisant foi dans le pays d'origine et attestant de l'appartenance à la catégorie ou tout autre moyen jugé acceptable par le coordinateur global concerné
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément : - pour les FCP, le certificat de dépôt au greffe du tribunal - pour les SICAV, le modèle des inscriptions au registre de commerce
Investisseurs qualifiés (hors OPCVM)	Photocopie du registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie
Banques de droit marocain	Photocopies des statuts
Associations marocaines	Photocopie des statuts et du récépissé du dépôt de dossier d'admission
Enfant mineur	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant

Toutes les souscriptions ne respectant pas les conditions d'identification susmentionnées seront frappées de nullité. Les ordres de souscription sont irrévocables après la clôture de la période d'exercice de l'option de conversion.

5) Modalités de souscription et de traitement des ordres :

Les actions, objet de la présente note d'information, pourront être souscrites auprès de l'établissement centralisateur BMCI et des organismes dépositaires de titres.

Les bulletins de souscription seront signés par le souscripteur ou son mandataire et horodatés par l'organisme collecteur des souscriptions.

Les actionnaires souhaitant participer à la présente opération ne pourront effectuer leur souscription qu'auprès de leur dépositaire titre.

L'organisme centralisateur, ainsi que tout organisme habilité à collecter les souscriptions, doivent s'assurer, préalablement à l'acceptation d'une souscription, que le souscripteur dispose des droits aux dividendes suffisants lui ouvrant la souscription.

6) Traitement des rompus :

Au cas où le montant des dividendes ne donnent pas droit à un nombre entier d'actions, le souscripteur pourra souscrire le nombre entier d'actions soit immédiatement supérieur, soit immédiatement inférieur.

L'actionnaire qui optera pour la première formule devra verser un complément en numéraire dès qu'il demandera le paiement de son dividende en actions. L'actionnaire qui optera pour la seconde formule recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soultte en espèces.

7) Modalités de centralisation et de couverture des souscriptions :

▪ Centralisation des ordres:

En tant qu'agent centralisateur des ordres, la BMCI recueillera auprès des dépositaires habilités, tous les bulletins de souscription renseignés et liés à l'opération d'augmentation de capital objet de la présente note d'information.

Les bulletins de souscription ainsi que la liste détaillée des souscripteurs doivent être remis ou faxés au centralisateur au plus tard le 6 juillet 2009 à 16h00.

En l'absence d'option et pour les actionnaires qui opteront pour un versement en numéraire, les sommes leur revenant, seront mises en paiement à partir du 15 juillet 2009 au siège de la BMCI.

▪ Couverture des souscriptions et inscription en compte :

La BMCI est chargée de l'inscription, auprès de Maroclear, des actions nouvelles et la BMCI Bourse de l'enregistrement des titres émis dans le cadre de cette opération auprès de la Bourse de Casablanca.

Les versements correspondant au complément des souscriptions à la présente augmentation de capital ainsi que la commission de la Bourse de Casablanca devront être réalisés en espèces (par remise de chèques ou par débit du compte bancaire du souscripteur ouvert sur les livres de sa banque) et versés au centralisateur le jour de la clôture de la période de l'exercice de l'option de conversion.

La BMCI, organisme centralisateur et collecteur des souscriptions, versera ces montants dans un compte spécial intitulé « Augmentation de capital BMCI » et réservé à l'opération objet de la présente note d'information.

▪ Modalités de publication des résultats de l'opération:

La publication des résultats sera opérée par la Bourse de Casablanca au niveau du bulletin de la cote le 24 juillet 2009.

L'émetteur publiera également les résultats de l'opération dans un journal d'annonces légales dans les 6 jours calendaires à partir de cette date.

X. REGIME FISCAL :

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier.

Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur au Maroc est le suivant :

Actionnaires personnes physiques résidentes au Maroc

1. Imposition des profits de cession

Conformément aux dispositions de l'article 73 du code général des impôts, les profits de cession des actions sont soumis à l'IR au taux de 15%. Pour les actions cotées, l'impôt est retenu à la source et versé au trésor par l'intermédiaire financier habilité teneur de comptes titres.

Par ailleurs, les profits résultants des cessions d'actions ou parts d'OPCVM, des valeurs mobilières émises par les Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT) ainsi que des cessions de titres d'OPCR visés à l'article 6 du CGI, sont soumis au taux libératoire de 20%.

Selon les dispositions de l'article 68 du code général des impôts, sont exonérés de l'impôt :

- les profits ou la fraction des profits sur cession d'actions correspondant au montant des cessions ; réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 28 000 DH ;
- la donation des actions effectuée entre ascendants et descendants, entre époux et entre frères et sœurs.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- la cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
- l'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- l'apport en société.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- d'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission ;
- et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Les moins-values subies au cours d'une année sont imputables sur les plus-values des années suivantes jusqu'à l'expiration de la 4ème année qui suit celle de la réalisation des moins-values.

2. Imposition des dividendes

Les dividendes distribués à des personnes physiques

résidentes sont soumis à une retenue à la source de 10%.

Actionnaires personnes morales résidentes

1. Imposition des profits de cession

Les profits nets résultant de la cession, en cours ou en fin d'exploitation, d'actions cotées à la Bourse des Valeurs de Casablanca sont imposables à l'Impôt sur les Sociétés (IS).

2. Imposition des dividendes

- Personnes morales résidentes passibles de l'IS

Les dividendes distribués à des contribuables relevant de l'IS sont soumis à une retenue à la source de 10% libératoire de l'IS. Cependant les revenus précités ne sont pas soumis audit impôt si la société bénéficiaire fournit à la société distributrice une attestation de propriété des titres comportant son numéro d'imposition à l'IS.

- Personnes morales résidentes passibles de l'IR

Les dividendes distribués à des personnes morales résidentes passibles de l'IR sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

Actionnaires personnes physiques non-résidentes

1. Imposition des dividendes

Les dividendes d'actions sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

2. Imposition des profits de cession

Les profits de cession d'actions réalisées par des personnes physiques non résidentes sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

Actionnaires personnes morales non-résidentes

1. Imposition des dividendes

Les dividendes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

2. Imposition des profits de cession

Les profits de cession d'actions cotées à la bourse des valeurs réalisées par des personnes morales non résidentes sont exonérés de l'impôt sur les sociétés. Toutefois, cette exonération ne s'applique pas aux profits résultant de la cession des titres des sociétés à prépondérance immobilière.

XI. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION :

Les frais de l'opération sont à la charge de l'émetteur et sont estimés à près de 900 000 dirhams hors taxes.

La nature de ces frais est détaillée ci-dessous :

-
- les frais légaux ;
 - le conseil juridique ;
 - le conseil financier ;
 - les frais de placement et courtage ;
 - la communication ;
 - la Bourse de Casablanca ;
 - le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières ;
 - et le Dépositaire Central, Maroclear.

PARTIE III : PRESENTATION GENERALE DE LA BMCI³

³ Sauf mention contraire, les informations et données relatives à ce chapitre concernent la banque BMCI et non le Groupe.

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Banque Marocaine pour le Commerce & l'Industrie, par abréviation «BMCI »
Siège social	26, place des Nations Unies- Casablanca- Maroc
Téléphone	(212) 5 22 46 10 00
Télécopie	(212) 5 22 29 94 06
Site Internet	www.bmcinet.com
Forme juridique	Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé et régie par la loi bancaire du 14 février 2006 et également par les dispositions de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir n° 1-08-18 du 23 mai 2008.
Date de constitution	1943
Durée de vie	99 ans
Registre de Commerce	RC N° 4091 - Casablanca
Exercice social	Du 1er janvier au 31 décembre
Objet social (extrait article 3 des statuts)	« La Banque a pour objet : <ul style="list-style-type: none">▪ de faire pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, au Maroc et à l'étranger, toutes les opérations de Banque, d'escompte, d'avance, de crédit ou de commission, toutes souscriptions et émissions et, généralement, toutes les opérations, sans exception, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières qui pourront en être la conséquence ;▪ de faire également pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, au Maroc ou à l'étranger, notamment sous forme de fondation de Sociétés, toutes opérations et entreprises pouvant concerner l'industrie, le commerce ou la banque ou s'y rattachant directement ou indirectement. »
Capital social (au 31 décembre 2008)	1 283 591 800 DH, composé de 12 835 918 actions de 100 DH de valeur nominale chacune.
Documents juridiques	Les documents sociaux, comptables et juridiques dont la communication est prévue par la loi ainsi que les statuts, peuvent être consultés au siège social de la société.
Textes législatifs applicables à l'émetteur	La BMCI est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé, elle est régie par : <ul style="list-style-type: none">▪ La loi bancaire du 14 février 2006 ;▪ Les dispositions de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir n° 1-08-18 du 23 mai 2008 ;

- Le Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par les lois n° 23-01, 36-05 et 44-06 ;
- Le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca tel que modifié et complété par les lois n° 34-96, 29-00, 52-01 et 45-06 ;
- Le Règlement Général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie, des finances, de la privatisation et du tourisme n° 1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 et par l'arrêté n° 1268-08 du 7 juillet 2008 ;
- Le Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs tel que modifié par la loi n°43-02 ;
- Le Règlement Général du Dépositaire Central approuvé par l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des finances, de la privatisation et du tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ;
- Le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier tel que complété et modifié par la loi 46-06.
- La Circulaire de Bank Al-Maghrib N°2/G/96 du 30/01/1996 relative aux certificats de dépôt ;
- Le Modificatif de la circulaire n°2/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux certificats de dépôt ;
- Le règlement général du CDVM approuvé par l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 822-08 du 14/04/2008.

Régime Fiscal

La Banque est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun. Elle est ainsi assujettie à l'Impôt sur les Sociétés au taux de 37%. Le taux de la TVA applicable aux opérations de Banque est de 10%.

Tribunal compétent en cas de litige Tribunal du Commerce de Casablanca.

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR

Le capital social de la BMCI au 31 décembre 2008 s'établit à 1 283 591 800 DH. Il est intégralement libéré et se compose de 12 835 918 actions d'un nominal de 100 DH, toutes de même catégorie.

1. Evolution du capital social de la BMCI

Le capital de la BMCI a évolué comme suit depuis 1997 :

Capital social (en DH)	Année	Nature de l'opération	Proportion	Montant de l'opération (en DH)	Titres créés	Prix (en DH)	Date de jouissance
742 500 000	1997	Augmentation de capital en numéraire.	1P5	272 250 000	1 237 500	220	01.08.97
762 599 600	2001	Distribution de dividendes 2000 en actions.	-	92 257 164	200 996	459	01.07.01
762 964 100	2001	Fusion/Absorption avec l'ABN AMRO Maroc	18 actions BMCI contre 25 actions AABM	1 203 688	3 645	330.23	01.01.01
775 173 400	2002	Distribution de dividendes 2001 en actions	-	56 651 152	122 093	464	01.07.02
828 599 300	2004	Augmentation du capital par conversion d'OCA	13 actions contre 10 obligations	53 425 900	534 259	100	01.01.04
828 797 900	2006	Augmentation du capital par conversion d'OCA	13 actions contre 10 obligations	198 600	1 986	100	01.01.05
994 557 400	2006	Attribution d'actions gratuites	1P5	165 759 500	1 657 595	100	01.01.06
999 200 300	2006	Augmentation du capital par conversion d'OCA	13 actions contre 10 obligations	4 642 900	46 429	100	01.01.06
1 000 271 900	2006	Augmentation du capital par conversion d'OCA	8 actions contre 5 obligations	1 071 600	10 716	100	01.01.06
1 000 275 100	2007	Augmentation du capital par conversion d'OCA	8 actions contre 5 obligations	3 200	32	100	01.01.06
1 034 920 200	2007	Distribution de dividendes 2006 en actions	-	346 451 000	346 451	1 000	01.07.06
1 055 135 100	2008	Augmentation du capital par conversion d'OCA	5 actions contre 3 obligations	20 214 900	202 149	100	01.01.07
1 069 659 900	2008	Distribution de dividendes 2007 en actions	-	145 248 000	145 248	1 000	01.01.07
1 283 591 800	2008	Augmentation de capital par souscription en numéraire	1P5	213 931 900	2 139 319	100	01.10.08

Sources : BMCI & Bourse de Casablanca

2. Structure de l'actionariat

Aux 31 décembre 2006, 2007 et 2008, l'actionariat de la BMCI se présente comme suit :

Actionnaires*	déc-06	déc-07	déc-08	Part 06**	Part 07**	Part 08**
BNP Paribas BDDI Participations	6 468 360	6 737 445	8 498 659	64.67%	63.85%	66.21%
Compagnie AXA Assurances Maroc	905 476	1 095 401	1 112 393	9.05%	10.38%	8.67%
Compagnie d'Assurances SANAD	555 694	547 621	657 146	5.56%	5.19%	5.12%
Compagnie d'Assurances ATLANTA	441 076	458 720	561 264	4.41%	4.35%	4.37%
HOLMARCOM	12	-	-	0.00%	0.00%	0.00%
Autres actionnaires	1 632 101	1 712 164	2 006 456	16.32%	16.23%	15.63%
TOTAL	10 002 719	10 551 351	12 835 918	100.00%	100.00%	100.00%

Source : BMCI

* : Au 31 décembre 2008, aucune action n'est détenue par la BMCI dans le cadre de ses programmes de rachat

** : Chaque action détenue confère à son propriétaire un droit de vote simple

3. Renseignements relatifs aux principaux actionnaires (Données au 31 décembre 2008)

❖ BNP Paribas BDDI Participations :

Activité	Société de Prise de Participation
Capital social	46 M EUR
Réserves	62 M EUR
Résultat net	24 M EUR
Actionnariat	100% BNP Paribas

❖ AXA Assurances Maroc* :

Activité	Assurances et Réassurances
Chiffre d'Affaires	2 538 MDH
Résultat net	3 433 MDH
Situation nette	5 043 MDH
Actionnariat	AXA France : 100%

* au 31 décembre 2007

❖ Assurances Atlanta :

Activité	Assurances
Chiffre d'Affaires	2 604.5 MDH
Résultat net	245.2 MDH
Situation nette	1 250 MDH
Actionnariat	Holmarcom : 40% - CDG : 40% - Flottant : 20%

❖ Assurances SANAD* :

Activité	Assurances
Chiffre d'Affaires	1 048.5 MDH
Résultat net	207.1 MDH
Situation nette	552 MDH
Actionnariat	Atlanta : 99.7% - Autres : 0.3%

* au 31 décembre 2007

4. Pacte d'actionnaires

A ce jour, aucun pacte d'actionnaires n'existe entre les actionnaires de la BMCI.

5. Intentions des actionnaires

A la connaissance du management de la banque, les principaux actionnaires de la BMCI comptent participer à l'augmentation de capital objet de la présente note d'information.

6. Restrictions en matière de négociabilité

Les actions BMCI sont cotées à la Bourse de Casablanca, et sont librement cessibles ou transmissibles.

Il n'existe dès lors aucune restriction en matière de négociabilité visant les actions BMCI conformément au Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca.

7. Déclarations de franchissement de seuil

Il n'existe aucune obligation de franchissement de seuil de participation découlant de l'application des statuts de l'émetteur ou de la législation s'appliquant à lui.

Les sociétés cotées en Bourse sont soumises à l'application des seuils tels que définis par la réglementation :

- Toute personne physique ou morale qui vient de posséder plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote de la Société, doit informer la Société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la date de franchissement de l'un de ses seuils de participation, du nombre total des actions de la Société qu'elle possède ainsi que du nombre des titres donnant à terme accès au capital et des droits de vote qui y sont rattachés. Elle informe, en outre, dans les mêmes délais, le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières des objectifs qu'elle a l'intention de poursuivre au cours des douze mois qui suivent lesdits franchissements de seuils (Art. 68 ter du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié et complété).
- Toute personne physique ou morale possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont cotées à la Bourse des Valeurs, et qui vient à céder tout ou partie de ces actions ou de ces droits de vote, doit en informer cette société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans les mêmes conditions que celles

visées à l'article 68ter ci-dessus, s'il franchit à la baisse l'un de ces deuil de participations (Art. 68 quater du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié et complété).

- Tout manquement aux obligations de déclaration de franchissement de seuil exigées par le Dahir portant loi relatif à la Bourse des Valeurs expose son auteur à une amende de 5 000 dirhams à 100 000 dirhams (Article 75 bis).

8. Politique de distribution de dividendes

1. Dispositions statutaires :

L'article 30 des statuts de la BMCI stipule que « les modalités de mise en paiement des dividendes votés par l'AGO sont fixées par elle-même ou à défaut par le Directoire.

Cette mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de 9 mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du président du tribunal statuant en référé à la demande du directoire ».

2. Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices :

Le tableau ci-dessous reprend les principaux indicateurs de la politique de distribution des dividendes par la BMCI au cours des trois derniers exercices :

	2006	2007	2008
Résultat net (en KDH)	535 274	666 028	728 675
Dividendes de n distribués en n+1 (en KDH)	400 110 ^(a)	207 563 ^(b)	449 257
Nombre d'actions	10 002 719	10 551 351	12 835 918
Résultat net par action (en DH)	53.51	63.12	56.79
Dividende par action (en DH)	40	20	40-10 ^(d)
Taux de distribution ^(c)	75%	31%	61,6%

(a) Les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de la BMCI réunies le 07 mai 2007 ont approuvé le choix donné aux porteurs d'actions BMCI pour une option de paiement du dividende de l'exercice 2006 en numéraire ou en actions de la société ou les deux à la fois. Le prix d'émission des actions distribuées en paiement des dividendes a été fixé à 1 000 DH. Le taux de conversion des dividendes en actions a atteint 86%.

(b) Les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de la BMCI réunies le 28 mai 2008 ont approuvé le choix donné aux porteurs d'actions BMCI pour une option de paiement du dividende de l'exercice 2007 en numéraire ou en actions de la société ou les deux à la fois. Le prix d'émission des actions distribuées en paiement des dividendes a été fixé à 1 000 DH. Le taux de conversion des dividendes en actions a atteint 77%.

(c) Le taux de distribution est égal au rapport entre les dividendes distribués en n+1 (au titre de l'année n) et le résultat net de l'année (n).

(d) Dividende de 40 DH pour les actions jouissance 1/01/08 et 10 DH pour les actions portant jouissance 01/10/08.

Pour le compte de l'exercice 2006, le taux de distribution des dividendes a atteint 75%. L'AGO des actionnaires de la BMCI a, en effet, décidé la distribution de dividendes exceptionnels (20 DH) en plus des 20 DH de dividendes ordinaires. Sur la base du cours au 31 décembre 2006 (1 040 DH par action), le rendement de l'action ressort à près de 3.85%.

Au titre de l'exercice 2007, la BMCI a procédé à la distribution d'un dividende de 20 dirhams par action proposé l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2008. Sur la base du cours au 31 décembre 2007 (1 145 DH par action), le rendement de l'action ressort à près de 1.75%.

Au titre de l'exercice 2008, la BMCI a procédé à la distribution d'un dividende ordinaire de 20 dirhams auquel s'ajoute un dividende exceptionnel de 20 dirhams par action

proposé l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2009 pour les actions portant jouissance du 1 janvier 2008.

Pour les actions portant jouissance du 1 octobre 2008, le dividende ordinaire de l'exercice 2008 est fixé à 5 dirhams par action auquel s'ajoutera un dividende exceptionnel de 5 dirhams par actions.

III. MARCHES DES TITRES DE L'EMETTEUR

1. Caractéristiques des actions BMCI

Les caractéristiques des actions de la BMCI sont résumées dans le tableau suivant :

Date de cotation des actions	28 février 1972
Libellé	BMCI
Ticker	BCI
Code Valeur	5100
Compartiment	Premier
Secteur	Banque

Le tableau suivant reprend une synthèse des principaux indicateurs boursiers de l'action BMCI sur la période 1^{er} avril 2008 à 31 mars 2009 :

Cours le plus haut (en DH)	1 178	Nbre de jours de bourse	226
Cours le plus bas (en DH)	763	Taux de cotation **	91.87%
Cours moyen pondéré (en DH)	953.8	V.L.T	34.02%
Coefficient de Liquidité *	2.29%	V.C.T	9.62%

Source : BMCI Bourse

*: Nombre des actions échangé divisé par le nombre des actions formant le capital au 31/12/2008 (soit 12 835 918)

** : Nombre de jours où l'action BMCI a été traitée, rapporté au nombre de jours de bourse sur la période

Le tableau suivant décrit l'évolution mensuelle des principaux indicateurs boursiers de l'action BMCI sur la période 1^{er} avril 2008 à 31 mars 2009 :

Evolution Mensuelle	avr-08	mai-08	juin-08	juil-08	août-08	sept-08
Cours le plus haut	1 160	1 178	1 168	1 138	1 127	1 125
Cours le plus bas	1 110	1 115	1 106	1 100	1 060	910
Cours moyen pondéré	1 139.49	1 137.89	1 136.28	1 116.58	1 095.10	1 007.94
Nombre de titres échangés	29 724	11 365	10 228	13 744	10 669	16 836
Nombre de jours traités	20	19	20	20	15	20
Nombre de jours de bourse	22	21	21	22	18	22

Evolution Mensuelle	oct-08	Nov-08	Déc-08	Janv-09	Févr-09	mars-09
Cours le plus haut	1 007	942	920	869	825	829
Cours le plus bas	861	868	796	763	780	787
Cours moyen pondéré	929.94	927.04	863.04	797.32	811.50	818.63
Nombre de titres échangés	65 666	39 593	40 250	7 286	10 790	38 259
Nombre de jours traités	21	18	19	17	19	18
Nombre de jours de bourse	21	18	20	21	20	20

Source : BMCI Bourse

2. Caractéristiques des titres de créance émis par la BMCI

Depuis 1999, la BMCI émet régulièrement des Certificats de Dépôt sur le marché de la dette privée. Son encours à fin septembre 2008 s'élève à 7 414.9 MDH pour un plafond autorisé de 10 000 MDH.

Année	Montant (en MDH)		
	Emis	Echu	Encours*
1999	520.0	-	520.0
2000	-	-	520.0
2001	-	55.0	465.0
2002	-	-	465.0
2003	-	-	465.0
2004	275.0	450.0	290.0
2005	536.6	-	826.6
2006	3 703.4	105.3	4 424.7
2007	5 198.0	3 436.5	6 186.2
septembre-08	5 235.5	4 246.6	7 414.9

* : à fin Décembre

3. Programmes de rachat en vue de régulariser le marché

La mise en œuvre des programmes de rachat s'inscrit dans le cadre législatif créé par la loi n° 17-95 du 31 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BMCI autorise régulièrement la mise en place par le Directoire de la banque de ce type de programmes afin de réguler en Bourse le cours de l'action BMCI.

L'objectif de ces programmes est de doter le Directoire d'un moyen d'intervention en contre tendance des variations excessives non justifiées par les fondamentaux de la banque, du cours de l'action BMCI sur le marché de la Bourse de Casablanca. L'objectif est réalisé sans fausser le bon fonctionnement du marché boursier.

Le 26 mai 2009, l'Assemblée Générale Ordinaire a renouvelé l'autorisation d'acquisition et de cession par la BMCI d'une partie de ses propres actions en bourse.

Elle a ainsi fixé comme suit les modalités de ce nouveau programme :

- Prix maximum d'achat et de vente ⁴ : 1 000 DH / action
- Prix minimum d'achat et de vente ⁸ : 700 DH / action
- Nombre maximum d'actions à détenir : 5% du capital (641 795 actions)
- Somme maximale à engager : 641 795 000 DH
- Durée du programme : 12 mois
- Calendrier : du 01 juin 2009 au 31 mai 2010

Le tableau suivant résume les principales informations relatives aux précédents programmes de rachat mis en place par la BMCI entre juin 2000 et mai 2008 :

Programmes de Rachat	Juin 00	Mai 01	Mai 02	Mai 03	Mai 04	Mai 05	Mai 06	Mai 07	Mai 08
Maximum à acquérir ⁽¹⁾	371 250	381 482	387 586	387 586	387 586	414 299	497 278	500 136	527 567
Prix Maximum (en DH)	750	750	750	750	800	800	900	1 050	1 300
Prix Minimum (en DH)	500	500	475	475	475	475	600	750	1 000
Montant maximum alloué (en KDH)	278 438	286 112	290 690	290 690	310 069	331 439	447 550	525 142	685 837
Délais	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Cours le plus haut (en DH)	520	510	530	725	735	1 213	1 335	1 302	1 150
Cours le plus bas (en DH)	430	441	465	519	638	702	875	1 100	771
Cours moyen pondéré (en DH)	471	471	492	627	694	825	1 110	1 168	924
Taux de cotation	72.8%	71.2%	61.6%	65.6%	55.6%	78.97%	94.17%	97.16%	92.31 %
VLT	28.5%	19.53%	20.85%	26.18%	27.86%	23.51%	35.54%	22.42%	36.2%
VCT	3.43%	5.53%	7.11%	4.77%	7.63%	9.89%	8.41%	4.21%	10.2%
Nombre d'actions achetées	30 028	45 370	142	-	-	-	-	-	845
Nombre d'actions vendues	3 100	71 439	2	999	-	-	-	-	-
Stock début	-	26 928	859	999	-	-	-	-	-
Stock fin	26 928	859	999	-	-	-	-	-	845

Source: BMCI Finance
 (1) : 5% du capital

IV. NOTATION

La mission annuelle de rating est menée chaque année par l'agence internationale FITCH Ratings.

⁴ Prix hors frais d'achat et de vente

En novembre 2007, et à l'issue de ses travaux d'analyse, le comité de notation de l'agence a confirmé les notes attribuées un an auparavant, sur son échelle de notation nationale⁵, à savoir :

Critère	Notation
Note à long terme	AAA (mar)
Perspective d'évolution de la note à long terme	Stable
Note à court terme	F1+ (mar)
Note de soutien extérieur	2

Le niveau des notes obtenues traduit les efforts déployés par la BMCI pour développer une gestion dynamique et rigoureuse, avec une maîtrise adaptée des risques.

Extrait de la traduction du rapport de notation de l'agence FITCH⁶ :

Les Notations nationales de Banque marocaine pour le commerce et l'industrie (BMCI) sont soutenues par le soutien potentiel auquel il pourrait s'attendre de son actionnaire majoritaire, BNP Paribas (BNPP; noté 'AA'/'F1+'), si nécessaire.

Usant de son appartenance au groupe BNPP, la BMCI aspire à être une des principales banques du Maroc avec hautes qualités de services, et des clients haut de gamme. Il s'attend à consolider son fort positionnement dans le secteur des Entreprises, développer des relations avec des PME performantes et accroître ses mises en place des crédits, principalement par des ouvertures d'agences (25 en 2007) et une offre plus large pour le crédit habitat.

Malgré la concurrence féroce qui a mené la BMCI à baisser ses prévisions de marges d'intérêt nettes, sa performance en 2007 était largement conforme au budget et a résulté aussi bien de l'augmentation des produits d'exploitation que de la maîtrise des charges. Le PNB est le fruit, à égales parts, de la clientèle des Particuliers, des PME, des Grandes Entreprises et des activités de trading. Le coefficient d'exploitation de la BMCI reste un des plus bas du secteur au Maroc, avec 41%.

Les provisions sont contrôlées et demeurent à des niveaux comparables à ceux des autres banques locales. Les crédits douteuses et compromises ont peu à peu baissé pour atteindre 6.2% du total des crédits bruts, avec un taux de couverture très approprié de 84%, reflétant une bonne gestion des risques et une grande capacité d'octroi de crédits.

La ventilation du risque crédit par type de clients est remarquablement stable chez la BMCI : Particuliers & Professionnels (17%), PME (28%) et GE (55%). Les 20 premiers emprunteurs représentent 23% de l'exposition au risque de crédit, dont la moitié d'entre eux est contre garantie par la BNPP.

Le gap de liquidité de la banque est très réduit et est étroitement surveillé. Les dépôts clients (essentiellement non rémunérés) demeurent la principale source de financement de la BMCI. L'équilibre est atteint à travers les émissions de certificats de dépôt (7 Mrds de DH sur un programme de 7.5 Mrds de DH autorisés), la ligne de crédit avec des banques locales et une ligne de réserve de BNPP.

⁵ Les notations nationales ne peuvent être comparées aux notations internationales, dont les paramètres de rating diffèrent sensiblement de celles retenues pour les sociétés locales.

⁶ Cette traduction n'engage nullement l'agence internationale de rating FITCH. Le rapport original est annexé à la présente note d'information.

La BMCI bénéficie de fortes synergies et de l'expertise de sa maison mère BNPP notamment dans le domaine des Systèmes d'Informations. Les risques du marché sont étroitement surveillés par BNPP, mais pourraient augmenter du fait que la BMCI propose aux fonds locaux des produits structurés du type options de change, ou encore des produits de haut de bilan.

Les comptes non consolidés de la BMCI présentaient, à fin 2007, un ratio de solvabilité Bâle I (normes PCEC) de l'ordre de 8.51%, et jugé bas par les notations FITCH, eu égard à l'environnement bancaire au Maroc.

La BMCI est filiale de BNPP à hauteur de 66.21%. Fitch croit qu'il est très fort probable que la BNPP soutienne la BMCI, si nécessaire. Cependant, cette probabilité demeure plafonnée par le niveau du Risque Pays (rating du Maroc).

La BMCI est la quatrième plus grande banque du Maroc, avec 9% et 11% de parts de marché, respectivement pour les dépôts et des crédits.

V. ASSEMBLEE D'ACTIONNAIRES

La BMCI est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé et régie par la loi bancaire du 14 février 2006 et également par les dispositions de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

Les modes de convocations, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la BMCI sont conformes à la loi n°17-95 telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

1. Mode de convocation

L'article 20 des Statuts de la BMCI stipule, en matière d'assemblées des actionnaires, que « les assemblées sont convoquées par le Conseil de Surveillance (...). Les convocations sont faites, 30 jours francs au moins avant la réunion au moyen d'un avis inséré dans un journal d'annonces légales agréé et au bulletin officiel (...) ».

2. L'ordre du jour

L'article 21 des Statuts de la BMCI stipule que l'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires, représentant la proportion du capital social prévue par l'article 117 de la loi sur la SA 17-95 (au moins cinq pour cent du capital social inférieur 5 000 000 MAD, et deux pour cent pour le surplus), ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou de plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

3. Conditions d'admission

L'article 22 des Statuts de la BMCI prévoit que « l'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions (...) ».

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée Générale sur simple justification de leur identité à condition :

- soit d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée, s'ils sont titulaires d'actions nominatives ;
- soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur ».

4. Quorums des Assemblées Générales

a. Assemblée Générale Ordinaire

L'article 26 des Statuts prévoit que « pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit réunir le quart au moins des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société.

Si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle assemblée est convoquée pour laquelle aucun quorum n'est requis (...). Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ».

b. Assemblée Générale Extraordinaire

L'article 27 des Statuts stipule que « L'Assemblée Générale Extraordinaire n'est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérer que si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins sur première convocation la moitié, et sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société.

A défaut de réunir le quorum du quart, cette deuxième assemblée peut être reportée à une date ultérieure de deux mois au plus à partir du jour pour lequel elle avait été convoquée et se tenir valablement avec la présence ou la représentation d'un nombre d'actionnaires représentant le quart au moins du capital social.

Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés ».

c. Conditions d'exercice du droit de vote

Les conditions d'exercice du droit de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la BMCI sont conformes à la loi n°17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

d. Conditions de délibération

Les conditions de délibération des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la BMCI sont conformes à la loi n°17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

VI. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus, pris parmi les actionnaires.

Les membres sont nommés par une Assemblée Générale Ordinaire et la durée de leur fonction est fixée à trois années. Ils sont rééligibles et ne peuvent être révoqués que par décision d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la banque par le Directoire.

L'Assemblée Générale peut allouer aux membres du Conseil de Surveillance, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, qu'elle détermine librement, et que le Conseil répartit entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

Le Conseil de Surveillance du 27 juin 2008 a pris acte de la démission de M. Joël SIBRAC, qui a fait valoir ses droits à la retraite, de ses fonctions de Président du

Directoire de la Banque et a nommé M. Jacques ARDANT en qualité de nouveau membre et Président du Directoire de la BMCI.

Dans sa réunion du 15 décembre 2008, le Conseil de Surveillance a pris acte de la démission de M. Pierre MARIANI de ses fonctions de membre et Vice-président du Conseil de Surveillance. Il a également nommé M. Alain DALLARD en qualité de membre du Directoire et nouveau Secrétaire Général de la BMCI en remplacement de M. Patrick SOULAGES qui a été appelé pour remplir d'autres fonctions dans le groupe BNP Paribas.

Le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 27 mars 2009 a nommé par cooptation Mme Marie-Claire CAPOBIANCO et M. Alain FONTENEAU en qualité de nouveaux membres du Conseil de Surveillance de la BMCI en remplacements respectifs de M. Pierre MARIANI et M. Michael PEREIRA. Il a également pris acte de la désignation de M. Michael PEREIRA en qualité de nouveau représentant permanent de la société BNP PARIBAS BDDI PARTICIPATIONS au sein du Conseil de Surveillance de la Banque et a nommé M. Michel PEBEREAU en qualité de nouveau Vice-Président dudit Conseil.

- Dans le projet de résolutions qui sera présenté à la prochaine AGO de la BMCI devant statuer sur les comptes de l'exercice 2008 il sera proposé à ladite AGO de renouveler le mandat de tous les membres composant le Conseil de Surveillance de la BMCI au 30 avril 2009 :

Nom	Qualité
M. Mourad CHERIF	Président du Conseil de Surveillance
M. Michel PEBEREAU	<i>Vice Président</i>
Mme. Marie-Claire Capobianco	<i>Membre</i>
M. Alain FONTENEAU	<i>Membre</i>
M. Christian AUBIN	<i>Membre</i>
M. Mustapha FARIS	<i>Membre</i>
M. Jean-Jacques SANTINI	<i>Membre</i>
BNP Paribas BDDI Participations	Représentée par M. Michael PEREIRA
ATLANTA	Représentée par M. Mohamed Hassan Bensalah
Assurance SANAD	Représentée par M. Mustapha BAKKOURY, Administrateur
AXA Assurance Maroc	Représentée par M. Daniel ANTUNES, Président Directeur Général

VII. LES ORGANES DE DIRECTION

1. Le Directoire

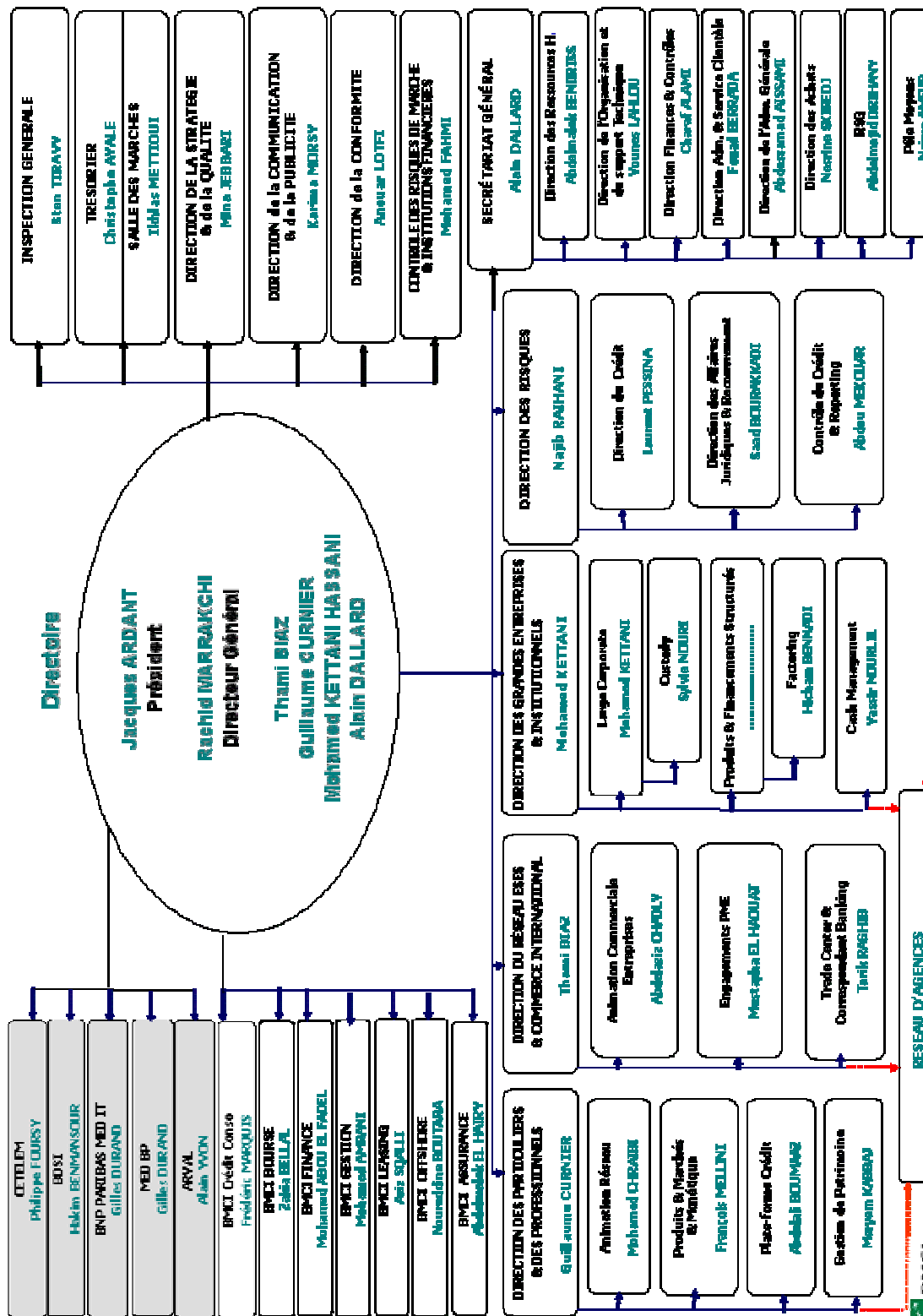
Suivant l'article 14 des statuts, le Directoire est composé d'un nombre de membres fixé par le Conseil de Surveillance et compris entre deux et sept. Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance.

La durée de leurs fonctions est fixée à trois années, et le mandat de membre du Directoire peut être renouvelé.

Au 1^{er} juin 2009, le Directoire de la BMCI se compose des membres suivants :

Nom	Qualité	Fonctions au sein de la BMCI
M. Jacques ARDANT	Président	Président du Directoire
M. Rachid MARRAKCHI	Membre	Directeur Général
M. Alain DALLARD	Membre	Secrétaire Général
M. Thami BIAZ	Membre	Directeur du réseau des entreprises et du commerce international
M. Guillaume CURNIER	Membre	Directeur de la clientèle des particuliers et des professionnels
M. Mohamed KETTANI HASSANI	Membre	Directeur de la clientèle des grandes entreprises, des institutionnels et des produits et Financements structurés

2. Organigramme fonctionnel de la BMCI au 31 mars 2009



3. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

▪ **M. Mourad CHERIF :**

Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, M. Mourad CHERIF a occupé plusieurs postes stratégiques au Maroc notamment Ministre du Commerce Extérieur, des Investissements Extérieurs et de l'Artisanat, Ministre des Finances et des Investissements, Ministre de l'Habitat, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Président Directeur Général de l'ONA et Directeur Général de l'OCP.

Depuis 2006, M. Mourad CHERIF occupe la fonction de Président du Conseil de Surveillance de la BMCI.

▪ **M. Jacques ARDANT :**

M. Jacques ARDANT a intégré le Groupe BNP Paribas en 1978. En 30 ans, il a exercé différentes fonctions de responsabilité dans le Groupe, notamment en Italie, en Grèce et à Paris, au sein de la Direction Banque de Détail à l'International. Il a rejoint l'UBCI – Tunisie (Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie) en 2003 en tant que Directeur du Territoire, Administrateur et Directeur Général.

Depuis le 1^{er} septembre 2008, M. Jacques ARDANT occupe la fonction de Président du Directoire de la BMCI.

▪ **M. Rachid MARRAKCHI :**

Ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris, et après une expérience de dix ans au sein de la Banque Commerciale du Maroc et du Groupe Ciments Français, M. Rachid MARRAKCHI a rejoint la BMCI en 1998 en tant que Directeur des Grandes Entreprises et Institutionnels puis Directeur Délégué en charge des Grandes Entreprises et Institutionnels, des Marchés des Capitaux et des Produits et Financements Structurés en 2002.

Depuis décembre 2005, M. Rachid MARRAKCHI occupe la fonction de Directeur Général et Membre du Directoire de la BMCI.

▪ **M. Alain DALLARD :**

M. Dallard a débuté sa carrière au sein du Groupe BNP Paribas en 1977 et a occupé plusieurs fonctions au sein du réseau en France. A partir de 1993, il est nommé Secrétaire Général dans plusieurs filiales du groupe BNP Paribas (Guadeloupe, Guyane, Togo, Madagascar et Tunisie).

Depuis Janvier 2009, M. Dallard occupe la fonction de Secrétaire Général et Membre du Directoire de la BMCI.

▪ **M. Mohamed KETTANI HASSANI :**

Diplômé de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises et titulaire d'une maîtrise en Administration des Affaires, M. Mohamed KETTANI HASSANI a intégré ABN Amro Bank en tant qu'Adjoint au Directeur du Corporate Banking en 1997, après une expérience au sein de la SGMB et de CITIBANK. Après la fusion de la BMCI avec ABN Amro Bank, il a occupé les postes de Chargé d'affaires Grandes Entreprises en 2001, puis Directeur « Produits et Financements Structurés » en 2003.

Depuis novembre 2005, M. Mohamed KETTANI HASSANI est nommé Directeur en charge de la Direction des Grandes Entreprises et des Institutionnels. Il est également Membre du Directoire de la BMCI.

▪ **M. Guillaume CURNIER :**

Ingénieur SUPELEC, M. Guillaume CURNIER a intégré le Groupe BNP Paribas en 1998. Il a occupé plusieurs fonctions avant d'intégrer en 2002 l'Inspection Générale du Groupe.

En septembre 2004, M. Guillaume CURNIER est nommé Inspecteur Général de la BMCI. Depuis mai 2007, il occupe la fonction de Directeur en charge de la Direction des Particuliers et des Professionnels, et est également Membre du Directoire de la BMCI.

▪ **M. Thami BIAZ :**

Titulaire d'une licence en Sciences Economiques, M. Thami BIAZ a intégré la BMCI en 1977. Il a occupé plusieurs postes au niveau du réseau avant d'être nommé Directeur de Crédit en 2001.

Depuis 2006, M. Thami BIAZ est nommé Directeur en charge de la Direction du Réseau Entreprises et du Commerce International. Il est également Membre du Directoire de la BMCI.

VIII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. Les comités existants

La BMCI a mis en place divers comités internes dédiés à la gestion des affaires courantes du Groupe au Maroc.

Ces comités ont pour fonction principale le suivi du bon déroulement des activités de différentes entités, dans le respect de normes générales de sécurité, des règles déontologiques établies et des principes prudentiels définis en vue de la limitation des risques opérationnels ou de gestion.

▪ **Comité Trésorerie :**

Ce Comité passe en revue, de façon bimensuelle, les points suivants :

- l'analyse des marchés ;
- la présentation des résultats ;
- la situation et l'examen des positions ;
- les opérations remarquables ;
- la politique de taux ;
- la gestion et le suivi de la liquidité ;
- la stratégie de la Banque en terme de produits financiers ;
- les risques de contreparties.

Le Comité de Trésorerie réunit : le Président du Directoire, le Directeur Général, le Secrétaire Général, le Directeur des Grandes Entreprises & Institutionnels, le Trésorier de la Banque, le Responsable du Contrôle des Risques de Marché & Institutions

Financières, le Responsable du Back-office, le Directeur du Risque, le Responsable de la Salle des Marchés, et le Responsable de la Gestion Actif Passif.

▪ **Comité ALM :**

Ce Comité se tient une fois par mois et traite des points suivants :

- la définition de la stratégie et politiques opérationnelles en matière de gestion du risque de taux d'intérêt et de liquidité ;
- la prise de décisions en matière de couverture financières ou commerciales ;
- le suivi du placement des fonds propres ;
- le pilotage de la structure bilantielle locale ;
- l'analyse de toute problématique significative évoquée par un métier.

Siègent au Comité ALM : le Président du Directoire, le Directeur Général, le Secrétaire Général, le Directeur des Grandes Entreprises & Institutionnels, le Trésorier de la Banque, le Responsable du Contrôle des Risques de Marché & Institutions Financières, le Directeur Finances & Contrôle, le Directeur du Risque, le Responsable de la Salle des Marchés, et le Responsable de la Gestion Actif Passif.

▪ **Comité Secrétariat Général :**

Ce Comité se tient une fois par semaine et traite de l'actualité de la semaine dans la Banque et ses filiales et discute des projets et des missions en cours concernant les processus opérationnels, moyens humains et généraux.

Le Comité de Secrétariat Général réunit, le Secrétaire Général, le Directeur de l'Administration Générale, le Directeur Finances & Contrôle, le Directeur des Ressources Humaines, le Directeur de l'Administration et des Services à la Clientèle, le Responsable RSG, le Directeur de l'Organisation et du support Technique, l'Inspecteur Général, le Directeur des Achats, le Directeur de la Stratégie & de la Qualité, et le Responsable du Pôle Moyens.

▪ **Comité Ressources Humaines :**

Ce Comité se tient une fois par mois. Il :

- détermine et valide la stratégie Ressources Humaines de la BMCI ;
- valide les propositions de mobilité ;
- valide les propositions d'orientations de carrière ;
- valide le plan de formation ;
- suit l'évolution des effectifs, du recrutement et de la masse salariale.

Sont présents à ce Comité : le Président du Directoire, le Directeur Général, le Secrétaire Général, le Directeur des Grandes Entreprises & Institutionnels, le Directeur du Réseau & du Commerce Extérieur, le Directeur des Particuliers & des Professionnels, le Directeur des Ressources Humaines, et le Responsable de la Gestion Individuelle de Carrières.

▪ **Comité Exploitation :**

Ce Comité s'informe sur l'actualité de la semaine en relation avec le déroulement et avancement des activités de la banque et de certaines de ses filiales, discute et traite des dossiers urgents ou en cours.

Tenu tous les lundis, ce Comité réunit une quinzaine de responsables de la banque et de ses filiales, en plus de conviés occasionnels, invités selon l'ordre du jour.

▪ **Comité Territoire :**

Il réunit deux fois par mois les principaux dirigeants de la BMCI avec l'ensemble des responsables des filiales du Groupe BNP Paribas au Maroc, soit une vingtaine de personnes en plus de représentants du Groupe BNP Paribas.

Ce comité se propose d'échanger les points de vue sur les questions liées :

- à la maîtrise des risques d'image et de réputation;
- au développement commercial;
- à l'optimisation des moyens.

▪ **Comité de Crédit :**

Ce Comité se réunit une fois par semaine, et prend des décisions relatives aux dossiers crédits qui lui sont soumis, après examen préalable⁷ de la ligne de métier concernée (DGEI, DPP...) et de la chaîne de risque (Direction du Risque).

Sept membres siègent à ce Comité : le Président du Directoire, le Directeur Général, le Directeur du Réseau & du Commerce Extérieur, le Directeur des Particuliers & des Professionnels, le Directeur des Grandes Entreprises & Institutionnels, le Directeur du Risque, et le Directeur du Crédit.

2. Rémunérations attribuées aux membres des organes d'administration et de direction

L'Assemblée Générale du 26 mai 2009, dans sa cinquième résolution, a fixé le montant des jetons de présence à allouer au Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2008 à 3.43 MDH.

3. Rémunération attribuée aux dirigeants

La rémunération annuelle brute attribuée aux dirigeants de la BMCI au titre de l'exercice 2008 s'élève à 15 MDH.

4. Prêts accordés aux membres du Directoire

Les prêts accordés aux membres du Directoire s'inscrivent dans la lignée directe d'une relation Etablissement Bancaire - Client, et sont réalisés conformément aux normes définies par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM). L'encours de crédits accordés aux membres du Directoire s'élève à 11.9 MDH à fin décembre 2008.

5. Prêts accordés aux membres du Conseil de Surveillance

Les prêts accordés aux membres du Conseil de Surveillance s'inscrivent dans la lignée directe d'une relation Etablissement Bancaire - Client, et sont réalisés aux conditions de marché et de garanties d'usage. L'encours de crédits accordés aux membres du Conseil s'élève à 23 MDH.

6. Intéressement et participation du personnel

Le personnel de la BMCI est invité régulièrement à participer aux programmes d'augmentations de capital réservées aux salariés de la maison mère BNP Paribas. Ces programmes, généralement annuels, constituent un véhicule financier, permettant de fidéliser et de récompenser l'ensemble des collaborateurs de la maison mère, y compris au Maroc.

⁷ En application du principe dit du « double regard ».

PARTIE IV : ACTIVITE DE LA BMCI⁸

⁸ Sauf mention contraire, les informations et données relatives à ce chapitre concernent la banque BMCI et non le Groupe.

I. HISTORIQUE ET PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

1940	<ul style="list-style-type: none"> Implantation au Maroc de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie via sa filiale la BNCIA dont le siège était installé à Alger.
1943	<ul style="list-style-type: none"> Création de la BMCI avec apport par la BNCIA de ses biens immeubles
1964	<ul style="list-style-type: none"> Marocanisation de la BMCI et augmentation de son capital social à 8.000 KDH
1972	<ul style="list-style-type: none"> Introduction en bourse des actions BMCI
1977	<ul style="list-style-type: none"> Filialisation de l'activité du crédit à la consommation et création de la société Union Africaine de Crédit (UFAC)
1986	<ul style="list-style-type: none"> Création d'Inter Leasing (devenue BMCI Leasing) spécialisée dans le crédit bail.
1994	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place du « Plan de restructuration 1994-97 » et augmentation du capital marquant l'implication de l'actionnaire principal (BNPI) dans la gestion opérationnelle de la Banque. Réorganisation de la banque par métiers et re-engineering de la force de vente par segments de clientèle.
1995	<ul style="list-style-type: none"> Restructuration de l'actionnariat de la BMCI à travers l'entrée de deux nouveaux actionnaires, la SANAD et le Groupe HOLMARCOM, à hauteur de 6% chacun. Développement des activités financières à travers : <ul style="list-style-type: none"> la filialisation de l'activité d'intermédiation boursière par la création de la société de Bourse BMCI Securities (devenue BMCI Bourse) ; la mise en place de la Salle des Marchés spécialisée dans les opérations de trésorerie et de changes ; la mise en place de l'activité de la Gestion de Portefeuille par le lancement de deux Sicav.
1996	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place du département « Trade Finance », spécialisé dans les relations internationales. Exploitation d'une structure Off-Shore à Tanger précédemment gérée par la BNP. Création du département de l'Ingénierie Financière spécialisé dans les opérations de haut de bilan.
1997	<ul style="list-style-type: none"> Achèvement du plan de redressement et élaboration du plan de développement « Horizon 2000 ».
1998	<ul style="list-style-type: none"> Réorganisation du réseau et spécialisation des sièges par filière : Agences Entreprises, Agences Particuliers et Professionnels. Création de BMCI Finance, Banque d'affaires de la BMCI création de BMCI Gestion.
1999	<ul style="list-style-type: none"> Lancement de BMCI Net, premier site boursier transactionnel au Maroc
2000	<ul style="list-style-type: none"> Emission du premier emprunt obligataire convertible en actions, coté en bourse, au Maroc (BMCI 400 MDH). Obtention de la certification ISO 9002 pour les activités de crédit et de remise documentaires. Obtention des notes F1 à court terme et A+ à long terme par l'agence Maghreb Rating. Création du Pôle Factoring
2001	<ul style="list-style-type: none"> Inauguration du « Trade Center BNP Paribas » de Casablanca Première opération de paiement de dividendes en numéraire ou en actions pour une société cotée au Maroc. Fusion - Absorption de la BMCI avec l'ex-AABM.

2002	<ul style="list-style-type: none"> ▪ BNP Paribas / BMCI et Merrill Lynch International / BMCE, désignées banque-conseil du gouvernement marocain pour l'émission d'un emprunt obligataire international (400 MEUR) ; ▪ Inauguration d'Arval PHH Maroc, filiale spécialisée dans la location de longue durée. ▪ Transfert de la totalité de la participation de la BNPI dans le capital de la BMCI à BNP Paribas BDDI Participations, dans le cadre de la réorganisation des participations de BNP Paribas à l'international.
2003	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modification des statuts de la Banque, qui devient une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
2004	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture de la période de conversion des obligations émises le 1^{er} septembre 2000 ▪ La BMCI change de logotype et adopte l'identité visuelle de la "courbe d'envol" de son actionnaire de référence, BNP Paribas. ▪ La BMCI est chef de file associé pour le placement des actions Maroc Telecom à l'occasion de son introduction en Bourse.
2005	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La BMCI est chef de file du syndicat de placement des obligations de la Société Financière Internationale (SFI), première émission obligataire en monnaie locale initiée par un organisme non résident dans la région Afrique et Moyen-Orient (1 Mrd de DH). ▪ Cetelem Maroc, société spécialisée dans le crédit à la consommation absorbe par voie de fusion la société BMCI Salaf opérant dans le même secteur.
2006	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Mourad CHERIF succède à M. Mustapha FARIS à la présidence du Conseil de Surveillance de la BMCI. M. FARIS demeure membre du Conseil de Surveillance de la BMCI et est nommé Président d'Honneur de la Banque.
2008	<ul style="list-style-type: none"> ▪ BMCI Bourse devient la première société de bourse marocaine et la première filiale du Groupe BMCI qui obtient la certification ISO 9001 (version 2000). ▪ M. Jacques ARDANT succède à M. Joël Sibrac à la Présidence du Directoire de la BMCI. ▪ La BMCI réalise une augmentation de capital social de 1 069 659 900 DH à 1 283 591 800 DH par apport en numéraire réservée aux actionnaires actuels et aux détenteurs des droits de souscription de la BMCI.
2009	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La BMCI lance la carte MASTERCARD Ladies First.

II. APPARTENANCE DE LA BMCI AU GROUPE BNP PARIBAS⁹

Au 31 décembre 2008, et à travers BNP Paribas BDDI – Participations, le Groupe BNP Paribas détient 66.21% du capital de la BMCI.

1. Présentation du Groupe BNP Paribas

BNP Paribas est l'un des plus grands réseaux bancaires internationaux, présent dans plus de 80 pays et qui compte à fin décembre 2008 plus de 170 000 collaborateurs dans le monde dont plus de 130 000 en Europe.

BNP Paribas détient des positions clés dans trois domaines d'activité :

- La Banque de Détail, regroupant trois pôles :
 - Banque de Détail en France (BDDF),
 - Banque de Détail en Italie : Banca Nazionale del Lavoro banca commerciale (BNL bc),

⁹ Document de référence BNP Paribas - 2008 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 11 mars 2009 ;

- BNP Paribas International Retail Services (IRS) rassemblant les activités de Personal Finance, Equipment Solutions, BancWest et Réseaux Marchés Emergents.
- Le pôle Asset Management & Services (AMS) ;
- Le pôle Corporate and Investment Banking (CIB).

A travers la filiale BNP Paribas BDDI Participations contrôlée à 100% par le Groupe BNPP, la BMCI fait partie du pôle IRS qui regroupe près de 78 900 collaborateurs œuvrant dans 55 pays.

Cette activité s'exerce de longue date en Afrique, notamment au travers des BICIs (Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie) qui constituent l'un des premiers réseaux bancaires d'Afrique francophone.

2. Historique du Groupe

1966	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de la Banque Nationale de Paris (BNP), née de la fusion entre la BNCI et le CNEP. La fusion est la plus grande opération de restructuration bancaire en France depuis la fin de la seconde guerre mondiale.
1968	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas
1982	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nationalisation de la BNP et de la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas
1987	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Privatisation de la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas : avec 3,8 millions d'actionnaires individuels, la Compagnie Financière est la société qui compte le plus d'actionnaires au monde.
1993	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Privatisation de la BNP : Lancement de nouveaux produits et services bancaires, le développement des activités sur les marchés financiers, l'expansion en France et au niveau international et la préparation de l'avènement de l'euro
1998	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de Paribas, née de la fusion de trois institutions : la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas, la Banque Paribas et la Compagnie Bancaire.
1999	<ul style="list-style-type: none"> ▪ À l'issue d'une double offre publique d'échange et d'une opération boursière de six mois, la BNP et Paribas réalisent leur rapprochement qui permet la constitution d'un leader européen de l'industrie bancaire.
2000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de BNP Paribas (23 mai) : Le nouveau Groupe fixe l'ambition de construire la banque de demain en devenant un acteur de référence à l'échelle mondiale.
2006	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition de BNL bc, la 6^{ème} banque italienne. Cette acquisition transforme BNP Paribas en lui donnant un deuxième marché domestique en Europe.
2009	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition de Fortis Banque (75%) et de Fortis Insurance Belgium (25%).

3. Renseignements sur le capital social de BNP Paribas

Au 31 décembre 2008, le capital social de BNP Paribas s'élevait à 1 823 540 634 euros composés de 911 770 317 actions d'un nominal de 2 euros chacune.

Ces actions, entièrement libérées, sont de forme nominative ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

4. Evolution de l'actionariat

Au cours des trois dernières années, le capital de BNP Paribas a évolué comme suit :

Actionnaires	2006		2007		2008	
	Nb d'actions*	% du Capital	Nb d'actions*	% du Capital	Nb d'actions*	% du Capital
AXA	52.65	5.70%	53.56	5.9%	53.08	5.8%
Salariés	49.36	5.30%	52.64	5.8%	57.69	6.3%
Mandataires sociaux	0.26	0.03%	0.36	0.04%	0.43	0.05%
Actions détenues par le Groupe	19.25	2.10%	9.14	1.0%	5.46	0.6%
Actionnaires individuels	59.55	6.40%	57.00	6.3%	64,36	7.1%
Investisseurs institutionnels	693.47	74.50%	717.40	79.3%	717.75	78.8%
Autres	55.93	6.01%	15.16	1.7%	13.00	1.4%
Total	930.47	100%	905.26	100%	911.77	100%

Source : Document de référence 2008 BNP Paribas
 * : en millions d'actions.

À la connaissance de l'entreprise, il n'existe aucun actionnaire, autre que la société AXA, qui détienne plus de 5% du capital ou des droits de vote. Il n'existe pas, à la connaissance de BNP Paribas, d'accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son mode de contrôle.

Les actions BNP ont été admises à la cote officielle de la Bourse de Paris le 18 octobre 1993, première date de cotation après la privatisation.

Le titre est négocié à Londres sur le SEAQ International, à la Bourse de Francfort, ainsi qu'à Milan sur le MTA International depuis le 24 juillet 2006.

Depuis le 13 mars 2000, l'action BNP Paribas est également cotée à la Bourse de Tokyo (elle y a intégrée, en outre, la «First Section» le 7 février 2005).

De plus, un programme ADR (American Depositary Receipt) 144A «Level 1» est actif aux États-Unis depuis la privatisation de la BNP. JP Morgan Chase agit en tant que banque dépositaire (1 action BNP Paribas est représentée par 2 ADR).

Depuis le 17 novembre 1993, la BNP fait partie des sociétés constituant l'indice CAC 40. Elle a par ailleurs intégré l'EuroStoxx50 le 1^{er} novembre 1999, et le titre de la Banque entre dans la composition du Dow Jones Stoxx50 depuis le 18 septembre 2000. En 2007, BNP Paribas a intégré l'indice «Global Titans 50», qui regroupe les 50 plus grandes entreprises mondiales.

Enfin, l'action BNP Paribas figure dans les principaux indices de référence du Développement Durable : Aspi Eurozone, FTSE4Good (Global et Europe 50), DJ SI World et DJ SI Stoxx.

5. BNP Paribas en chiffres

En millions d'euros	2007	2008
Total Bilan	1 694 454	2 075 551
PNB	31 037	27 376
Résultat Brut d'Exploitation	12 273	8 976
Résultat net part Groupe	7 822	3 021
Capitalisation boursière*	67.20	27.6

Source BNP Paribas (Norme IFRS)

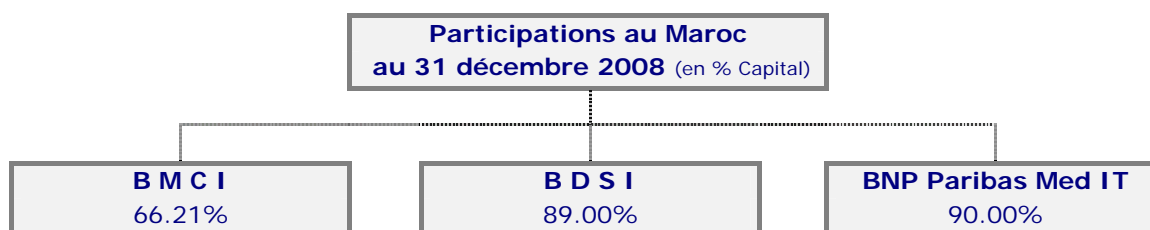
*: en milliards d'euros, au 31 décembre

6. Notations de BNP Paribas

	Standard & Poor's	Moody's	Fitch
Rating à long terme	AA	Aa1	AA
Dernière date d'attribution	28/01/2009	16/01/2009	03/02/2009
Perspective	Négative	Négative	Négative

Source : Document de référence 2008 BNP Paribas déposé à l'AMF le 11 mars 2009

7. Participations de BNP Paribas au Maroc



Source : BMCI

A travers la filiale BNP Paribas BDDI Participations contrôlée à 100% par le Groupe BNP Paribas, la BMCI fait partie du pôle IRS qui regroupe près de 78 900 collaborateurs œuvrant dans 55 pays.

8. La BMCI et le Groupe BNP Paribas

Les synergies entre le Groupe BMCI et sa maison mère sont principalement incarnées par la coopération technique qui constitue un ensemble de prestations de services réalisées par BNPP pour le compte de sa filiale dans le domaine du savoir-faire bancaire.

Cette coopération permet ainsi le transfert de la technologie bancaire notamment dans les domaines suivants :

- la recherche, la préparation, l'affectation et le détachement auprès du Groupe au Maroc, pour des durées variables, d'agents experts pour la formation des collaborateurs locaux ;

- le savoir-faire en matière d'exploitation bancaire et de commercialisation de produits et de services à haute valeur ajoutée ;
- la mise en place (ou la mise à jour) des fonctions de contrôle interne (audit, risques, contrôle de gestion...) et de l'organisation comptable, administrative, informatique... permettant l'adaptation des outils de gestion locaux à l'évolution des besoins et du progrès technologique.

Par ailleurs, et au niveau local, la BMCI a développé depuis plusieurs années un *Business Model* couvrant une large partie des activités du groupe BNP Paribas, et assurant un *Cross-Selling* important entre l'ensemble des activités et des filiales du groupe au Maroc¹⁰.

III. STRUCTURE DES PARTICIPATIONS DE LA BMCI

L'activité de la BMCI est orientée vers une clientèle haut de gamme sur chacun des segments ciblés : Grandes entreprises, Institutionnels, PME-PMI, Professionnels, et Particuliers. La banque s'appuie sur l'apport de sa force de vente incarnée par un réseau d'agences spécialisé par type de clients et par les synergies développées entre les filiales du Groupe BMCI.

A fin décembre 2008, on dénombre 242 agences et 1 bureau de représentation à Paris, plus de 385 000 comptes de clients privés et 36 000 comptes d'entreprises dans le portefeuille de la BMCI.

Par ailleurs, l'extension continue du réseau d'agences et la mise à niveau des équipements informatiques se sont poursuivies dotant ainsi la banque des meilleurs atouts pour assurer une croissance rentable.

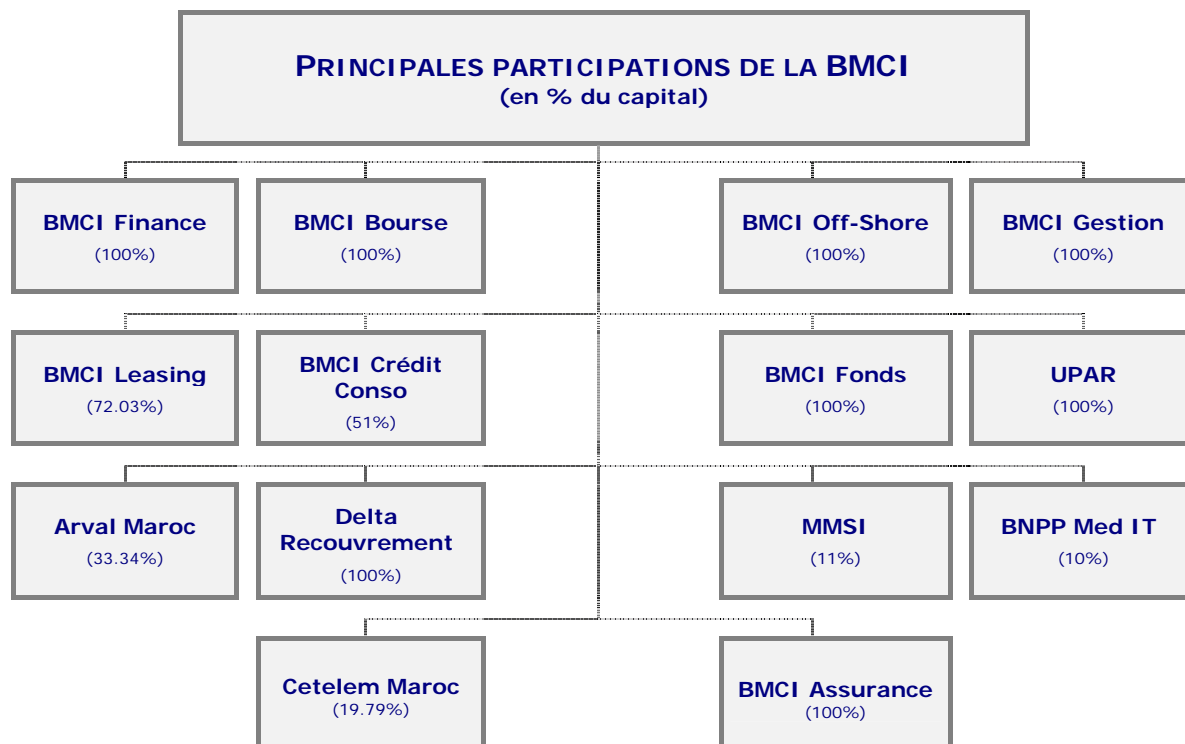
Parallèlement à son activité de banque commerciale, la BMCI est présente dans de nombreux métiers à travers des filiales ou sociétés spécialisées dont principalement :

- BMCI Leasing (Crédit-bail),
- BMCI Bourse (Intermédiation boursière),
- BMCI Gestion (Gestion de l'épargne privée),
- BMCI Finance (Banque d'affaires),
- BMCI Banque Off-Shore (présente sur la place Off-Shore de Tanger),
- BNP Paribas Méditerranée Innovation & Technologies («BNPP Med IT», Conseil et commerce de produits informatiques),
- MMSI (Ingénierie des Systèmes d'information, ex-BDSI),
- BMCI Crédit Conso (Crédit à la consommation), et
- Arval Maroc (Location Longue Durée).

La BMCI dispose d'autres filiales telles que UPAR, BMCI Fonds et Delta Recouvrement ayant pour objet respectif, les prises de participations, la gestion des FCP et la récupération des créances contentieuses par voie de participation aux ventes aux enchères publiques.

¹⁰ C'est le cas, par exemple de la création de BMCI Crédit Conso en Décembre 2005, filiale détenue conjointement par deux entités du Groupe BNP Paribas : la BMCI et Cetelem Maroc. Par ailleurs, tous les produits de toutes les filiales du Groupe BNP Paribas présentes au Maroc, sont commercialisés via le réseau de la BMCI.

1. Organigramme à fin décembre 2008



Source : BMCI

2. Présentation des principales filiales de la BMCI¹¹ :

a. *BMCI Off-Shore* :

Activité	Banque Off-Shore
Capital Social	5.5 millions USD
% de détention et du droit de vote	100% BMCI
Situation nette	8.9 millions USD
Effectif	5
Chiffre d'affaires	30.3 millions USD
Résultat net	2.84 millions USD

Source : BMCI

En 1992, la promulgation de la loi 58-90 a permis la création d'une place financière off-shore dans la ville de Tanger.

Le Groupe BNP a été parmi les premiers à s'y installer, avant de céder son activité en 1995 à la BMCI, donnant ainsi naissance à BMCI Off-Shore, dont le siège social se situe à proximité de la zone franche d'exportation de Tanger.

Grâce aux synergies avec les lignes de métier du groupe, BMCI OFFSHORE a réalisé des évolutions positives des principaux indicateurs de performance.

- Les emplois globaux moyens ont augmenté de 34% par rapport à l'année précédente.

¹¹ A fin décembre 2007

- Le PNB a atteint 5.2 millions USD en progression de 21% par rapport à 2007, et le résultat d'exploitation a augmenté de 24% par rapport à 2007 pour atteindre 4.5 millions USD.
- Le résultat net a baissé de 14,8% par rapport à 2007 pour se situer à 2.84 millions USD, suite au passage, en 2008, au régime fiscal de droit commun à taux plein d'IS soit 37%.

Produits et Services Commercialisés :

BMCI Banque Offshore propose aux entreprises implantées dans la Zone Franche d'Exportation de Tanger et à l'étranger une gamme de produits et services, décrits comme suit :

- Financement en devises des investissements et des besoins en fonds de roulement ;
- Emission de cautions et avals en couverture des risques commerciaux et souverains ;
- Ouverture d'accréditifs ;
- Encaissements chèques, effets et remises documentaires,
- Achat de créances sans recours sur les cédants (factoring, escompte d'effets...) ;
- Opérations de leasing en devises ;
- Opérations de placement et de gestion de patrimoine ;
- Conseil de prospection des marchés et montages financiers adaptés ;
- Produits de gestion de la trésorerie des entreprises Offshore ;
- Opérations de change et de couverture des risques de marché et de taux ;
- Opérations de virements en devises.

b. BMCI Leasing :

Activité	Financement en leasing de biens mobiliers et immobiliers
Capital Social	80 000 000 DH
% de détention et du droit de vote	72.03% BMCI - 14.9% Axa Assurance Maroc - 12.9% RMA Wataniya
Situation nette	185.8 MDH
Effectif	37
PNB	141.1 MDH
Résultat net	42.72 MDH

Source : BMCI

Depuis sa création en 1986, BMCI Leasing a développé une réelle expertise dans l'activité du leasing et principalement du leasing immobilier, en profitant de l'expérience du Groupe BNP Paribas et de l'appui du réseau de la BMCI.

Dans un environnement marqué par les répercussions de la hausse de la TVA sur les loyers de 10% à 20% promulguée par la loi de Finances 2008 et la suppression de son exonération sur les investissements, le secteur du crédit-bail a été moins performant que les deux dernières années.

Dans ce contexte, BMCI Leasing a poursuivi le développement de son activité. Ainsi, la nouvelle production a atteint un niveau global de 1 861 millions de dirhams, en évolution de 10% par rapport aux réalisations de 2007.

Les financements en crédit-bail immobilier, très recherchés par l'ensemble de la profession, ont enregistré une forte progression soit 50% par rapport à 2007, tandis que ceux en crédit-bail mobilier n'ont augmenté que de 4%.

Malgré les rachats anticipés, l'encours net des crédits a enregistré une hausse de 20 % par rapport à fin décembre 2007. De même, les financements en crédit bail immobilier ont atteint un niveau historique de 1,2 milliards de dirhams, soit 29% de l'encours global.

En matière de résultats, le PNB ne s'est amélioré que de 4% (contre 37% en 2007), du fait de la baisse, imposée par le marché, des taux de facturation appliqués à la clientèle et de la forte hausse des frais financiers (+24%).

En revanche et grâce à la maîtrise du coût du risque et la baisse de l'IS de 39,6% à 37%, le résultat net s'est apprécié de 26% pour atteindre 42,6 millions de dirhams.

Produits et Services Commercialisés :

BMCI Leasing propose des solutions de crédit bail adaptées à sa clientèle pour le financement ses projets d'investissement :

- *Le leasing immobilier*, qui permet de financer l'intégralité des investissements immobiliers pour l'acquisition notamment de bureaux, sièges sociaux, locaux commerciaux, usines, hangars ;
- *Le leasing automobile*, pour financer l'achat de voitures, en déduction de la TVA ;
- *Le leasing équipement*, pour l'acquisition de matériels ou de véhicules utilitaires.

BMCI Leasing propose également à sa clientèle des produits d'assurances liés aussi bien au matériel financé qu'au crédit souscrit :

- *ASSURLEASE Dommages*, qui garantit, en cas de sinistre total ou partiel (vol, dégâts des eaux, incendie...) le matériel, les engagements financiers ainsi que les frais supplémentaires liés au dommage ;
- *ASSURLEASE Vie*, qui garantit, en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive, la prise en charge des sommes restant dues à BMCI Leasing et dégage les ayants droit de toute obligation financière.

c. BMCI Bourse :

Activité	Intermédiation boursière
Capital Social	20.0 MDH
% de détention et du droit de vote	100% BMCI
Situation nette	28.8 MDH
Effectif	12
Chiffre d'affaires	15.8 MDH
Résultat net	7.20 MDH

Source : BMCI

BMCI Bourse doit sa création en 1995 à la volonté de la banque d'être un acteur de première importance dans le marché boursier marocain.

Après cinq années consécutives de tendances haussières du marché boursier, l'évolution s'est inversée en 2008 : les deux indices de référence ont enregistré de fortes baisses avec -15.35% pour le MASI et -15.36% pour le MADEX.

Ces contre-performances sont dues à la poursuite de l'impact psychologique de la crise financière internationale sur la Bourse de Casablanca.

Le volume global des transactions sur le marché des actions a atteint 218 milliards de dirhams, en diminution de 33.1% par rapport à l'année 2007.

Sur le même trend, la capitalisation boursière a baissé de 9,3% depuis le début de l'année 2008, s'établissant à 532 milliards de dirhams.

Dans ce contexte, BMCI Bourse a réalisé, au titre de l'année 2008, un chiffre d'affaires de 15,8 millions de dirhams contre 23,4 millions de dirhams en 2007, en baisse de 32,9%.

Cette régression s'explique par le repli des volumes négociés sur le marché (et sa concentration sur des valeurs ayant activé leurs programmes de rachat), le recul du nombre d'IPO, et par la non récurrence des opérations d'allers-retours enregistrées en 2007 (augmentation de la TPCVM à 15% en 2008 et suppression des abattements fiscaux relatifs aux placements actions pour les institutionnels).

Produits et Services Commercialisés :

BMCI Bourse a pour principales missions :

- l'exécution de transactions sur les valeurs mobilières,
- le conseil en placement boursier pour le compte de la clientèle,
- la réalisation des opérations de contrepartie, et
- la participation au placement de titres.

d. BMCI Gestion :

Activité	Gestion d'actifs
Capital Social	1.0 MDH
% de détention et du droit de vote	100% BMCI
Situation nette	22.8 MDH
Effectif	16
Chiffre d'affaires	61.7 MDH
Résultat net	21.11 MDH

Source : BMCI

BMCI GESTION a été créée en 1995. Appartenant à la ligne de métiers de gestion d'actifs du Groupe BNP Paribas sous la tutelle de « BNP Paribas Asset Management », BMCI GESTION a mis en place une politique de gestion selon les standards internationaux.

Dans un contexte très difficile des marchés, BMCI Gestion a maintenu sa position de 4ème rang avec une part de marché de 6,5% contre 9,1% l'année précédente.

Au 26 décembre 2008, les actifs gérés s'élèvent à 10 milliards de dirhams, en baisse de 16,6% par rapport à fin 2007.

En effet, dans un contexte haussier des taux et de baisse du marché boursier, la société a subi une baisse importante de ses actifs « Grand Public ».

En matière de rentabilité, le chiffre d'affaires net s'est élevé à 61.7 millions de dirhams en légère baisse par rapport à 2007.

Le résultat net de 2008 s'est établi à 21 millions de dirhams en progression de +15% par rapport à 2007.

Produits et Services Commercialisés :

A travers une gamme variée d'OPCVM et un service personnalisé, BMCI Gestion propose à ses clients des produits, en fonction des horizons de placement souhaités et des performances attendues :

- BMCI CASH : Sicav destinée aux clients qui souhaitent bénéficier simultanément de la rentabilité et de la liquidité de leurs placements sur une durée de 9 à 18 mois ;
- BMCI TRESO PLUS : Sicav destinée aux clients qui souhaitent optimiser leurs excédents de trésorerie à court terme et en toute sécurité ;
- BMCI TRESORERIE : destinée aux clients qui souhaitent rémunérer leurs excédents de trésorerie ponctuels à très court terme et en toute sécurité. Compte tenu de la valeur de la part, cette SICAV est réservée aux clients ayant des fonds importants à placer ;
- BMCI EPARGNE VALEURS : recommandée aux clients qui souhaitent une gestion dynamique de leur capital et qui visent des plus-values significatives à plus long terme ;
- BMCI EPARGNE CROISSANCE : SICAV diversifiée entre actions et obligations. Elle est recommandée aux clients qui souhaitent valoriser leurs actifs dans un horizon moyen terme en profitant à la fois des rendements obligataires et des opportunités du marché boursier ;
- BMCI EPARGNE OBLIGATIONS : SICAV obligataire destinée aux clients qui souhaitent rentabiliser leur épargne à moyen terme de façon prudente.

e. BMCI Finance :

Activité	Banque d'Affaires
Capital Social	8.5 MDH
% de détention et du droit de vote	100% BMCI
Situation nette	-0.4 MDH
Effectif	8
Chiffre d'affaires	7.3 MDH
Résultat net à fin décembre	-8.54 MDH

Source : BMCI

Spécialisée dans l'activité de Banque d'Affaires, BMCI Finance a réalisé, depuis sa création en 1998, plusieurs opérations en matière de conseil, d'ingénierie financière et d'appel au marché des capitaux.

BMCI Finance a affirmé sa contribution au développement du marché financier marocain en profitant de l'expertise du Groupe BNP Paribas et de l'appui du réseau de la BMCI.

L'année 2008 a été marquée par l'aboutissement de deux introductions en bourse exclusivement par augmentation de capital.

BMCI Finance a également accompagné la BMCI dans la réalisation de l'augmentation de capital de 1,5 milliards de dirhams clôturée avec succès en fin d'année, permettant à la BMCI de se conformer aux exigences de la Banque Centrale.

En 2008, BMCI finance a enregistré une perte de -8.54 millions de dirhams du fait d'une dotation financière s'élevant à 14.5 millions de dirhams.

Produits et Services Commercialisés :

BMCI Finance met à la disposition de sa clientèle composée d'entreprises une offre globale et intégrée de services, articulée autour de trois domaines d'activité :

- **Corporate Finance :**
 - Conseil en privatisation et concession ;
 - Conseil en fusions et acquisitions ;
 - Recherche de partenaires et constitution de tours de table ;
 - Conseil en financement d'infrastructures.
- **Origination et Conversion de Dettes :**
 - Conseil en financement par appel au marché financier ;
 - Conversion de dettes et rachat de fonds bloqués.
- **Capital Investissement :**
 - Etude de projets d'investissement ;
 - Evaluation des opportunités d'investissement ;
 - Prise de participations (capital risque, capital développement et capital transmission).

f. Arval Maroc :

Activité	Location Longue Durée et Gestion de véhicules d'entreprises
Capital Social	30.0 MDH
% de détention et du droit de vote	33.34% BMCI - 66.66% Arval PHH
Situation nette au 31-12-2007	-21.5 MDH
Effectif	45
Chiffre d'affaires au 31-12-2007	125.2 MDH
Résultat net	-3.854 MDH

Source : BMCI

Spécialisée dans la location longue durée et la gestion de véhicules d'entreprise, Arval PHH Maroc a démarré ses activités en octobre 2002. Sa création résulte de l'association de la BMCI avec Arval PHH, toutes deux filiales du Groupe BNP Paribas.

Dans un marché en forte concurrence, Arval Maroc a confirmé sa part de marché à hauteur de 15% pour une 3ème position en nombre de véhicules gérés.

L'activité a effectivement connu une très forte croissance en 2008 avec un parc de véhicules loués et un chiffre d'affaires en forte hausse par rapport à 2007.

En effet, le parc de véhicules loués a progressé de +24% par rapport à 2007 grâce à un nombre de nouveaux véhicules en hausse de 40% par rapport à 2007. Ces nouveaux véhicules mis en location correspondent à une production de 180 millions de dirhams (+44% par rapport à 2007). Le chiffre d'affaires a atteint 150 millions de dirhams, soit une croissance de 25% par rapport à l'exercice précédent.

Produits et Services Commercialisés :

Arval Maroc propose aux entreprises de leur louer les véhicules neufs choisis par eux avec ou sans prestations associées ou tout simplement de gérer leur parc automobile.

Elle propose également une large palette de prestations pour permettre à ses clients de maîtriser les coûts et la gestion de leur parc automobile, tout en garantissant la mobilité des conducteurs. Il s'agit notamment des services suivants :

- Assistance et conseil pour le choix des véhicules ;
- Gestion de l'entretien et des réparations des véhicules ;
- Dépannage et remorquage des véhicules et mise à disposition des véhicules de remplacement ;
- Gestion des primes d'assurance et des sinistres ;
- Mise en place et gestion des cartes de carburant.

g. BMCI Assurance :

Activité	Courtier en Produits d'assurances
Capital Social	100 000 Dirhams
% de détention et du droit de vote	100% BMCI
Situation nette	6.1 MDH
Effectif	2
Chiffre d'affaires	9.99 MDH
Résultat net	5.93 MDH

Source : BMCI

Créée en septembre 2005, BMCI Assurance est une société de courtage en assurances. Elle doit sa création à la volonté de la banque d'être un acteur de première importance dans le marché de la bancassurance marocain.

Avec plus de 10 millions de dirhams, BMCI Assurance a doublé son chiffre d'affaires au titre de l'année 2008.

En terme de rentabilité, le résultat net s'est établi à 5,9 millions de dirhams contre 2,3 millions de dirhams en 2007. Le coefficient d'exploitation s'est également amélioré pour atteindre 16%.

Produits et Services Commercialisés :

BMCI Assurance permet au groupe BMCI de développer l'activité bancassurance et de reprendre la commercialisation des produits dommages tels que l'assurance multirisque habitation, multirisque professionnelle, moyens de paiement ...

h. Cetelem Maroc :

Activité	Crédit à la consommation
Capital Social	84.5 MDH
% de détention et du droit de vote	19.79% BMCI - 80% Cetelem France
Situation nette au 31-12-2007	141.3 MDH
Effectif	125
PNB au 31-12-2007	147.1 MDH
Résultat net	47.95 MDH

Source : BMCI

Cetelem SA a été créée en 1997 et, Cetelem Maroc est née en 2005 de la fusion absorption de Cetelem SA et de BMCI Salaf.

Cetelem Maroc est filiale à 80% de Cetelem France, elle même filiale du Groupe BNP Paribas à hauteur de 100%.

Produits et Services Commercialisés :

Cetelem Maroc commercialise les produits suivants :

- *Crédit d'équipement domestique* : crédits accordés pour l'acquisition d'équipements notamment électroménagers ;
- *Prêt Personnel* : appelé généralement « *crédit non affecté* », car la destination des sommes prêtées n'est pas identifiée par les cocontractants. Le client utilise librement les sommes ainsi prêtées.
- *Crédit Renouvelable* : dit crédit revolving. Il consiste à mettre à la disposition du client une réserve d'argent permanente et renouvelable. Cette réserve est déterminée au moment de l'allocation du premier crédit, en fonction des possibilités d'endettement et de remboursement du client.

IV. ACTIVITE DU GROUPE BMCI¹²

1) Principaux produits commercialisés par la BMCI

a. LES CARTES¹³

⇒ **Carte Reflex VISA Electron**

La carte Reflex VISA Electron est une carte à puce de retrait et paiement domestique, à débit immédiat, qui offre au client une maîtrise totale de ses dépenses.

A chaque opération, une consultation se déclenche automatiquement pour vérifier le solde et l'autorisation disponible.

⇒ **Carte VISA Classic**

La VISA Classic est une carte à puce domestique qui permet une grande souplesse d'utilisation en paiement et en retrait grâce à des autorisations élevées.

Elle est acceptée chez les commerçants affiliés à VISA ainsi que dans les GAB BMCI et ceux des confrères.

⇒ **Carte MasterCard Privilège Gold**

Avec cette carte à puce, la BMCI offre à ses clients haut de gamme, une carte aux capacités de paiement et retrait étendues, assortie d'une multitude de services (commande de chéquier dans les GAB BMCI, possibilité de débit différé, etc.)

⇒ **Carte VISA Gold International**

C'est une carte à puce haut de gamme qui offre aux clients qui se déplacent à l'étranger des possibilités de retrait et de paiement importantes ainsi que des services à forte valeur ajoutée (assurance perte & vol en inclusion, assistance en cas de perte ou de vol de la carte, dépannage cash, etc.).

¹² Base : Comptes Consolidés

¹³ Toutes les cartes BMCI VISA et MASTER CARD sont à puce.

⇒ **Carte Visa Platinum**

Prestigieuse, la carte à puce Visa Platinum est une carte de paiement et de retrait à usage local destinée aux clients VIP de la BMCI.

Elle offre des possibilités de retrait et de paiement conséquentes, un support privilégié¹⁴, de même qu'une inscription au programme Maroc Premium, qui comprend des réductions et des avantages chez de nombreux commerçants au Maroc, des guides haut de gamme et un magazine.

⇒ **Carte VISA Electron Odysée**

Très pratique pour les clients se déplaçant à l'étranger, cette carte à puce est une carte prépayée pour les dotations à l'international : dotation touristique, dotation Omra, dotations pour voyages professionnels.

⇒ **Carte VISA 3 Fois**

Lancée en avant première au Maroc par la BMCI, la carte Visa 3 Fois est une carte innovante qui permet aux clients de régler leurs dépenses en 3 fois.

Que ce soit pour un coup de cœur, un imprévu ou tout simplement une dépense importante, la carte Visa 3 Fois offre à ses détenteurs la possibilité d'étaler leurs règlements dans le temps et de préserver ainsi l'équilibre de leurs budgets.

⇒ **Carte VISA Alizé International**

C'est une carte à puce de retrait et de paiement domestique et international, à débit immédiat, qui offre au client une maîtrise totale de ses dépenses.

A chaque opération, une consultation se déclenche automatiquement pour vérifier le solde et l'autorisation disponible.

b. LES PACKAGES

⇒ **Présence Plus**

Le Contrat Présence Plus est une offre globale de produits et services complémentaires regroupés autour du compte de chèques, qui permet au client de mieux vivre sa Banque au quotidien.

Dans ce contrat, diverses formules sont proposées au client en fonction de ses revenus et de son endettement global.

⇒ **Le Pack Intégral**

Le Pack Intégral est une offre globale de produits et services complémentaires regroupés autour du compte de chèques, spécifiquement conçu pour les salariés des entreprises signataires d'une Convention avec la BMCI.

⇒ **Le Pack Moumayaz**

C'est une offre globale de produits et services complémentaires regroupés autour du compte de chèques, spécifiquement conçu pour les fonctionnaires et agents de l'Etat.

⇒ **Im@gine**

Im@gine est une offre packagée pour les 18-25 ans, comprenant des produits et services bancaires adossés au compte de chèques et des avantages extra bancaires. Cette offre se décline en deux formules proposée en fonction de la situation du client une formule « Jeune Etudiant », et une formule « Jeune Actif ».

¹⁴ Numéro d'appel exclusif pour les porteurs

⇒ **Be Free**

Cette offre est destinée aux jeunes de moins de 18 ans pour les aider à se familiariser progressivement avec le monde de la banque.

Avec cette formule, les mineurs disposent d'un compte d'épargne rémunéré et productif d'intérêts, fonctionnant selon les mêmes conditions qu'un compte sur carnet et assorti d'une carte de retrait B Free.

⇒ **Jiware**

Cette offre, à destination des Marocains Résidents à l'Étranger, est une association de produits et services bancaires adossés au compte en dirhams convertibles.

L'offre Jiware propose en option la carte privative « Jiware » permettant des transferts rapides et pratiques. Des avantages spécifiques sont, par ailleurs, réservés aux clients bancarisés BMCI/ BNPP.

⇒ **Im@gine International**

C'est une offre à destination des étudiants. Elle est une association de produits et services bancaires adossés au compte.

L'offre propose les produits de banque au quotidien (compte, carte, bmcinet) et d'avantages complémentaires permettant des transferts rapides et pratiques, et des avantages spécifiques réservés aux clients bancarisés BMCI/BNPP, ainsi que l'accès à différents crédits pour financer leurs études au Maroc ou à l'étranger : Crédit Start, Crédit Sup, Crédit Sup Plus.

c. ASSURANCE

⇒ **Assur Plus-Vie**

Cette offre garantit le versement d'un capital déterminé à l'avance par le souscripteur, en sa faveur s'il est atteint d'invalidité totale et définitive, ou en faveur des bénéficiaires désignés par lui ou à ses ayants droit, s'il décède.

⇒ **Assur-Plus Hospitalisation & Indemnité Pro**

Elle garantit, en cas d'hospitalisation suite à une maladie ou un accident, le versement d'une indemnité journalière forfaitaire dont le montant varie selon l'option choisie.

⇒ **Assur-Plus Retraite**

C'est un contrat qui permet au client de se constituer une retraite par capitalisation, moyennant le versement de primes périodiques et ou complémentaires, et qui prévoit en plus un capital en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive du client.

⇒ **Assur-Plus Réussite**

Cette offre permet de constituer progressivement une épargne par capitalisation pour assurer le financement des études supérieures d'un enfant ou le doter d'un capital destiné à faciliter son entrée dans la vie active.

⇒ **Assur-Plus Habitation**

Cette multirisque habitation est destinée à tout client particulier propriétaire, copropriétaire ou locataire d'un logement à usage d'habitation qu'il occupe à titre de résidence principale ou secondaire.

Ce contrat offre un éventail complet de garanties pour la couverture du patrimoine personnel, des responsabilités civiles inhérentes à la vie privée et des accidents de travail du personnel de maison.

Ce contrat peut être souscrit lors de l'octroi des prêts immobiliers.

⇒ **Assur-Plus Protection Accidents**

Ce produit d'assurance permet au client, ainsi que sa famille, de bénéficier d'une couverture complète en cas d'accident de la vie quotidienne : une prise en charge des frais médicaux et d'hospitalisation, une garantie d'assistance 24h/24 et 7j/7, et le versement d'un capital en cas de décès ou d'invalidité totale ou partielle.

⇒ **Assur-Plus Carte**

C'est un contrat d'assurance qui permet au client de se faire rembourser les pertes pécuniaires subies, à concurrence des montants garantis, suite au vol ou à la perte de sa carte bancaire, ainsi que le retrait effectué par force et vol par agression des montants retirés.

d. ASSISTANCE

⇒ **Assur-Plus Assistance MRE**

Ce contrat MRE regroupe un ensemble de produits d'assistance complémentaires. Il est destinée aux MRE et intervient 24h/24 et 7j/7 en cas de sinistre survenu lors des déplacements des bénéficiaires vers le Maroc ou à partir du Maroc dans les cas de « Perte et vol de bagages », « Panne, accident ou vol de véhicule », et « Maladie, décès ».

⇒ **Secours Plus**

C'est un ensemble de produits d'assistance complémentaires, destiné à toute personne résidant au Maroc et intervient, 24h/24 et 7j/7, dans les cas de « Perte et vol de bagages », « Panne, accident ou vol de véhicule », et « Maladie, décès ».

e. TELEMATIQUE

⇒ **BMCI Net Particuliers**

BMCI Net (www.bmcinet.net) permet au client de gérer ses comptes 24h/24 et 7j/7 sans se déplacer, au moment qui lui convient le mieux.

Le site comprend une partie libre accessible au public et une partie privée réservée aux clients abonnés.

⇒ **BMCI SMS**

C'est un service de banque à distance qui permet au client de recevoir sur son téléphone portable des informations sur son compte sous forme de message texte succinct.

f. CREDITS

⇒ **Prêt projet Plus :**

C'est un prêt à financement multiple qui s'articule autour d'une tranche de crédit habitat (Prêt Habita Plus) et d'une tranche de crédit consommation.

Une solution de financement qui fait bénéficier le client non seulement d'un crédit immobilier mais également d'un crédit privé, pour réaliser un 2^{ème} projet (meubler sa maison, acheter une voiture, financer son mariage...), avec des montants importants, des durées allongées et sans obligation de décliner le motif du prêt à la consommation.

⇒ **Prêt Habitat Plus**

C'est une formule de crédit entièrement personnalisée, destinée à financer les investissements relatifs à des locaux exclusivement à usage d'habitation au titre d'une résidence principale ou secondaire :

- Logement neuf ou ancien ;
- Travaux de grosses réparations ;
- Création d'une surface habitable nouvelle, par surélévation ou agrandissement de locaux existants.
- Terrain avec construction simultanées ou projet de construction ;
- Constructions sur un terrain appartenant déjà au client ;
- L'acquisition d'un terrain destiné à être construit au titre d'une résidence principale ou secondaire.

⇒ **Prêt Habitat Plus : Le Crédit Complémentaire**

Le crédit complémentaire est un crédit à caractère privé dont l'octroi dépend de l'octroi du crédit habitat. Il sert à financer les dépenses annexes à l'acquisition d'une résidence comme l'aménagement ou encore les frais divers liés à l'acquisition du nouveau logement (frais de notaire et d'inscription, commission d'agent,...).

⇒ **Prêt Habitat Plus In fine**

Le crédit habitat In Fine est un montage financier original qui a pour principe de jumeler un produit de crédit habitat in fine et un produit de placement par capitalisation, en l'occurrence « Assur-Plus Retraite ».

⇒ **Le Crédit Rechargeable**

C'est un crédit à la consommation garanti par l'hypothèque prise sur un crédit immobilier en cours d'amortissement chez la BMCI.

Le rechargement de l'hypothèque consiste, pour l'emprunteur, à utiliser la partie remboursée du crédit et dégageant une partie de l'hypothèque initialement inscrite au profit de la BMCI en garantie d'un Prêt Habitat ou d'un Prêt Projet Plus.

⇒ **Prêt Perso**

Traité par la filiale « BMCI Crédit Conso » et commercialisé par la BMCI, ce prêt est une formule de crédit destinée à répondre aux besoins de financement des ménages.

Le Prêt Perso permet notamment l'acquisition de bien de consommation, la couverture de frais exceptionnels ou de dépenses liées à la vie quotidienne.

⇒ **La Carte Aurora Viva MasterCard**

Cette carte, émise par « BMCI Crédit Conso » et commercialisée par la BMCI, permet au client de réaliser des achats ou des retraits d'espèces à crédit grâce à une réserve d'argent permanente et accessible à tout moment.

Le montant de la réserve est déterminé en fonction du segment du client et se reconstitue automatiquement au fur et à mesure des remboursements mensuels.

La réserve d'argent permanente permet de couvrir des dépenses imprévues, la gestion de budget, l'achat de biens de consommation ménagers, ou encore le financement de vacances.

⇒ **Crédit Privé**

C'est une formule de crédit à la consommation destinée à répondre aux besoins de financement des ménages d'un montant supérieur à 200 KDH, ou n'entrant pas dans le cadre d'un financement par Prêt Perso option Confort, commercialisée par « BMCI Crédit Conso ».

⇒ **Le Rachat de Crédit Consolidé**

La formule du « Rachat de Crédit Consolidé d'un prêt habitat et d'un Crédit privé » permet à la BMCI d'être plus dynamique en matière de conquête d'une nouvelle clientèle et consiste à associer le rachat de l'encours d'un prêt habitat à celui de l'encours d'un crédit privé pour offrir aux clients et prospects une solution de financement moins coûteuse et plus avantageuse.

⇒ **FOGALEF**

FOGALEF est un Fonds de Garantie Logement Education – Formation mis en place par la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation au profit de ses adhérents pour leur permettre d'accéder à la propriété à des conditions avantageuses.

Ce fonds de garantie a fait l'objet d'une convention signée entre la Fondation Mohammed VI, le GPBM, la CDG et la CCG.

⇒ **FOGARIM**

L'ETAT met à la disposition de la CCG, qui en accepte la gestion (en contrepartie d'une commission de gestion) un Fonds destiné à subventionner les prêts au logement social, accordés aux populations à revenus pas justifiables & non propriétaires de logement principal .

g. EPARGNE

⇒ **LE COMPTE SUR CARNET**

Le compte sur carnet est un compte d'épargne à vue combinant rémunération et liquidité.

⇒ **PLAN EPARGNE PLUS**

Plan EPARGNE PLUS est un contrat qui permet au client de se constituer progressivement une épargne, moyennant le versement de primes périodiques et / ou complémentaires qui génèrent des produits financiers.

⇒ **PATRIMOINE PLUS**

PATRIMOINE PLUS est un contrat qui permet au client de faire fructifier un capital à moyen et long terme, moyennant des versements libres.

V. CAPITAL HUMAIN¹⁵

1) Effectif de la BMCI

Sur les trois dernières années, l'effectif global de la BMCI a augmenté de 9.7%, passant de 1 907 en 2006 à 2 092 en 2008 (1 967 en 2007).

	2006	2007	2008	Var 07-06	Var 08-07
Effectif permanent	1 749	1 822	1 959	4,2%	7.5%
ANAPEC	158	145	133	-8,2%	-8.3%
Effectif Global	1 907	1 967	2 092	3,1%	6.4%
Dont Hommes	60.8%	61.5%	60.2%	0.7%	-1.3%
Dont Femmes	39.2%	38.5%	39.8%	-0.7%	1.3%

Source : BMCI

L'effectif global est, à plus de 88,6% en moyenne, composé de cadres (34.1%) et de gradés (54.5%).

	2006	2007	2008
Gradés	53.6%	55.2%	54.5%
Cadres	32.7%	33.7%	34.1%
ANAPEC	8.3%	7.4%	6.1%
Employés	1.8%	1.2%	0.6%
Stagiaires	3.6%	2.5%	4.4%

2) Stratégie Ressources Humaines de la BMCI

Dans un contexte de forte croissance interne se traduisant par un nombre important d'ouvertures d'agences et de création de nouveaux métiers, et malgré l'environnement très concurrentiel du marché du travail en 2008, la Direction des Ressources Humaines a joué son rôle dynamique pour accompagner le développement de la banque. La démarche d'amélioration et d'optimisation des process RH engagée depuis quelques années a été consolidée selon la nouvelle stratégie de développement et de planification des Ressources Humaines.

A ce titre, et selon les priorités définies par le Directoire, des plans d'action annuels ambitieux ont été successivement engagés visant à la fois la mise en place de nouvelles démarches structurées RH, des outils de pilotage et de planification à moyen et long terme.

Ainsi, afin d'offrir le maximum d'opportunités d'évolution professionnelle aux collaborateurs, le système de gestion individuelle de carrière a été renforcé et professionnalisé. Le Comité carrières composé du Président et des membres du Directoire participent à cette dynamique d'orientation et d'évolution de carrières des

¹⁵ Sauf mention contraire, les données de la présente partie concernent la Banque BMCI et non le Groupe

collaborateurs. C'est un excellent moyen de détection et de valorisation des hauts potentiels et des cadres méritants. De même, des plans de relèves et de successions sont construits et régulièrement enrichis pour donner de la visibilité d'évolution aux cadres et répondre à leurs attentes de motivation.

Le développement du capital humain de la BMCI est placé au cœur de la stratégie de la Direction Générale. Aussi, l'année 2008 a été une phase de consolidation des acquis et d'amélioration qualitative des processus de recrutement et de gestion des compétences des ressources humaines.

En matière de recrutement, avec le souci présent d'assurer la relève, la BMCI a élargi son réseau de recherche en participant à plusieurs forums aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

Le système d'intégration des nouveaux embauchés a été revu et mis à niveau en instituant le tutorat. Par son approche de coaching, de conseil et d'assistance, ce système permet d'optimiser les facteurs de réussite d'intégration et de fidélisation des nouvelles recrues.

Par ailleurs, le rôle d'accompagnement et de développement des compétences demeure un objectif majeur pour l'épanouissement et la valorisation des ressources humaines de la banque. Cet important volet, que revêt la formation, s'est inscrit dans une logique de professionnalisation des méthodes suivies.

Outre les formations métiers déjà assurées par le centre de formation, celui-ci devient un vrai centre d'expertise et a mené avec l'appui des lignes de métiers plusieurs chantiers d'amélioration et d'enrichissement des cursus existants. De nouveaux parcours dédiés à d'autres métiers et produits ont également été lancés courant 2008.

La BMCI a participé avec quatre autres banques de la place à la première étude interbancaire de rémunération confiée au cabinet international Hay Groupe afin d'identifier les paramètres du marché. L'étude complète confirme la cohérence et l'harmonie des niveaux des salaires. Elle permet par ailleurs d'évaluer avec fiabilité l'équité interne et la compétitivité externe de notre système de rémunération.

En outre, dans le but de favoriser la communication interne sur tous les sujets RH et créer de l'interactivité avec les collaborateurs, la DRH a lancé avec le soutien de la Direction de la Communication le portail « DRH » en créant un site « Echo'Net » dédié à la communication interne au sein du Groupe BNP Paribas.

3) Politique sociale

La politique sociale menée par la BMCI concerne les principaux domaines suivants :

- Les prêts et avances au personnel : plus de la moitié du personnel de la banque bénéficie d'un encours de crédit immobilier ;
- Couverture médicale : politique de couverture sociale diversifiée et étendue ;
- Médecine préventive (vaccination contre la grippe,...);
- Fonds de solidarité (bourse d'études, maladies non couvertes par l'assurance, maladie longue durée sans solde,...) ;
- Centre de vacances et colonie de vacances ;
- Coopérative, restauration ... ;
- Prise en charge de collaborateurs pour le pèlerinage à la Mecque.

4) Intéressement et participation du personnel

Le personnel de la BMCI est invité régulièrement à participer aux programmes d'augmentations de capital réservées aux salariés de la maison mère BNP Paribas. Ces programmes, généralement annuels, constituent un véhicule financier, permettant de fidéliser et de récompenser l'ensemble des collaborateurs de la maison mère, y compris au Maroc.

VI. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION DE LA BMCI¹⁶

1) Réseau d'Agences

La BMCI dispose, au 31 Décembre 2008, du siège à Casablanca et d'un réseau de 242 agences (soit 22 agences de plus qu'en 2007).

Le réseau couvre une bonne partie du territoire national. Par ailleurs la BMCI a équipé son réseau d'agences en vidéo-surveillance. Cette opération a concerné 210 agences sur 242. Ce dispositif de dissuasion permettra de renforcer la sécurité contre les risques d'intrusion.

Réseau	2006	2007
Guichets Permanents	195	220
Guichets Automatiques	219	244
Bureaux de représentation à l'étranger	2	1

Source : BMCI

A fin décembre 2008, la BMCI dispose d'un bureau de représentation à Paris.

2) Moyens Techniques et Informatiques

La BMCI dispose d'un système d'information mis en place pour une gestion quotidienne des relations entre d'une part ses agents et sa clientèle, et d'autre part entre son personnel en agences et celui des organismes centraux.

Le système d'information de la BMCI est basé sur Atlas II, un « global banking » développé par BNP Paribas pour son réseau à l'international. Atlas II est une solution informatique proposant un noyau comptable accompagné de pétales (logiciels dédiés ou applications propres à la BMCI) et couvrant l'ensemble des métiers de la banque (Agence, Commerce international, Risque, Salle des marchés,...).

Dans sa conception, Atlas II (et ses pétales) est entièrement tourné vers le client. C'est un système centralisé et On Line. Il offre une forte paramétrabilité permettant d'élargir l'offre Produits et d'assurer une réactivité, en temps réel, face aux attentes de la clientèle de la Banque.

Le serveur Atlas II de la BMCI est hébergé, dans un Hub informatique de BNP Paribas à Marne (Région Parisienne). Dans ce même Hub est concentré l'ensemble des serveurs centraux de BNP Paribas en Europe et en Afrique. Le site de Marne répond aux exigences internationales en terme d'infrastructure et de norme de sécurité.

En local, nous disposons d'une centaine de serveurs départementaux et de serveurs d'infrastructures installés dans un CTI au niveau du siège. Nous disposons d'un centre de back up distant et opérationnel permettant d'assurer le PCA en cas de sinistre.

¹⁶ Sauf mention contraire, les données de la présente partie concernent la Banque BMCI et non le Groupe

Notre infrastructure Télécom est basée sur un réseau privé constitué de liaisons spécialisées secourues (LL+) et d'équipements de routage intelligents (Cisco) pilotés par les compétences de la BMCI. Notre réseau est entièrement sécurisé (par des FireWalls et des DMZ).

Enfin, les 2000 postes de travail et les 800 imprimantes répartis dans tout le réseau ont été entièrement renouvelés ces dernières années.

3) Qualité

Au terme de l'audit externe qui s'est déroulé du 19 au 21 janvier 2009, le Bureau Veritas a confirmé la certification de la BMCI, sans aucune non-conformité, pour les activités de traitements des opérations documentaires, virements internationaux et financements en devise sous la norme ISO 9001 (version 2000). L'auditeur externe a souligné la qualité de notre Système de Management de la Qualité ainsi que l'ambition et la volonté de progrès affichées à tous les niveaux.

Conformément à l'axe stratégique du plan moyen terme CAP 2009, baptisé DECLIC « Destination Client Commun », la BMCI poursuit sa démarche de certification. En effet, le projet de certification de l'activité monétique a débuté en 2008 par un diagnostic afin de vérifier l'existant et mettre en place les actions nécessaires pour se conformer à la norme.

L'année 2008 a également été marquée par le lancement du projet d'amélioration de l'accueil et du service à la clientèle en agence. En effet, un diagnostic a été réalisé à travers des visites clients mystères, des entretiens avec les collaborateurs en contact direct avec les clients et des interviews avec des clients. Suite à ce diagnostic, un plan d'action a été mis en place. Rappelons aussi que les audits téléphoniques se sont poursuivis durant l'année 2008 et les résultats ont été diffusés à l'ensemble des entités de la BMCI.

L'année 2009 sera caractérisée par la poursuite des chantiers lancés en 2008 notamment la certification de l'activité monétique et le projet d'amélioration de l'accueil et du service à la clientèle en agence. Elle verra également le lancement de l'enquête satisfaction pour la clientèle PRI/PRO.

VII. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

Dans un environnement bancaire en constante évolution, la BMCI a accéléré son développement et a su pérenniser une dynamique de croissance qui lui a permis de consolider les bases d'une gestion active, saine, orientée principalement vers une réorganisation de la dynamique interne de la Banque et une implication de plus en plus vive auprès de sa clientèle (particuliers, professionnels et entreprises).

La banque entend continuer dans sa politique de maîtrise des charges et de contrôle des risques afin de poursuivre l'amélioration de sa rentabilité.

Cette stratégie exige de la BMCI un engagement substantiel en ressources humaines et matérielles, et lui impose une présence en force dans tous les compartiments du marché financier, à travers :

1. *L'appui au Réseau & la relation avec la clientèle :*

- L'accélération du développement du réseau d'agences pour atteindre 280 à 300 agences à l'horizon 2010 ;

- La personnalisation et la fidélisation de la relation avec la clientèle, notamment par le déploiement d'une approche de proximité plus accentuée auprès de celle acquise ou ciblée ;

2. *La vision opérationnelle :*

- Le renforcement et la diversification des Ressources de la Banque, et l'amélioration des parts de marché Ressources & Emplois auprès de la clientèle des Particuliers et des Entreprises ;
- La différenciation par une « Offre Produits » innovante et compétitive avec une qualité de service supérieure ;
- La poursuite de l'optimisation des structures et des processus opérationnels ;
- Un meilleur positionnement sur les opérations sophistiquées à forte valeur ajoutée (financements structurés, *Corporate Finance*) ;

3. *L'intégration du Cross Selling comme un levier de développement :*

- Le développement des activités financières relevant directement de la Banque (Salle des Marchés) ou gérées par le biais des filiales spécialisées telles que BMCI Finance (ingénierie financière), BMCI Bourse (intermédiation boursière), BMCI Gestion (gestion d'actifs) ;
- La présence plus active dans les activités du commerce extérieur (BNP Paribas Trade Center) ;
- L'appui renforcé dans les métiers du crédit bail, du crédit à la consommation, du factoring, et de la location longue durée ;

4. *La qualité du portefeuille :*

- La pérennisation de la maîtrise du risque opérationnel dans ce contexte de fort développement des activités ;
- L'amélioration de la structure du Portefeuille Risque : Sain, Difficile, Compromis ;

5. *La dimension humaine :*

- L'accompagnement des collaborateurs dans la réalisation de la vision de la banque, à travers une politique de formation et de gestion de carrière motivante

Ces points constituent les axes stratégiques pour lesquels milite l'engagement futur de la BMCI dans le but affiché de renforcer ses parts de marchés et d'améliorer sa capacité bénéficiaire et sa rentabilité économique.

PARTIE V. SITUATION FINANCIERE DU GROUPE BMCI

- Comptes Consolidés -

Données PCEC

1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés à fin 2007 regroupent les comptes individuels de la BMCI et de ses filiales les plus significatives, à savoir les filiales que la banque contrôle de manière exclusive :

- BMCI Leasing
- BMCI Gestion
- BMCI Fonds
- BMCI Banque Off-Shore
- BMCI Bourse
- BMCI Crédit Conso
- BMCI Finance
- ARVAL Maroc
- BMCI Assurance
- Immobilière Sidi Maarouf

Le périmètre de consolidation sur la période 2006-07 a enregistré les variations suivantes :

- L'entrée de BMCI Assurance et sortie de Cetelem et de BNPP Med IT au cours de l'exercice 2006.

Sur la période 2006-07, sont exclues du périmètre de consolidation les filiales suivantes :

- Delta Recouvrement : filiale détenue à hauteur de 100%, mais dont le niveau d'activité est non significatif ;
- UPAR : filiale détenue à hauteur de 100%, mais dont le niveau d'activité est non significatif ;
- BDSI (ex MMSI) : participation détenue à hauteur de 11%. Le pourcentage de détention est inférieur au seuil fixé pour l'application de la consolidation comptable.
- Cetelem : participation détenue à hauteur de 19.8%. Le pourcentage de détention est inférieur au seuil fixé pour l'application de la consolidation comptable ;
- BNPP Med IT : filiale détenue à hauteur de 10%. Le pourcentage de détention est inférieur au seuil fixé pour l'application de la consolidation comptable.

En KDH	Capital social		% Contrôle		Résultat net		Contribution au résultat consolidé		Méthode de consolidation
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	
BMCI	1 000 272	1 055 135	-	-	535 274	666 028	57.4%	58.0%	Mère
BMCI Leasing	80 000	80 000	72.0%	72.0%	31 613	33 839	17.8%	17.0%	Intégration Globale
BMCI Gestion	1 000	1 000	100.0%	100.0%	17 515	18 409	3.1%	2.6%	Intégration Globale
BMCI Fonds	1 000	1 000	100.0%	100.0%	1 549	1 788	4.1%	3.7%	Intégration Globale
BMCI Offshore en KUSD	5 500	5 500	100.0%	100.0%	24 673	27 177	14.2%	10.9%	Intégration Globale
BMCI Bourse	10 000	20 000	100.0%	100.0%	5 089	9 890	1.1%	1.5%	Intégration Globale
BMCI Crédit Conso	40 000	30 000	51.0%	51.0%	5 852	17 709	2.6%	6.1%	Intégration Globale
BMCI Finance	8 500	8 500	100.0%	100.0%	1 997	4 735	0.7%	1.2%	Intégration Globale
ARVAL Maroc	30 000	30 000	33.3%	33.3%	-21 044	-27 566	-1.3%	-1.3%	MEE
BMCI Assurance	100	100	100.0%	100.0%	1 306	2 283	0.3%	0.4%	Intégration Globale
SCI Sidi Maarouf	100	100	100.0%	100.0%	-	-	0.0%	0.0%	Intégration Globale
BNPP Med IT¹⁷	37 300	46 213	10.0%	10.0%	-5 713	-11 771	-	-	MEE
Cetelem¹⁸	84 483	84 483	19.8%	19.8%	29 241	-	-	-	MEE

Source : BMCI

¹⁷ BNPP Med IT ne fait pas parti du périmètre de consolidation en 2006 et 2007

¹⁸ Cetelem ne fait pas parti du périmètre de consolidation en 2006 et 2007

2. ANALYSE DE LA RENTABILITE DU GROUPE

2.1 Produits d'exploitation bancaire

En MDH	2006	2007	Var 07/06
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 987.1	3 524.9	18.0%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	96.8	113.4	17.2%
Part	3.2%	3.2%	0.0%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 989.5	2 340.8	17.7%
Part	66.6%	66.4%	-0.2%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	161.1	159.2	-1.2%
Part	5.4%	4.5%	-0.9%
Produits sur titres de propriété	5.5	10.3	87.3%
Part	0.2%	0.3%	0.1%
Produits sur opérations de crédit-bail et de location	242.9	277.4	14.2%
Part	8.1%	7.9%	-0.3%
Commissions sur prestations de service	296.1	376.1	27.0%
Part	9.9%	10.7%	0.8%
Autres produits bancaires	195.3	247.6	26.8%
Part	6.5%	7.0%	0.5%

Source : BMCI

Le long de la période d'étude, la structure des Produits d'Exploitation Bancaire consolidés enregistre une prédominance du poste « Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle » avec une contribution moyenne de 66.5% à la formation du PEB consolidé, suivi des « Commissions sur prestations de service » et des « Produits sur opérations de crédit-bail et de location » avec un poids moyen respectif de 10.3% et 8.0%. Ces trois postes représentent plus de 84.8% en moyenne du PEB consolidé entre 2006 et 2007.

A la fin de l'exercice 2007, le PEB consolidé s'élève à 3 524.9 MDH contre 2 987.1 MDH en 2006. Cette augmentation de 18.0% s'explique par :

- La progression de 17.7% des « Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle » entre 2006 et 2007 :

Malgré une baisse relative de 0.2% constatée dans sa contribution dans la formation du PEB le long de la même période, le volume des « Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle » a enregistré une hausse de 351.3 MDH, passant de 1 989.5 MDH en 2006 à 2 340.8 MDH en 2007.

- La hausse de 27.0% des « Commissions sur prestation de service » entre 2006 et 2007 :

Elles ont atteint 376.1 MDH en 2007 contre 296.1 MDH en 2006.

- L'augmentation de 14.2% des « Produits sur opérations de crédit-bail et de location » :

Malgré une baisse relative de 0.3% constatée dans sa contribution dans la formation du PEB le long de la même période, Ils se sont établis à 277.4 MDH en 2007 contre 242.9 MDH en 2006).

- La hausse des « Autres produits bancaires » de 26.8% entre 2006 et 2007 :

Ils s'élevaient à 247.6 MDH en 2007 contre 195.3 MDH en 2006. Cette progression est principalement due à l'augmentation de 31.8% des « Produits sur opération de change » qui s'établissent à 170.2 MDH en 2007 contre 129.2 MDH en 2006.

Sur la période 2006-07, l'activité bancaire du Groupe BMCI a contribué, en moyenne, à 89.3% au PEB consolidé du Groupe.

2.2 Charges d'exploitation bancaire

En MDH	2006	2007	Var 07/06
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	996.0	1 215.4	22.0%
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	234.7	213.7	-8.9%
Part	23.6%	17.6%	-6.0%
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	472.1	593.9	25.8%
Part	47.4%	48.9%	1.5%
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	122.4	189.6	54.9%
Part	12.3%	15.6%	3.3%
Charges sur opérations de crédit bail et de location	11.5	14.6	26.9%
Part	1.2%	1.2%	0.0%
Autres charges bancaires	155.3	203.7	31.1%
Part	15.6%	16.8%	1.2%

Source : BMCI

Le long de la période 2006–07, les Charges d'Exploitation Bancaire consolidées du Groupe BMCI se composent principalement des « Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle » à hauteur de 48.15% en moyenne, des « Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit », des « Intérêts et charges assimilés sur titres de créances » et des « Autres charges bancaires » avec une contribution moyenne respective de 20.6%, 13.9% et 16.2%.

La BMCI a supporté, en moyenne, 85.5% des CEB consolidées de la période.

A la fin de l'exercice 2007, ces charges s'élevaient à 1 215.4 MDH contre 996.0 MDH en 2006.

Cette augmentation de 22.0% sur la période est expliquée par :

- La hausse de 25.8% des « Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle » entre 2006 et 2007 :

Le volume des « Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle » a enregistré une hausse de 121.8 MDH, passant de 472.1 MDH en 2006 à 593.9 MDH en 2007. Cette augmentation s'explique essentiellement par le recours de plus en plus important aux émissions des certificats de dépôts (encours en volume), conjuguée avec la hausse des taux d'intérêt sur le marché secondaire des bons de trésor entre 2006 et 2007.

- L'augmentation de plus de 54.9% des « Intérêts et charges assimilés sur titres de créances émis », résulte essentiellement de l'importante hausse, ces trois dernières années, des émissions de Certificats de Dépôts par la BMCI : l'encours des CD est ainsi passé de 4 229.7 MDH en 2006 à 5 845.2 MDH en 2007.

Les intérêts sur l'ensemble des titres de créance émis par le Groupe s'établissent à 189.6 MDH en 2007 contre 122.4 MDH en 2006.

- La hausse des « Autres charges bancaires » de 31.1% entre 2006–07 :

Ils s'élèvent à 203.7 MDH en 2007 contre 155.3 MDH en 2006. Cette évolution s'explique par l'augmentation à la fois de la « Moins-value sur cession des Bons Du Trésor » et de la « Cotisation au fonds de garantie des dépôts » qui ont enregistré respectivement 64.3 MDH et 63.6 MDH en 2007 contre 56.7 MDH et 57.0 MDH en 2006.

2.3 Produit net bancaire

En MDH	2006	2007	Var 07/06
Produits d'exploitation bancaire	2 987.1	3 524.9	18.0%
Charges d'exploitation bancaire	996.0	1 215.4	22.0%
PRODUIT NET BANCAIRE	1 991.1	2 309.5	16.0%

Source : BMCI

A la fin de l'exercice 2007, le PNB consolidé atteint 2 309.5 MDH contre 1 991.1 MDH en 2006 soit une hausse de 16%. Sur la période 2006-07, la BMCI a contribué, en moyenne, à 91.2% à la formation du PNB consolidé du Groupe.

Cette performance traduit la propension confirmée du Groupe BMCI à maintenir sa croissance. Cette dernière s'est réalisée notamment grâce à la contribution des différents métiers et des synergies dégagées par les lignes de clientèle.

Le long de la période d'étude, les charges d'exploitation bancaire ont progressé de 22% en moyenne contre 18% pour les produits d'exploitation bancaire. Ceci s'explique essentiellement par le poids des charges liées aux intérêts servis sur les certificats de dépôts, lesquelles sont passés de 122.4 MDH en 2006 à 189.6 MDH en 2007.

L'analyse de la structure du PNB consolidé fait ressortir la prédominance de la « Marge d'intérêt » contribuant à hauteur de 70.6% en moyenne à sa formation, suivi de la « Marge sur commissions » et du « Résultat des opérations de crédit-bail et de location » avec une part respective de 15% et de 11.5%.

Enfin, le « Résultat sur opération de marché » contribue à hauteur de 5.4% en moyenne à la formation du PNB consolidé.

ETAT DES SOLDES DE GESTION (en MDH)	2006	2007	Var 07/06
(+) Intérêts et produits assimilés	2 247.3	2 613.5	16.3%
(-) Intérêts et charges assimilés	829.2	997.2	20.3%
MARGE D'INTERET	1 418.1	1 616.3	14.0%
Part dans PNB	71.2%	70.0%	-1.2%
(+) Produits sur immobilisations en crédit bail et en location	242.9	277.4	14.2%
(-) Charges sur immobilisations en crédit bail et en location	11.5	14.6	26.9%
RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET DE LOCATION	231.5	262.8	13.5%
Part dans PNB	11.6%	11.4%	-0.2%
(+) Commissions perçues	298.1	378.4	26.9%
(-) Commissions servies	17.9	18.6	3.9%
MARGE SUR COMMISSIONS	280.3	359.8	28.4%
Part dans PNB	14.1%	15.6%	1.5%

(+-) Résultats des opérations sur titres de transaction	0	0	-
(+-) Résultats des opérations sur titres de placement	-1.8	-27.6	Ns
(+-) Résultats des opérations de changes	112.3	153.1	36.4%
(+-) Résultats des opérations sur produits dérivés	-0.01	-3.4	Ns
RESULTATS DES OPERATIONS DE MARCHÉ	110.5	122.0	10.5%
Part dans PNB	5.5%	5.3%	-0.2%
(+) Divers autres produits bancaires	8.4	12.3	46.6%
Part dans PNB	0.4%	0.5%	0.1%
(-) Divers autres charges bancaires	57.6	63.7	10.7%
Part dans PNB	-2.9%	-2.8%	0.1%
PRODUIT NET BANCAIRE	1 991.1	2 309.5	16.0%

Source : BMCI

Par ailleurs, quoiqu'en baisse relative sur la période d'étude, la contribution de la BMCI au PNB consolidé du Groupe dépasse 75%. Elle atteint 77.2% en 2007 contre 80.8% en 2006. Avec 8.7% de contribution moyenne au PNB Groupe sur la même période, BMCI Leasing vient en second rang, suivie de la Banque Off-shore (3.9% en moyenne) et de BMCI Crédit Conso (2.0% en moyenne).

En MDH	BMCI Banque	BMCI Leasing	BMCI OFF SHORE	BMCI Gestion	Crédit Conso	Autres Filiales *	Global
2006	1 629.3	168.9	84.5	34.5	26.4	47.5	1 991.1
Part	80.8%	8.4%	4.2%	1.7%	1.3%	2.4%	100%
2007	1 833.4	212.2	85.7	37.9	65.3	75.0	2 309.5
Part	77.2%	8.9%	3.6%	1.6%	2.7%	3.2%	100%

Source : BMCI

* : regroupant les entités ayant une contribution au PNB Groupe inférieure à 1.5%.

a. La marge d'intérêt :

En MDH	2006	2007	Var 07/06
Marge d'intérêt sur opération avec établissements de crédit	-137.9	-100.3	-27.3%
Marge d'intérêt sur opération avec la clientèle	1 517.4	1 747	15.1%
Marge d'intérêt sur titre de créance	38.6	-30.4	>-100%
MARGE D'INTERET	1 418.1	1 616.3	14.0%

Source : BMCI

Malgré une baisse relative de 1.2 pts constatée dans sa contribution dans la formation du PNB consolidé le long de la même période, la marge d'intérêt a enregistré une hausse de 14% entre 2006 et 2007. Elle a atteint 1 616.3 MDH en 2007 contre 1 418.1 MDH en 2006.

La « Marge d'intérêt sur opération avec les établissements de crédit » est négative sur toute la période du fait de la position essentiellement « courte » de la BMCI sur le marché interbancaire : elle emprunte plus qu'elle ne prête.

La progression en volume de la marge d'intérêt s'explique essentiellement par la performance sur les opérations d'intéressement avec la clientèle (+229.6 MDH le long de la période 2006-07).

Par ailleurs, les intérêts et produits assimilés ont, en cumulé, augmenté de 366.2 MDH contre 168.0 MDH pour les intérêts et charges assimilés.

b. La marge sur commission :

En MDH	2006	2007	var 07/06
Commission sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	72.5	106.4	46.7%
Part	25.9%	29.6%	3.7%
Commission sur moyens de paiement	54.0	60.3	11.6%
Part	19.3%	16.8%	-2.5%
Commission sur autres prestations de service	44.7	106.9	>100%
Part	16.0%	29.7%	13.7%
Autres Commissions	109.0	86.2	-20.9%
Part	38.9%	24.0%	-14.9%
MARGE SUR COMMISSION	280.3	359.8	28.4%

Source : BMCI

La marge sur commission a enregistré une hausse 28.4% entre 2006 et 2007.

Elle est représentée à hauteur de 27.7% en moyenne par la « Marge sur opérations sur titres en gestion et en dépôt », de la « Marge sur moyens de paiement » et de la « Marge sur autres prestations de service » avec une contribution moyenne respective de 18.0% et 22.8%.

Ces trois postes représentent 68.5% en moyenne de la marge sur commission du Groupe BMCI entre 2006 et 2007.

Le niveau des commissions a été amélioré par la dynamique d'ouverture et d'équipement des comptes et par une activité renforcée au niveau de la clientèle occasionnelle (accroissement des opérations Western Union et du change manuel).

La marge sur commission s'établit ainsi à 359.8 MDH en 2007 contre 280.3 MDH en 2006.

Cet accroissement de 28.4% (soit +79.5 MDH en volume) est essentiellement dû aux évolutions suivantes :

- La hausse de 46.7% (soit +33.9 MDH) de la « Marge sur opérations sur titres en gestion et en dépôt » :
Elle a atteint 106.4 MDH en 2007 contre 72.5 MDH en 2006.
- La hausse de 11.6% (soit +6.3 MDH) de la « Marge sur moyens de paiement » :
Malgré une baisse relative de 2.5% constatée dans sa contribution dans la formation de la marge sur commission globale (entre 2006 – 2007), la « Marge sur moyen de paiement » a atteint 60.3 MDH en 2007 contre 54.1 MDH en 2006.
- L'augmentation de plus de 100% de la « Marge sur autres prestations de service » :
Elle s'élève à 106.9 MDH en 2007 contre 44.7 MDH en 2006.

c. Résultat des opérations de crédit-bail et de location

Le « Résultat des opérations de crédit bail et de location » consolidé a augmenté de 13.5% tout au long de la période d'étude (2006–07) ;

Il s'est établi à 262.8 MDH en 2007 contre 231.5 MDH en 2006 en raison de la hausse de 14.2% des « Produits sur immobilisations en crédit bail et en location » consolidés et ce malgré la hausse des « Charges sur immobilisations en crédit bail et en location » consolidées de 26.9%.

Les performances de BMCI Leasing expliquent l'amélioration du « Résultat des opérations de crédit bail et de location » consolidé. Ainsi, la filiale spécialisée en leasing a contribué à réaliser plus de 98.0% de ce résultat en 2007.

d. Résultat des opérations de marché

Le « Résultat des opérations de marché » consolidé a augmenté de 10.5% entre 2006 et 2007. Il s'élève à 122.0 MDH en 2007 contre 110.5 MDH en 2006. Cette augmentation s'explique par la bonne tenue de l'activité « Opérations de Changes » dont le résultat s'est établi à 153.1 MDH en 2007 contre 112.3 MDH en 2006, l'équivalent d'une augmentation de 36.4% sur la période.

Le résultat des opérations sur titres de placement s'est établi, quant à lui, à -27.6 MDH en 2007 contre -1.8 MDH en 2006. Son niveau de 2007 s'explique par la comptabilisation de dotations nettes aux provisions sur dépréciation des titres de placement, induite par la hausse des taux des bons du trésor constatée durant cet exercice et qui a impacté à la baisse la valorisation des titres de placement. Les dotations nettes passées en 2007 s'élèvent à 19.0 MDH contre une reprise nette de 1.6 MDH en 2006.

L'année 2007 a, par ailleurs, été placée sous le signe de l'innovation avec le véritable lancement des produits dérivés (options de change), fortement demandés par la clientèle des institutionnels. Ces opérations, en démarrage, ont généré une perte de 3.4 MDH la même année.

2.4 Charges générales d'exploitation

En MDH	2006	2007	Var 07/06
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	864.2	919.2	6.4%
Charges de personnel	465.2	499.9	7.5%
Part	53.8%	54.4%	0.6%
Impôts et taxes	17.9	19.3	7.8%
Part	2.1%	2.1%	0.0%
Charges externes	259.1	286.5	10.6%
Part	30.0%	31.2%	1.2%
Autres charges générales d'exploitation	11.6	3.8	-67.8%
Part	1.3%	0.4%	-0.9%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	110.4	109.8	-0.5%
Part	12.8%	11.9%	-0.8%

Source : BMCI

La structure des CGE consolidées du Groupe BMCI est quasi stable le long de la période d'étude 2006–07, avec la prédominance des « Charges de personnel » représentant, en moyenne, 54.1% de ces charges.

Les « Charges externes » et les « Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles » représentent respectivement 30.6% et 12.35% en moyenne des CGE consolidées entre 2006 et 2007.

Les activités bancaires de la BMCI contribuent à hauteur de 93.5% en moyenne des CGE consolidées sur la période 2006–07.

Tout en assurant la croissance et le développement des infrastructures de la banque, les charges d'exploitation ont connu une hausse limitée de 6.4% pour s'établir à 919.2 MDH en 2007 contre 864.2 MDH en 2006.

Cette augmentation entre les exercices 2006 et 2007 s'explique par les variations des postes suivants :

a. Les charges du personnel :

En MDH	2006	2007	Var 07/06
CHARGES DE PERSONNEL	465.2	499.9	7.5%
Poids dans les CGE consolidées	53.8%	54.4%	0.6%
Salaires et appointements	197.5	219.1	11.0%
Part	42.4%	43.8%	1.4%
Primes et gratifications	157.2	163	3.7%
Part	33.8%	32.6%	-1.2%
Charges d'assurances sociales	51.6	54.2	5.1%
Part	11.1%	10.8%	-0.2%
Charges de retraite	27.1	28.9	6.7%
Part	5.8%	5.8%	0.0%
Charges de formation	8.7	8.7	0%
Part	1.9%	1.7%	-0.2%
Autres charges de personnel	23.1	26.0	12.6%
Part	5.0%	5.2%	0.2%

Source : BMCI

Les « Charges de personnel » sont essentiellement composées des « Salaires et appointements » et des « Primes et gratifications » et représentent respectivement 43.1% et 33.2% en moyenne sur la période 2006-07.

Les frais de personnel passent de 465.2 MDH en 2006 à 499.9 MDH en 2007.

Cet accroissement de 7.5% (l'équivalent de 34.7 MDH en volume) est dû la hausse de la cotisation de la CMIM en novembre 2007 et à l'augmentation générale des salaires décidée, la même année, par le GPBM.

Ainsi, on enregistre les évolutions suivantes :

- La hausse de 11.0% des « Salaires et appointements » (soit +21.7 MDH) :
Ils ont atteint 219.1 MDH en 2007 contre 197.5 MDH en 2006.
- La hausse de 3.7% des « Primes et gratifications » (soit +5.7 MDH) :
Ils s'élèvent à 162.9 MDH en 2007 contre 157.2 MDH en 2006.

b. Les charges externes :

En MDH	2006	2007	Var 07/06
CHARGES EXTERNES	259.1	286.5	10.6%
Poids dans les CGE consolidées	30.0%	31.2%	1.2%
Loyers de crédit-bail et de location	15.4	36.3	>100%
Part	6.0%	12.7%	6.7%
Frais d'entretien et de réparation	40.8	26.5	-34.9%
Part	15.7%	9.3%	-6.5%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	45.3	44.7	-1.4%
Part	17.5%	15.6%	-1.9%
Transports et déplacements	29.9	30.6	2.3%
Part	11.5%	10.7%	-0.9%
Publicité et publication	16.7	19.6	17.8%
Part	6.4%	6.9%	0.4%
Autres charges externes	111.0	128.8	16.0%
Part	42.9%	45.0%	2.1%

Source : BMCI

L'ensemble des postes « Rémunérations d'intermédiaires et honoraires », « Frais d'entretien et de réparation », « Transports et déplacements » et « Loyers de crédit-bail et de location » représentent 49.5% en moyenne des charges externes consolidées du Groupe BMCI entre 2006 et 2007. Les « Autres charges externes » y représentent 43.9% en moyenne sur la période d'étude.

Les charges externes se sont établies à 286.5 MDH en 2007 contre 259.1 MDH en 2006.

Cette augmentation de 10.6% est due aux variations des postes suivants :

- Une augmentation de 2.3% des frais de « Transports et déplacements ». Ils ont atteint 30.6 MDH en 2007 contre 29.9 MDH en 2006.
- Une hausse de plus de 100% des « Loyers de crédit-bail et de location » qui s'établissent à 36.3 MDH en 2007 contre 15.4 MDH en 2006.
- Une hausse de 17.8% des frais de « publicité et publication ». Ils sont passés de 16.7 MDH à 19.6 MDH entre 2006-07.
- Une progression de 16.0% des « Autres charges externes ». Ils s'élèvent à 128.8 MDH en 2007 contre 111.0 MDH en 2006.

c. Les dotations aux amortissements et aux provisions

Les « Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles » passent de 110.4 MDH atteint en 2006 à 109.8 MDH en 2007 soit une légère baisse de 0.5% entre 2006 et 2007.

d. Le coefficient d'exploitation

En MDH	2006	2007	Var 07/06
PRODUIT NET BANCAIRE	1 991.1	2 309.5	16.0%
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	864.2	919.2	6.4%
Coefficient d'exploitation	43.4%	39.8%	-3.6%

Le coefficient d'exploitation (frais généraux / PNB) s'est nettement amélioré passant de 43.4% en 2006 à 39.8% en 2007. Il confirme ainsi une certaine maîtrise des charges consolidées du Groupe (évolution plus rapide du PNB consolidé comparativement aux frais généraux engagés) parallèle à son développement (effort d'investissement continu notamment à travers l'ouverture de 25 nouvelles agences dans le réseau bancaire pour la seule année 2007).

2.5 Résultat brut d'exploitation

A la fin de l'exercice 2007, le résultat brut d'exploitation consolidé du Groupe BMCI s'élève à 1 393.6 MDH contre 1 132.4 MDH en 2006 soit une hausse de 23.1%.

Cette amélioration de 261.3 MDH s'explique principalement par l'évolution du PNB consolidé (318.4 MDH) comparativement à celle des charges générales d'exploitation consolidées (55.0 MDH).

2.6 Dotations aux provisions et qualité du portefeuille

En MDH	2006	2007	Var 07/06
(+-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	209.3	173.8	-17.0%
Part	98.6%	81.3%	17.3%
(+-) Autres dotations nettes de reprises de provisions	3.0	40	Ns
Part	1.4%	18.7%	17.3%
(+-) Dotations nettes des reprises aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0	Ns
Part	0.0%	0.0%	0.0%
Total	212.3	213.8	0.7%

Source : BMCI

Sur la période 2006-07, les « Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance » contribuent à la formation des « Dotations nettes aux provisions » à hauteur de 89.9% en moyenne.

Les dotations nettes aux provisions sont quasi stables entre 2006-07. Elles s'élèvent à 213.8 MDH en 2007 contre 212.3 MDH en 2006.

Les « Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance » se sont établies à 173.8 MDH en 2007 contre 209.3 MDH en 2006.

Les créances en souffrance consolidées portent essentiellement sur la clientèle des entreprises non financières (81.9% en moyenne entre 2006 et 2007).

En MDH	2006	2007	Var 06/07
Créances pré douteuses	0.6	0	-100%
Part	0.1%	0.0%	-0.1%
Créances douteuses	178.5	2.9	-98.4%
Part	31.4%	1.1%	-30.3%
Créances compromises	388.7	250.4	-35.6%
Part	68.5%	98.9%	30.4%
Créances en souffrance *	567.8	253.3	-55.4%

Source : BMCI

* : nettes de provisions et d'agios réservés

La volonté du Groupe BMCI de se conformer aux règles très strictes en matière prudentielle s'est notamment traduite dans la classification des créances et les montants provisionnés.

Entre 2006 et 2007, les CES consolidées diminuent de moitié. Cette forte réduction s'explique à la fois par la baisse de 35.6% des créances compromises (250.4 MDH contre 388.7 MDH) et par la chute des créances douteuses à 2.9 MDH.

Le long de la période d'étude 2006–07, les CES consolidées restent dominées par les créances compromises, en constante croissance, passant de 68.5% à 98.9% respectivement en 2006 et 2007.

Les CES nettes des provisions ont atteint 253.3 MDH en 2007 contre 567.8 MDH en 2006, soit une forte baisse de 55.4% sur la période d'étude. Le niveau des créances en souffrance du Groupe s'est fortement réduit traduisant ainsi l'effort d'assainissement sur le portefeuille Client, expliquée par une politique d'octroi de crédit de plus en plus rigoureuse, et un suivi plus intense des recouvrements.

En MDH	2006	2007	Var 06/07
Créances en souffrance nettes de provisions	567.8	253.3	-55.4%
Stock de provisions pour créance sur clientèle	2 086.6	2 135.3	2.3%
Encours des créances en souffrance brutes	2 654.4	2 388.6	-10.0%
Total crédit à la clientèle net	30 352.4	39 604.1	30.5%
Dotations nettes aux provisions	212.3	203.8	-4.0%
Encours brut de crédits à la clientèle	32 925.4	42 427.4	28.9%
Coefficient de risque¹⁹	8.7%	6.0%	-2.7%
Taux de couverture²⁰	78.6%	89.4%	+10.8%
Coût du risque²¹	0.65%	0.49%	-0.16%

Source : BMCI

Par ailleurs, l'encours des créances en souffrance consolidées a baissé de 10.0% passant de 2 654.4 MDH en 2006 à 2 388.5 MDH en 2007.

¹⁹ Encours CES / Total des crédits à la clientèle accordés

²⁰ Stock de provisions pour créance sur clientèle / Encours des créances en souffrance brutes

²¹ Dotations nettes aux provisions / Encours brut des crédits à la clientèle

Le coefficient de risque s'est ainsi amélioré. Il est passé de 8.7% en 2006 à 6.0% en 2007.

D'un autre côté, le stock de provision des CES consolidées a connu une hausse de 2.3% en 2007 comparé à son niveau en 2006. Il s'est situé à 2 135.3 MDH en 2007 contre 2 086.6 MDH en 2006.

L'effet ciseaux, engendré par la hausse des provisions et la baisse des créances en souffrance consolidées, a conduit à l'amélioration du taux de couverture. Ce dernier a atteint 89.4% en 2007 contre 78.6% en 2006.

Ce niveau ne tient pas compte des garanties hypothécaires bordant les créances en souffrance. En tenant compte de ces garanties, le taux de couverture dépasse 90% des CES.

Le coût du risque s'élève à 0.5% en 2007 contre 0.6% en 2006, soit une baisse de 16 points de base le long de la période d'étude. Cette amélioration s'explique par une gestion de plus en plus qualitative et rigoureuse du portefeuille de crédits mis en place par le Groupe BMCI.

2.7 Le résultat courant

En MDH	2006	2007	Var 06/07
Résultat brut d'exploitation	1 132.4	1 393.7	23.1%
(+-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	209.3	173.8	-16.9%
(+-) Autres dotations nettes de reprises de provisions	3.0	40	Ns
(+-) Dotations nettes des reprises aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0	Ns
Résultat courant	920.1	1 179.9	28.2%

Source : BMCI

A la fin de l'exercice 2007, le résultat courant consolidé du Groupe BMCI s'établit à 1 179.9 MDH contre 920.1 MDH en 2006. Cette augmentation de 28.2% résulte de l'effet ciseaux créé par la baisse de l'effort de provision (-16.9%) et la forte hausse de résultat brut d'exploitation (+23.1%).

2.8 Le résultat non courant

En MDH	2006	2007	Var 07/06
Produits non courants	16 578	17 404	5.0%
charges non courantes	28 101	20 477	-27.1%
Résultat non courant	-11 523	-3 073	73.3%

Source : BMCI

En 2007, les « Produits non courant » sont en hausse de 5.0% pour s'établir à 17.4 MDH contre 16.6 MDH en 2006.

Les « Charges non courantes » ont atteint 20.5 MDH en 2007 contre 28.1 MDH en 2006, soit une baisse de 27.1%.

Par conséquent, le déficit du « Résultat non courant », passe de -11.5 MDH en 2006 à -3.1 MDH en 2007.

2.9 Résultat net et rentabilité

En MDH	2006	2007	Var 07/06
RESULTAT NET	565.4	728.9	28.9%
Capitaux propres	3 607.4	4 353.8	20.7%
Total actif	46 280.4	59 859.6	29.3%
Rentabilité des fonds propres ²²	15.7%	16.7%	+1.1%
Rentabilité des actifs ²³	1.2%	1.2%	-

Source : BMCI

La capacité bénéficiaire du Groupe BMCI a totalisé 728.9 MDH contre 565.4 MDH en 2006 soit une augmentation de 28.9% sur la période 2006-07.

La rentabilité des fonds propres s'est améliorée de 100 points de base, atteignant 16.7% en 2007 contre 15.7% en 2006.

La rentabilité des actifs est, quant à elle, demeurée stable sur la période, soit 1.2%.

2.10 Passage du résultat net à l'autofinancement

En MDH	2006	2007	Var 07/06
Résultat net du groupe	565.4	728.9	28.9%
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	-7.1	-9.4	32.4%
Résultat net de l'exercice des sociétés intégrées	572.5	738.3	29.0%
DAP des immobilisations incorporelles et corporelles	110.4	109.8	-0.5%
Dotations aux provisions pour risques généraux	1.9	29.5	Ns
Dotations aux provisions réglementées	4.8	0	-100%
Dotations non courantes	0	0.1	Ns
Reprises de provisions	10.2	4.6	-54.9%
Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	1.3	0.1	-92.3%
Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	0.2	1.2	Ns
Plus-values de cession des immobilisations financières	2.3	0	-99.5%
Moins-values de cession des immobilisations financières	0	3.5	Ns
Charges (produits) nettes d'impôts différés de l'exercice	2.9	0.5	-82.8%
Capacité d'autofinancement	673.0	877.2	30.3%
Bénéfices distribués	171.4	409.9	>100%
AUTOFINANCEMENT	501.7	467.3	-6.8%

Source : BMCI

La capacité d'autofinancement du Groupe BMCI s'établit à 877.2 MDH en 2007 contre 673.0 MDH en 2006. Cette hausse de 30.3%, le long de la période d'étude 2006-07, s'explique par l'amélioration significative du bénéfice consolidé (soit +28.9%).

²² Résultat Net / Fonds Propres

²³ Résultat Net / Actif

3. ANALYSE DU BILAN

En MDH	2006	2007	Var 07/06
TOTAL ACTIF	46 280.4	59 859.6	29.3%
Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, SCP	4 299.7	5 125.9	19.2%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 037.7	4 684.7	16.0%
Créances sur la clientèle	30 352.4	39 604.1	30.5%
Opérations de crédit bail et de location	2 918.5	3 523.0	20.7%
Créances acquises par affacturage	486.5	688.0	41.4%
Titre de transaction et de placement	2 254.9	3 340.7	48.2%
Autres actifs	188.9	456.3	>100%
Titres d'investissement	535.6	1 119.3	>100%
Titres de participation et emplois assimilés	113.9	129.8	13.9%
Titres mis en équivalence	2.3	-7.1	>-100%
Créances subordonnées	1	0	-100%
Immobilisations incorporelles	101.6	103.3	1.7%
Immobilisations corporelles	987.4	1 091.6	10.5%
Ecarts d'acquisition	0	0	Ns
TOTAL PASSIF	46 280.4	59 859.6	29.3%
Banques centrales, trésor public, SCP	0	0	Ns
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 621.5	5 603.0	-0.3%
Dépôts de la clientèle	31 177.5	42 346.4	35.8%
Titres de créances émis	4 748.4	5 952.2	25.4%
Autres passifs	1 112.9	1 558.9	40.1%
Ecarts d'acquisition	0	0	Ns
Provisions pour risques et charges	12.8	45.3	>100%
Provisions réglementées	0	0	Ns
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0	Ns
Dettes subordonnées	0	0	Ns
Primes liées au capital	1 104.5	1 537.6	39.2%
Capital	1 000.3	1 055.1	5.5%
Actionnaires, capital non versé (-)	0	0	Ns
Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion différences sur mises en équivalence	937.1	1 032.2	10.1%
Résultat net de l'exercice (+/-)	565.4	728.9	28.9%

Source : BMCI

3.1 Les emplois

En MDH	2006	2007	Var 07/06
Créances sur les établissements de crédit et assimilés Part	4 037.7 11.6%	4 684.7 10.4%	16.0% -1.2%
Créances sur la clientèle Part	30 838.9 88.4%	40 292.1 89.6%	30.7% 1.2%
TOTAL CREDIT	34 876.5	44 976.8	29.0%

Source : BMCI

L'encours global des crédits distribués par le Groupe BMCI a atteint 44 976.8 MDH en 2007 contre 34 876.5 MDH en 2006, en augmentation de 29.0% sur la période d'étude.

La structure de l'encours consolidé de crédits se caractérise par la prédominance des « Créances sur la clientèle » avec un poids moyen de 89.0%. Les « Créances sur les établissements de crédit et assimilés » contribuent à hauteur de 11.0% en moyenne sur la même période.

a. Créances sur les établissements de crédit et assimilés

En MDH	2006	2007	Var 07/06
Créances sur les établissements de crédit et assimilés Poids dans total crédit	4 037.7 11.6%	4 684.7 10.4%	16.0% -1.2%
A vue Part	727.1 18.0%	877.9 18.7%	20.7% 0.7%
A terme Part	3 310.5 82.0%	3 806.8 81.3%	15.0% -0.7%

Source : BMCI

Les créances sur les établissements de crédit et assimilés s'élèvent à 4 684.7 MDH en 2007 contre 4 037.7 MDH en 2006 soit une augmentation de 16.0% le long de la période d'étude.

Ces créances sont essentiellement contractés à terme : 81.6% en moyenne sur la période d'étude.

b. Les créances sur la clientèle

En MDH	2006	2007	Var 06/07
Créances sur la clientèle Part dans total crédit	30 838.9 88.4%	40 292.1 89.6%	30.7% 1.2%
Crédits de trésorerie Part	16 396.2 53.2%	19 012.9 47.2%	16.0% -6.0%
Crédits à la consommation Part	929.6 3.0%	1 368.0 3.4%	47.2% 0.4%
Crédits à l'équipement Part	5 449.8 17.7%	7 236.1 18.0%	32.8% 0.3%
Crédits immobiliers Part	6 532.6 21.2%	10 560.2 26.2%	61.7% 5.0%
Autres crédits Part	370.1 1.2%	1 023.0 2.5%	>100% 1.3%
Créances acquises par affacturage Part	486.5 1.6%	688.0 1.7%	41.4% 0.1%
Intérêts courus à recevoir Part	106.3 0.3%	150.6 0.4%	41.7% 0.0%
Créances en souffrance Part	567.8 1.8%	253.3 0.6%	-55.4% -1.2%

Source : BMCI

Sur la période 2006–07, les crédits sur la clientèle sont essentiellement composées :

- des crédits de trésorerie et à la consommation : 53.4% en moyenne,
- des crédits à l'immobilier : 23.7% en moyenne, et
- des crédits à l'équipement : 17.8% en moyenne.

Les efforts commerciaux entrepris par le réseau bancaire de la BMCI se sont traduits par un renforcement des crédits par caisse en faveur de la clientèle. De ce fait, au titre de l'exercice 2007, elles ont atteint 40 292.1 MDH contre 30 838.9 MDH en 2006. Cette hausse de 30.7% s'explique par les variations suivantes :

- Une hausse de 17.6% des crédits de trésorerie et à la consommation, qui passent de 17 325.8 MDH en 2006 à 20 380.9 MDH en 2007.
- Une augmentation de 61.7% des crédits à l'immobilier (soit +4 027.6 MDH) :
 Dans le cadre de la dynamique de croissance du parc immobilier marocain, les encours du crédit à l'habitat ont presque doublé en 2007 atteignant 10 560.2 MDH contre 6 532.6 MDH en 2006.
- Une progression de 32.8% des crédits à l'équipement, qui ont atteint 7 236.1 MDH en 2007 contre 5 449.8 MDH en 2006.

3.2 Les Ressources

En MDH	2006	2007	Var 07/06
Dettes envers les établissements de crédit et assimilées Part	5 621.5 13.5%	5 603.0 10.4%	-0.3% -3.1%
Dépôts de la clientèle Part	31 177.5 75.0%	42 346.4 78.6%	35.8% 3.5%
Titres de créances émis Part	4 748.4 11.4%	5 952.2 11.0%	25.4% -0.4%
TOTAL DEPOT	41 547.4	53 901.6	29.7%

Source : BMCI

Les ressources globales du Groupe BMCI ont atteint 53 901.6 MDH en 2007 contre 41 547.4 MDH en 2006. Cette progression traduit la politique volontariste et active d'attraction des dépôts à vue tout en maintenant une approche sélective pour la collecte des dépôts rémunérés.

L'analyse de la structure des ressources du Groupe BMCI présente une prépondérance des ressources issues des dépôts de la clientèle, qui représentent 76.8% en moyenne sur la période d'étude.

Les « dettes envers les établissements de crédit et assimilés » et les « titres de créances émis » contribuent à la formation des ressources à hauteur respectivement de 12.0% et de 11.2% en moyenne.

a. Les dettes envers les établissements de crédit

En MDH	2006	2007	Var 07/06
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés Poids dans total dépôt	5 621.5 13.5%	5 603.0 10.4%	-0.3% -3.1%
A vue Part	258.7 4.6%	450.6 8.0%	74.2% 3.4%
A terme Part	5 362.8 95.4%	5 152.5 92.0%	-3.9% -3.4%
TOTAL DEPOT	41 547.4	53 901.6	29.7%

Source : BMCI

Les « dettes envers les établissements de crédit et assimilés » sont essentiellement composées de dettes à terme soit 93.7% en moyenne le long de la période d'étude.

Ces dettes sont quasi stables passant ainsi de 5 621.5 MDH en 2006 à 5 603.0 MDH en 2007.

b. Les dépôts de la clientèle:

En MDH	2006	2007	Var 07/06
Dépôts de la clientèle	31 177.5	42 346.4	35.8%
Poids dans total dépôt	75.0%	78.6%	3.5%
Comptes à vue créditeurs	17 556.0	23 163.2	31.9%
Part	56.3%	54.7%	-1.6%
Comptes d'épargne	4 401.9	4 745.3	7.8%
Part	14.1%	11.2%	-2.9%
Dépôts à terme	8 125.7	13 113.1	61.4%
Part	26.1%	31.0%	4.9%
Autres comptes créditeurs	1 093.9	1 324.8	21.1%
Part	3.5%	3.1%	-0.4%
TOTAL DEPOT	41 547.4	53 901.6	29.7%

Source : BMCI

Les dépôts à vue (comptes à vue et comptes d'épargne) ont tous deux représenté 68.2% en moyenne des dépôts de la clientèle sur la période 2006-07. La contribution des dépôts à terme se situe, quant à elle, à hauteur de 28.5% en moyenne.

Les dépôts de la clientèle ont atteint 42 346.4 MDH en 2007 contre 31 177.5 MDH en 2006, en raison notamment de l'extension du réseau d'agences. Ainsi, 25 nouvelles agences ont été ouvertes en 2007 portant ainsi le dispositif total du réseau BMCI à 220 points de vente à la fin de la même année.

L'augmentation de 11 168.9 MDH des dépôts de la clientèle du Groupe BMCI s'explique par les données suivantes :

- Une hausse de 5 607.2 MDH (soit +31.9%) des « comptes à vue créditeurs ». Ils ont atteint 23 163.2 MDH en 2007 contre 17 555.9 MDH en 2006.
- Une augmentation de 343.4 MDH (soit +7.8%) des « comptes d'épargne ». Ils sont passés de 4 401.9 MDH en 2006 à 4 745.3 MDH en 2007.
- Un accroissement de 4 987.4 MDH (+61.4%) des « dépôts à terme ». Les « dépôts à terme » ont atteint 13 113.1 MDH en 2007 contre 8 125.7 MDH en 2006.

Par ailleurs, le développement commercial du Groupe BMCI a été renforcé par des manifestations ponctuelles du type « Opération Coup de Cœur », consistant à prospecter de nouveaux marchés, à accompagner de agences nouvellement installées, à renforcer la présence du réseau bancaire de la BMCI dans certains quartiers, ou encore à améliorer l'exploitation commerciale des conventions d'entreprises.

En MDH	2006	2007	Var 06/07
Ressources non ou faiblement rémunérées	18 649.9	24 488.0	31.3%
Part	59.8%	57.8%	
Ressources rémunérées	12 527.6	17 858.4	42.6%
Part	40.2%	42.2%	
Total dépôt de la clientèle	31 177.5	42 346.4	35.8%

Source : BMCI

La ventilation des ressources par nature laisse apparaître une prépondérance des dépôts non ou faiblement rémunérés (comptes à vue créditeurs et autres comptes créditeurs) qui représentent en moyenne 58.8% des dépôts sur la période 2006-07.

Les dépôts non ou faiblement rémunérés représentent un encours de 24 488.0 MDH en 2007 contre 18 649.9 MDH en 2006 soit une hausse de 31.3%.

Les ressources rémunérées (dépôts à terme et comptes d'épargne) ont, quant à elles, progressé de 42.6% le long de la période 2006-07, passant de 12 527.6 MDH en 2006 à 17 858.4 MDH en 2007.

c. Ratio de transformation

En MDH	2006	2007	Var 07/06
A. Encours Brut des Crédits	32 439.0	41 739.4	28.7%
B. Encours des Dépôts	35 836.0	48 298.6	34.8%
Taux de transformation : A / B	90.5%	86.4%	-4.1%

Source : BMCI

Le ratio de transformation consolidé des dépôts en crédits s'est établi à 86.4% en 2007 contre 90.5% en 2006. La baisse de ce ratio en 2007 s'explique par une augmentation plus élevée de l'encours des dépôts (+34.8% sur la période 2006-07) contre une hausse de 28.7% de l'encours brut des crédits sur la même période.

d. Titres de créance émis

En MDH	2006	2007	Var 07/06
Titres de créances émis	4 748.4	5 952.2	25.4%
Poids dans total dépôt	11.4%	11.0%	-0.4%
Titres de créances négociables	4 658.5	5 952.2	27.8%
Part	98.1%	100.0%	1.9%
Emprunts obligataires	89.9	0	-100%
Part	1.9%	0.0%	-1.9%
TOTAL DEPOT	41 547.4	53 901.6	29.7%

Source : BMCI

Les ressources essentiellement issues des certificats de dépôt émis par la BMCI ont fortement progressé.

En effet, la banque a eu fréquemment recours, ces dernières années, au marché de la dette privée afin de satisfaire une partie de ses besoins de financement de court et moyen terme. Son encours de CD est ainsi passé de 4 229.7 MDH en 2006 contre 5 845.2 MDH en 2007.

Cet encours a représenté 99,6% de l'encours des TCN consolidé du Groupe à fin décembre 2007 (5 952.2 MDH) contre 92,4% en 2006 (4 658.5 MDH). Le reliquat est principalement représenté par l'encours de Bons de Sociétés de Financement émis par BMCI Leasing.

Par ailleurs, l'encours des emprunts obligataires enregistré dans les comptes consolidés du Groupe, concerne le reliquat des OCA émises par la BMCI en septembre 2000 (400 MDH) non encore converties par leur porteur à la fin de l'exercice 2006.

Les obligations non converties en actions à leur échéance finale le 2 septembre 2007, ont été totalement remboursées en principal et intérêts. Le taux de conversion global des OCA a finalement atteint 99.7%.

e. Analyse du coût moyen des dépôts et des crédits

	2006	2007
Coût moyen des dépôts ²⁴	1.63%	1.67%
Rendement moyen des crédits ²⁵	5.40%	4.99%

Source : BMCI

Le coût moyen des dépôts s'est établi à 1.67% en 2007 contre 1.63% en 2006. Cette hausse s'explique principalement par le recours, de plus en plus important, au financement de l'activité bancaire par les certificats de dépôts, dont l'encours a été multiplié par 1.3 fois entre 2006 et 2007.

Le rendement moyen des crédits est passé de 5.40% en 2006 à 4.99% en 2007. La baisse de 0.41 points de base s'explique, le long de cette période, par une concurrence accrue entre les banques sur les taux de crédits distribués.

3.3 Les capitaux propres

A la fin de l'exercice 2007, les capitaux propres consolidés du Groupe BMCI ont augmenté de 20.7% par rapport à 2006, passant de 3 607.4 MDH à 4 353.8 MDH.

En MDH	2006	2007	Var 07/06
Part du Groupe	3 528.0	4 263.2	20.8%
Capital	1 000.3	1 055.1	5.5%
Primes liées au capital	1 104.5	1 537.6	39.2%
Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion différences sur mises en équivalence	872.3	962.6	10.3%
Résultat net de l'exercice	550.9	707.9	28.5%
Part des intérêts minoritaires	79.4	90.6	14.2%
CAPITAUX PROPRES	3 607.4	4 353.8	20.7%

Source : BMCI

Entre 2006 et 2007, la hausse des capitaux propres consolidés s'explique par l'augmentation :

- des primes d'émission liées aux divers augmentations du capital (+39.2%) : elles s'élèvent à 1 537.6 MDH en 2007 contre 1 104.5 MDH en 2006 ;

²⁴ Intérêts servis / dépôts moyens de la clientèle

²⁵ Intérêts perçus / crédits moyens à la clientèle

- Du résultat net part du Groupe (+28.5%) : il s'établit à 707.9 MDH en 2007 contre 550.9 MDH en 2006 ;
- des réserves consolidées part du Groupe (+10.3%) : elles ont atteint 962.6 MDH en 2007 contre 872.3 MDH en 2006 ;
- du capital social (+5.5%) : expliquée par le produit de la conversion continue des OCA émises en septembre 2000 d'une part, et par la conversion optionnelle des dividendes ordinaires de l'exercice 2006 en actions BMCI d'autre part. Cette dernière opération est la 3^{ème} du genre réalisée par la banque. Les deux autres opérations ont concerné les dividendes des exercices 2000 et 2001.

3.4 Le ratio de solvabilité

En MDH	2006*	2007*
Règlementation en vigueur	Bâle 1	Bâle 2
Total des actifs pondérés (B)	33 558	44 268
Fonds Propres Moyens Pondérés (A)	3 120	3 768
Ratio de solvabilité A/B	9.30%	8.51%

Source : BMCI

* sur la base des comptes sociaux de la BMCI

Dans le cadre de la réglementation (Bâle I) en vigueur jusqu'en juin 2007, le ratio de solvabilité de la BMCI s'élève à 9.30% en 2006.

Au 31 décembre 2007, ce ratio ressort à 8.51% en conformité avec la nouvelle réglementation Bâle II (Pilier 1).

A titre indicatif, le ratio de solvabilité relatif au Groupe BMCI établi sur la base des règles Bâle II, ressort quant à lui à 8.44% à fin décembre 2007 :

En MDH	2007*
Total des actifs pondérés (consolidés) (B)	48 567
Fonds Propres Moyens Pondérés (consolidés) (A)	4 099
Ratio de solvabilité A/B	8.44%

Source : BMCI

* sur la base des comptes consolidés du Groupe BMCI

3.5 Le coefficient de Liquidité

En MDH	2006*	2007*
A : Actif Réalisable à Court Terme	44 538 628	57 422 783
B : Exigibilités à Court Terme	42 660 201	55 460 548
Coefficient de Liquidité : A / B	104,4%	103,5%

Source : BMCI

* sur la base des comptes sociaux de la BMCI

Ce coefficient doit être égal au minimum à 100%.

4. ANALYSE DU HORS BILAN

4.1 Les engagements donnés

En MDH	2006	2007	Var 07/06
ENGAGEMENTS DONNES	13 605.7	16 035.4	17.9%
Engagements de financement donnés faveur d'établissements de crédit et assimilés Part	35.7 0.3%	10.0 0.1%	-72.0% -0.2%
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle Part	4 315.3 31.7%	6 367.6 39.7%	47.6% 8.0%
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés Part	2 549.2 18.7%	2 269.8 14.2%	-11.0% -4.5%
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle Part	6 705.5 49.3%	7 387.9 46.1%	10.2% -3.2%

Source : BMCI

Le long de la période 2006–07, les engagements donnés par le Groupe BMCI sont essentiellement composés des « Engagements de garantie d'ordre de la clientèle » (47.7% en moyenne). Ils sont suivis des « Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle » et des « Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés » avec une contribution moyenne respective de 35.7% et 16.4% entre 2006 et 2007.

Les engagements donnés se sont établis à 16 035.4 MDH en 2007 contre 13 605.7 MDH en 2006. Cette augmentation (+17.9%) s'explique par les variations suivantes :

- une hausse de 10.2% des « Engagements de garantie d'ordre de la clientèle » qui ont atteint 7 387.9 MDH en 2007 contre 6 705.5 MDH en 2006 ;
- une hausse de 47.6% des « Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle », qui se sont établis à 6 367.6 MDH en 2007 contre 4 315.3 MDH en 2006.

Par ailleurs, les « Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés » ont baissé de 11.0% sur la période d'étude, passant de 2 549.2 MDH en 2006 à 2 269.8 MDH en 2007.

4.2 Les engagements reçus

En MDH	2006	2007	Var 07/06
ENGAGEMENTS RECUS	3 426.5	11 017.2	>100%
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés Part	1 707.7 49.8%	2 299.3 20.9%	34.6% -28.9%
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés Part	1 704.3 49.7%	8 717.9 79.1%	>100% 29.4%
Engagements de garantie reçus de l'état et d'organisme de garantis divers Part	14.5 0,4%	0 0,0%	-100% -0.4%
Autres titres à recevoir Part	0 0.0%	0 0.0%	Ns 0.0%

Source : BMCI

Entre 2006 et 2007, les engagements reçus par le Groupe BMCI sont composés à hauteur de 64.4% en moyenne des « Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés ». Ils sont suivis des « Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés » avec une contribution moyenne de 35.4%.

Les engagements reçus se sont établit à 11 017.2 MDH en 2007 contre 3 426.5 MDH en 2006.

L'augmentation de 7 590.7 MDH s'explique par :

- une hausse de 7 013.6 MDH des « Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés ». Ils sont de 8 717.9 MDH en 2007 contre 1 704.3 MDH en 2006.

Cette forte évolution est due à la hausse des garantis de crédit qui se sont établies à 2 315.9 MDH en 2007 contre 76.8 MDH en 2006. Sur la même période, les autres garantis reçues s'élèvent à 6 401.9 MDH contre 1 627.4 MDH.

- un surcroît de 591.6 MDH des « Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés ». Ils passent de 1 707.7 MDH en 2006 à 2 299.3 MDH en 2007.

5. Analyse des flux de trésorerie

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	2006	2007	Var 07/06
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	2 993.1	3 533.3	18.0%
(+) Récupérations sur créances amorties	3.3	0.5	-83.4%
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	2.2	1.0	-53.2%
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 221.4	-1 463.5	19.8%
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	0	-3.0	-
(-) charges générales d'exploitation versées	753.8	809.4	7.4%
(-) Impôts sur les résultats versés	336.0	438.4	30.5%
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	687.3	820.5	19.4%
(±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 123.7	-647.0	-42.4%
(±) Créances sur la clientèle	-4 399.9	-9 453.2	>100%
(±) Titres de transaction et de placement	-328.7	-1 669.5	ns
(±) Autres actifs	41.3	-267.4	ns
(±) Immobilisations données en crédit bail et en location	-442.3	-604.5	36.7%
(±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	633.7	-18.4	>-100%
(±) Dépôts de clientèle	1 435.1	11 168.9	ns
(±) Titres de créance émis	3 352.2	1 293.7	-61.4%
(±) Autres passifs	206.2	446.0	>100%
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-626.1	248.6	ns
III. Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitations (I + II)	61.2	1 069.1	ns
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières	2.3	0.0	-99.5%
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	3.0	9.0	ns
(-) Acquisition d'immobilisations financière	-1.0	-14.9	ns
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-225.2	-220.0	-2.3%

(+) Intérêts perçus	-	-	-
(+) Dividendes perçus	5.1	10.3	>100%
IV. Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-215.9	-215.6	-0.1%
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantis reçus	-	-	-
(+) Variations de dettes subordonnées	-	-	-
(+) Emissions d'actions	-	34.6	-
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-	-
(-) Intérêts versés	-	-	-
(-) Dividendes versés	-165.8	-58.0	-65.0%
V. Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-165.8	-23.3	-85.9%
Impact des écarts de conversion (BMCI Offshore)	-3.1	-3.9	27.4%
VI. Variation nette de la trésorerie III+IV+V	-323.5	826.2	ns
VII. Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	4 623.2	4 299.7	-7.0%
VIII. Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 299.7	5 125.9	19.2%

Source : BMCI

A la fin de l'exercice 2007, la trésorerie nette s'élève à 5 125.9 MDH contre 4 300 MDH en 2006 soit une hausse de 19.2%.

Malgré le déficit de trésorerie enregistré au niveau des activités d'investissement (-216 MDH en 2007) et des activités de financement (-23 MDH en 2007), la trésorerie nette a augmenté de +826.2 MDH. Cette évolution s'explique principalement par les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation.

Les flux de trésorerie découlant du compte de produits et charges ont progressé de près de 19.4% en 2007, du fait d'une évolution plus favorable des produits d'exploitation perçus par rapport aux charges d'exploitation versées.

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation quant à eux, ont augmenté en 2007 : l'augmentation des créances sur la clientèle et sur les établissements de crédit et assimilés a été compensée par la forte hausse des dépôts de la clientèle.

Données IFRS

A compter du 1^{er} janvier 2008, la BMCI tient ses comptes consolidés aux normes IAS/IFRS.

En vertu de la circulaire de Bank Al Maghrib n°56/G/2007 du 08 octobre 2007, le groupe BMCI a adopté les normes internationales d'information financière IFRS, approuvées par l'IASB, pour les exercices consolidés au 31 décembre 2008, ainsi que pour le retraitement des données comparatives de l'exercice 2007.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités dont le Groupe BMCI détient des participations directes ou indirectes.

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Crédit Conso	Crédit à la consommation	IG	51%	51%
BMCI Leasing	Leasing	IG	72,03%	72,03%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Gestion	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Fonds	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
IMMOBILIERE Sidi Maarouf	Société immobilière	IG	100%	100%

1. Analyse du compte de résultat consolidé IFRS

1.1 Produit net bancaire

En MDH	2007	2008	Variation
(+) Intérêts et produits assimilés	2 910.1	3 292.6	13.1%
(-) Intérêts et charges assimilés	996.1	1 252.1	25.7%
Marge d'intérêt	1 914.1	2 040.6	6.6%
(+) Commissions perçues	378.4	379.0	0.2%
(-) Commissions servies	18.6	25.0	34.3%
Marge sur commissions	359.8	354.1	-1.6%
(±) Gains/pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	109.5	220.4	101.3%

(±) Gains/pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-2.1	-50.0	ns
Résultat des activités de marché	107.4	170.5	58.7%
(+) Produits des autres activités	23.5	40.6	72.9%
(-) Charges des autres activités	74.6	141.9	90.1%
Produit net bancaire	2 330.2	2 463.8	5.7%

Source : BMCI- comptes consolidés

Le Produit Net Bancaire du groupe BMCI est passé de 2.3 Mrds de DH en 2007 à 2.5 Mrds de DH en 2008.

La croissance du PNB s'est réalisée notamment grâce à la contribution de la marge d'intérêt à hauteur de 82.5% en moyenne, suivi de la marge sur commission avec une part de 14.9%. Le résultat des activités de marché contribue quant à lui à hauteur de 5.8% dans le PNB.

L'accroissement du PNB de 5.7% s'explique principalement par l'augmentation de 6.6% de la marge d'intérêt. Celle-ci s'est établie à 2.0 Mrds de DH en 2008 contre 1.9 Mrds de DH en 2007.

La hausse du PNB est également due à la hausse de 58.7% des résultats des activités de marché qui s'élève à 170.5 MDH en 2008.

1.1 Résultat brut d'exploitation

En 2008, le résultat brut d'exploitation de la BMCI ressort à 1.5 Mrds de DH, soit une augmentation de 5.1% par rapport à 2007. Cette amélioration s'explique par la hausse de 5.7% du PNB et ce malgré la hausse des charges générales d'exploitation de 49 MDH.

Le coefficient d'exploitation (frais généraux / PNB) est stable sur la période d'étude soit de 35.1% en 2008.

En MDH	2007	2008	Variation
Produit net bancaire	2 330.2	2 463.8	5.7%
Charges générales d'exploitation	816.2	865.5	6.0%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	107.0	119.1	11.3%
Résultat brut d'exploitation	1 407.0	1 479.3	5.1%
Coefficient d'exploitation	35.0%	35.1%	0.1%

Source : BMCI- comptes consolidés

2.1 Coût du risque

Le coût du risque s'élève à 162.7 MDH en 2008 contre 140.0 MDH en 2007. Cette hausse de 16.2% s'explique principalement de l'augmentation des dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances (+41 MDH), l'augmentation des

pertes sur prêts et créances irrécouvrables (+39.6 MDH) et la baisse des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances (-25 MDH).

En MDH	2007	2008	Variation
Dotations aux provisions	-272.3	-321.1	17.9%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-227.7	-268.7	18.0%
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à échéance (hors risque de taux)	0.0	0.0	-
Provisions engagements par signature	0.0	0.0	-
Autres provisions pour risques et charges	-44.6	-52.4	17.4%
Reprises de provisions	239.4	225.6	-5.8%
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	234.8	208.9	-11.0%
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à échéance (hors risque de taux)	0.0	0.0	-
Reprises de provisions engagements par signature	0.0	0.0	-
Reprise des autres provisions pour risques et charges	4.7	16.7	Ns
Variation des provisions	-107.1	-67.2	-37.2%
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	0.0	0.0	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs détenus jusqu'à échéance	0.0	0.0	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	0.0	0.0	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-107.6	-68.0	-36.8%
Décote sur les crédits structurés	0.0	0.0	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	0.5	0.8	60.0%
Pertes sur engagement par signature	0.0	0.0	-
Autres pertes	0.0	0.0	-
Coût du risque	-140.0	-162.7	16.2%

Source : BMCI- comptes consolidés

3.1 Résultat d'exploitation

Suite à l'appréciation du résultat brut d'exploitation de 5.1% entre 2007 et 2008, et ce malgré une hausse du coût de risque, le résultat d'exploitation du groupe BMCI s'est établi à 1.3 Mrds de DH (soit +3.9%).

En MDH	2007	2008	Variation
Résultat brut d'exploitation	1 407.0	1 479.3	5.1%
Coût du risque	140.0	162.7	16.2%
Résultat d'exploitation	1 267.0	1 316.5	3.9%

Source : BMCI- comptes consolidés

4.1 Capacité bénéficiaire

Au titre de l'exercice 2008, le résultat net du groupe BMCI s'est établi à 810.2 MDH, soit une augmentation de 3.3% par rapport à 2007 (784.3 MDH).

Les produits globaux ont varié positivement de 14.9%, passant de 3.4 Mrds de DH en 2007 à 3.9 Mrds de DH en 2008. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des intérêts et produits assimilés sur la clientèle consolidés (+16.6%) qui s'élèvent à 3.0 Mrds de DH contre 2.6 Mrds de DH en 2007. Les produits d'exploitation bancaires représentent en moyenne 75.1% des produits globaux sur 2007-08.

Le long de la période 2007-08, les intérêts et charges assimilés consolidées représentent 38.9% en moyenne des charges globales consolidées, suivi des charges générales d'exploitation et des dotations aux provisions et impôt sur le bénéfice avec une part moyenne respective de 29.3% et de 17.0%.

Les charges globales sont passées de 2.6 Mrds de DH en 2007 à 3.1 Mrds de DH en 2008. Cette augmentation de 18.4% (soit + 485 MDH) est due à la hausse :

- des intérêts et charges assimilés de 25.7% (soit +256.0 MDH).
- des charges générales d'exploitation de 6.0% (soit +49.3 MDH).
- De l'impôt sur le bénéfice de 6.0% (soit +28.3 MDH).

En MDH	2007	2008	Variation
Résultat d'exploitation	1 267.0	1 316.5	3.9%
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-9.4	-4.8	48.9%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0.0	0.0	Ns
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	0.0	0.0	Ns
Résultat avant impôt	1 257.6	1 311.8	4.3%
Impôt sur les bénéfices	473.3	501.5	6.0%
Résultat net	784.3	810.2	3.3%
Résultat hors groupe	21.0	29.6	40.9%
Résultat net part du groupe	763.3	780.6	2.3%

Source : BMCI- comptes consolidés IFRS

2. Analyse du tableau de flux de trésorerie consolidé IFRS

A la fin de l'exercice 2008, la trésorerie nette s'élève à 5.8 Mrds de DH contre 5.5 Mrds de DH en 2007 soit une hausse de 4.4%.

Malgré le déficit de trésorerie enregistré au niveau de l'activité opérationnelle (soit - 952.6 MDH) et des opérations d'investissement (-223.4 MDH), la trésorerie nette a

augmenté de +243.2 MDH. Cette évolution s'explique principalement par les flux de trésorerie nets provenant des opérations de financement (+ 1.4 Mrds de DH).

En MDH	2007	2008	Var
Résultat avant impôt	1 257.6	1 311.8	4.3%
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	345.1	365.3	5.9%
Diminution/augmentation nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-560.8	-2 629.6	Ns
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	1 041.9	-952.6	Ns
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-196.9	-223.4	13.5%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-66.7	1 419.1	Ns
Augmentation/diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	778.3	243.2	-68.8%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	4 730.0	5 508.3	16.5%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	5 508.3	5 751.4	4.4%
Variation de la trésorerie nette	778.3	243.2	-68.8%

Source : BMCI- comptes consolidés IFRS

3. Analyse du bilan consolidé IFRS

En MDH	2007	2008	Var 08/07
Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, services des cheques postaux	5 125.9	5 712.6	11.4%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 031.3	1 253.7	21.6%
Instruments dérivés de couverture	0.0	0.0	Ns
Actifs financiers disponibles à la vente	2 183.4	1 767.6	-19.0%
Prêts et créances sur les Etablissement de crédit et assimilés	4 953.0	5 006.6	1.1%
Prêts et créances sur la clientèle	43 881.6	47 968.5	9.3%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	0.0	0.0	Ns
Placements détenus jusqu'à leur échéance	0.0	0.0	Ns
Actifs d'impôt exigible	7.8	23.0	>100%
Actifs d'impôt différé	39.4	45.4	15.4%
Comptes de régularisation et autres actifs	514.8	599.9	16.5%
Actifs non courant destinés à être cédés	0.0	0.0	Ns
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-7.1	5.4	Ns
Immeubles de placement	5.6	17.4	Ns
Immobilisations corporelles	1 144.2	1 226.3	7.2%
Immobilisations incorporelles	97.5	100.0	2.6%
Ecarts d'acquisition	0.0	0.0	Ns

TOTAL ACTIF	58 977.2	63 726.5	8.1%
--------------------	-----------------	-----------------	-------------

Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	0.0	0.0	Ns
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	75.2	44.9	-40.2%
Instruments dérivés de couverture	0.0	0.0	Ns
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 582.4	6 224.7	11.5%
Dettes envers la clientèle	42 346.4	41 686.9	-1.6%
Titres de créances émis	4 861.1	7 022.6	44.5%
Ecarts de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	0.0	0.0	Ns
Passifs d'impôt courant	108.5	29.5	-72.8%
Passifs d'impôt différé	91.3	153.0	67.5%
Comptes de régularisation et autres passifs	1 419.7	1 840.1	29.6%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0.0	0.0	Ns
Provisions techniques des contrats d'assurance	0.0	0.0	Ns
Provisions pour risques et charges	88.6	99.9	12.7%
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0.0	0.0	Ns
Dettes subordonnées	0.0	0.0	Ns
Capital et réserves liées	2 592.8	4 263.0	64.4%
Réserves consolidées	1 046.7	1 560.9	49.1%
Part du groupe	977.2	1 486.4	52.1%
Part des minoritaires	69.5	74.5	7.1%
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	-19.7	-9.2	-53.4%
Résultat net de l'exercice (+/-)	784.3	810.2	3.3%
Part du groupe	763.3	780.6	2.3%
Part des minoritaires	21.0	29.6	40.9%
TOTAL PASSIF	58 977.2	63 726.5	8.1%

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

Au 31 décembre 2008, le total bilan consolidé de la BMCI s'est élevé à 63.7 Mds DH, en augmentation de 8.1% par rapport fin 2007. Cette hausse est due en grande partie à celle des prêts et créances sur la clientèle (+9.3% à 4 Mds).

Pour leur part, les capitaux propres consolidés ont totalisé 6.6 Mds DH, enregistrant une évolution de 50.4% par rapport à leur niveau à fin décembre 2007. Cette variation est la conséquence de l'évolution du capital social et réserves liées de (+64.4%), des réserves consolidées (+49.1%) et de la réalisation d'un bénéfice annuel de 810.2 MDH supérieur à celui enregistré en 2007.

4.1 Les ressources

Les ressources globales du groupe BMCI ont atteint 54.9 Mrds de DH en 2008 contre 52.8 Mrds de DH en 2007 soit une augmentation de 4.1%.

Les dettes envers les établissements de crédit s'élèvent à 6.2 Mrds de DH en 2008 soit une hausse de 11.5% par rapport à 2007.

Les dépôts de la clientèle se sont situés à 41.7 Mrds de DH à fin décembre 2008 contre 42.3 Mrds de DH l'exercice précédent, soit une légère baisse de -1.6%. Cette évolution s'explique principalement par la diminution des dépôts à vue.

En MDH	2007	2008	Variation
Dettes envers les établissements de crédit	5 582.4	6 224.7	11.5%
Part	10.6%	11.3%	0.8%
Dettes envers la clientèle	42 346.4	41 686.9	-1.6%
Part	80.2%	75.9%	-4.3%
Comptes ordinaires créditeurs	23 137.8	22 148.9	-4.3%
Part	54.6%	53.1%	-1.5%
Comptes d'épargne	4 750.4	5 198.9	9.4%
Part	11.2%	12.5%	1.3%
Autres dettes envers la clientèle	14 335.3	14 185.2	-1.0%
Part	33.9%	34.0%	0.2%
Dettes rattachées	122.9	154.0	25.3%
Part	0.3%	0.4%	0.1%
Titres de créances émis	4 861.1	7 022.6	44.5%
Part	9.2%	12.8%	3.6%
Titres de créances négociables	4 861.1	7 022.6	44.5%
Part	100.0%	100.0%	0.0%
TOTAL	52 789.8	54 934.2	4.06%

Source : BMCI- comptes consolidés IFRS

La structure des ressources du groupe BMCI est caractérisée par une prépondérance des dépôts à vue (comptes à vue et comptes épargne) qui totalisent 65.6% des dépôts de la clientèle en 2008 contre 65.9% en 2007.

La contribution des autres dettes envers la clientèle se situe, quant à elle, à hauteur de 34.0% en 2008.

Par ailleurs, et compte tenu des fenêtres d'opportunités qu'offre le marché de la dette privée en terme de coût de refinancement, les ressources issues des émissions de Certificats de Dépôts ont connu une hausse en 2008 (+2.2 Mrds de DH) et contribuent pour 12.8% des ressources globales du groupe BMCI en 2008.

4.2 Les emplois

Le montant global des prêts et créances sur la clientèle distribués par le groupe BMCI au titre de l'exercice 2008 s'est élevé à 48.0 Mrds de DH contre 43.9 Mrds de DH en 2007 (soit +9.3%).

Ceci s'explique par la hausse enregistrée :

- sur les opérations avec la clientèle qui s'élèvent à 44 Mrds de DH en 2008 contre 40.4 Mrds de DH en 2007 (soit +8.9%). Ces lignes représentent en moyenne 91.8% du total des crédits distribués sur la période d'étude ;
- sur les opérations de crédit bail qui sont passées de 3.5 Mrds de DH en 2007 à 4.0 Mrds de DH en 2008 (soit +14.6%).

En MDH	2007	2008	Variation
Opérations avec la clientèle	40 358,6	43 931,4	8,9%
Part	92,0%	91,6%	-0,4%
Créances commerciales	4 156,6	4 859,5	16,9%
Part	10,3%	11,1%	0,8%
Autres concours à la clientèle	29 647,8	32 716,5	10,4%
Part	73,5%	74,5%	1,0%
Valeurs reçues en pension	0,0	0,0	ns
Part	0,0%	0,0%	0,0%
Comptes ordinaires débiteurs	8 429,7	8 325,4	-1,2%
Part	20,9%	19,0%	-1,9%
Créances rattachées	150,6	173,8	15,4%
Part	0,4%	0,4%	0,0%
Provisions	-2 026,2	-2 143,8	5,8%
Part	-5,0%	-4,9%	0,1%
Opération de crédit bail	3 523,0	4 037,0	14,6%
Part	8,0%	8,4%	0,4%
Total	43 881,6	47 968,5	9,3%

Source : BMCI- comptes consolidés IFRS

4. Engagements hors bilan consolidé IFRS

En MDH	2007	2008	Variation
Engagements de financements donnés	6 377.6	3 857.2	-39.5%
Aux établissements de crédit	10.0	14.0	39.7%
A la clientèle	6 367.6	3 843.2	-39.6%
Engagements de financement reçus	2 299.3	3 834.6	66.8%
Des établissements de crédit	2 299.3	3 834.6	66.8%
De la clientèle	0.0	0.0	ns

Source : BMCI- comptes consolidés IFRS

Les engagements de financement donnés s'élèvent à 3.9 Mrds de DH en 2008 contre 6.4 Mrds de DH en 2007 soit une baisse de 39.5%. Cette évolution s'explique par la réduction de l'encours des engagements donnés à la clientèle.

Les engagements de financement reçus, constitués des engagements reçus des établissements de crédit, augmentent de 66.8% sur la période d'étude pour s'établir à 3.8 Mrds de DH en 2008.

En MDH	2007	2008	Variation
Engagements de garantie donnés	9 657.8	11 824.5	22.4%
D'ordre des établissements de crédit	2 269.8	3 137.0	38.2%
D'ordre de la clientèle	7 388.0	8 687.5	17.6%
Engagements de garantie reçus	8 717.9	9 486.8	8.8%
Des établissements de crédit	8 717.9	9 486.8	8.8%
De l'état et d'autres organismes de garantie	0.0	0.0	ns

Source : BMCI- comptes consolidés IFRS

Les engagements de garantie donnés s'élèvent à 11.8 Mrds de DH en 2008 contre 9.7 Mrds de DH en 2007 soit une hausse de 22.4%.

Ils sont composés essentiellement des engagements de garantie d'ordre de la clientèle à hauteur de 75% en moyenne, suivi des engagements de garantie d'ordre des établissements de crédit de 25% en moyenne.

Cette augmentation de 22.4% des engagements de garantie donnés s'explique par la hausse :

- de 17.6% des engagements de garantie d'ordre de la clientèle, qui se sont établis à 8.7 Mrds de DH en 2008 contre 7.4 Mrds de DH en 2007.
- de 38.2% des engagements de garantie d'ordre des établissements de crédit qui ont atteint 3.1 Mrds de DH en 2008 contre 2.3 Mrds de DH en 2007 ;

Par ailleurs, les engagements de garantie reçus des établissements de crédit ont augmenté de 8.8% sur la période d'étude, passant de 8.7 Mrds de DH en 2007 à 9.5 Mrds de DH en 2008.

PARTIE VI - PERSPECTIVES

Avertissement :

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain.

Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part du Groupe BMCI.

1. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Dans une conjoncture économique tendue, difficile et un environnement bancaire en constante évolution, la dynamique de croissance a permis à la BMCI de consolider les bases d'une gestion active, saine, orientée principalement vers une réorganisation de la dynamique interne de la Banque et une implication de plus en plus vive auprès de sa clientèle (particuliers, professionnels et entreprises).

Cette politique exige de la BMCI un engagement substantiel en ressources humaines et matérielles et lui impose une présence en force dans tous les compartiments du marché financier, à travers :

- Le renforcement et la diversification des ressources de la Banque ;
- L'amélioration des parts de marché Ressources et Emplois auprès de sa clientèle des Particuliers et des Entreprises ;
- L'appui renforcé dans les métiers du crédit bail, du crédit à la consommation et du factoring ;
- Le développement des activités financières relevant directement de la Banque (Salle des Marchés) ou gérées par le biais des filiales spécialisées telles que BMCI Finance (ingénierie financière), BMCI Bourse (intermédiation boursière), BMCI Gestion (gestion d'actifs) ;
- Le renforcement de la présence de la BMCI dans les activités du commerce extérieur (trade center) ;
- Le renforcement de sa présence dans la location longue durée, à travers la participation dans Arval Maroc (filiale de Arval PHH, qui fait également partie du groupe BNP Paribas).

Ces points constituent les axes stratégiques pour lesquels milite l'engagement futur de la BMCI dans le but affiché de renforcer ses parts de marchés et d'améliorer sa capacité bénéficiaire et sa rentabilité économique.

2. DONNEES FINANCIERES PREVISIONNELLES SOCIAUX IFRS

- Compte de Produits et Charges social prévisionnel

En MDH	Réel 2008	Budget 2009	Budget 09/ Réel 08
Produit Net Bancaire	2 267	2 451	8.1%
Frais de Gestion	-969	-980	1.1%
Résultat Brut d'Exploitation	1 298	1 472	13.4%
Résultat Net Avant Impôts	1 110	1 307	17.8%

Résultat Net	751	877	16.8%
---------------------	------------	------------	--------------

Source : BMCI

Le PNB attendu pour l'exercice budgétaire 2009 sera en augmentation de 8.1% par rapport à 2008. Il devra atteindre 2 451.4 MDH.

Les frais de gestion ont été établis dans l'optique stratégique d'ouverture de 15 agences en 2009 associée à l'optimisation et la maîtrise des frais, notamment dans le cadre du projet Eco 2010.

Par rapport à 2008, le budget des frais de gestion prévoit une évolution de +1.1% et atteindra 979.6 MDH.

Le coût du risque sera à fin 2009 de l'ordre de 165 MDH et le Résultat net atteindra 876.9 MDH.

- Bilan Consolidé Social IFRS

Encours moyen en MDH	Réel 2008	Budget 2009	Budg09 / Réel 08
Ressources clientèle	44 002	47 851	8.7%
Remplois par caisse	41 855	47 225	12.8%
Engagements par signature	18 325	20 313	10.8%

Source : BMCI

Le budget 2009 de la BMCI prévoit un développement continu des ressources clientèle, qui repose principalement sur l'extension du réseau.

Les ressources clientèles atteindront 47.9 Mrds de DH en 2009, ce qui signifie une augmentation de 8.7% par rapport au volume réalisé à fin 2008.

Le taux de croissance prévu des ressources non rémunérées se situera à 9.5% en moyenne en 2009 par rapport à 2008. Elles atteindront 23.6 Mrds de DH.

Les ressources chères continueront leur croissance à un taux de 8%. L'essentiel de cette évolution se situe au niveau des Certificats de dépôt qui s'établiront à 7.5 Milliards de MAD (en évolution de 5.7%), des comptes sur carnets avec une progression de 7.9% pour s'afficher à 5.2 Mrds de DH et des ressources à terme passant de 10.4 à 11.4 Mds de DH entre 2008 et 2009.

Les crédits par caisse de la banque afficheront une croissance de 12.8% en moyenne pour s'établir à 47.2 Milliards de MAD en 2009 contre 41.9 Milliards de MAD en 2008.

Le coût des ressources sera en augmentation de 7 points de base par rapport au réalisé 2008 et s'établira à 2.11%. Cette hausse est due au renchérissement du coût des Ressources à terme de 21 points de base et des certificats de dépôts de 12 points de base.

Par ailleurs, le taux moyen des emplois par caisse affichera une baisse de 8 points de base par rapport à 2008 et passera de 5.39% à 5.31%.

Ce qui portera la marge d'intermédiation à 3,20% fin 2009 perdant ainsi 15 points de base par rapport à 2008.

PARTIE VII - FACTEURS DE RISQUE

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI répond aux instructions de la circulaire n°6/G/2001 de Bank Al-Maghrib.

Il a pour objectif la maîtrise optimale des risques du Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe.

L'organe en charge du contrôle interne au sein de la BMCI est l'Inspection Générale, rattachée directement au Président du Directoire.

Les risques encourus peuvent être classés comme suit :

1- Risque de crédit

Le système de notation interne de la BMCI répond aux recommandations de Bank Al-Maghrib édictées par lettre du 07.12.2004 et aux normes de BNP Paribas.

Il est appliqué à l'ensemble des contreparties avec engagements, y compris les particuliers. Sa fiabilité actuelle permettra à la BMCI de passer à la méthode IRB de Bâle 2 sans grande difficulté.

1.1 Description des principaux risques encourus et identifiés par la banque

Une analyse globale des engagements de la banque est réalisée trimestriellement, ce qui permet d'étudier l'évolution de l'exposition de la banque.

Une analyse de la concentration du risque de crédit (par contrepartie, Groupe d'affaires, secteur d'activité, ...) est également réalisée semestriellement.

1.2 Répartition des engagements

1.2.1 Répartition par segment de clientèle

La répartition par segments de clientèle des emplois globaux de la banque (hors banques et crédits au personnel) montre la prédominance des engagements portés sur la clientèle des Grandes Entreprises.

1.2.2 Répartition des engagements entreprises par secteur d'activité

Les engagements sur la clientèle des « entreprises » sont concentrés à 37% sur les industries manufacturières et 43% sur le commerce et les autres services (données 2007).

Concernant la concentration géographique, 77% des engagements sont portés sur des entreprises domiciliées à Casablanca (données 2007).

1.2.3 Identification et gestion des risques

La politique de notation instaurée à la BMCI permet d'identifier et de qualifier le risque de crédit, tant au niveau de la contrepartie qu'au niveau global.

La gestion des risques, quant à elle, peut être appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du «double regard». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité.

1.2.4 Modalités de déclassement des créances en souffrance

Les critères de classification des créances en souffrance ainsi que les normes de constitution des provisions sont ceux définis par la circulaire n°19 de Bank Al-Maghrib et confirmés par des procédures internes.

Les propositions de déclassement peuvent émaner des sièges d'exploitation, des lignes de clientèle, de la Direction des Risques, du comité des Préoccupants, du comité de crédit ou de l'Inspection Générale. La décision de déclassement est prise après analyse lors du comité mensuel des débiteurs.

1.2.5 Description de l'organisation et des procédures de recouvrement

Les engagements préoccupants sont suivis par les responsables des dossiers au niveau des sièges d'exploitation et de la Direction des Grandes Entreprises et Institutionnels.

Pour la clientèle des Particuliers et des Professionnels, une cellule rattachée à la Direction des Particuliers et Professionnels se charge de l'appui des actions de recouvrement à l'amiable par des entretiens téléphoniques et l'envoi de lettres aux clients concernés. Les dossiers les plus importants sont suivis par un chargé d'affaires spécialisé.

2- Risque de Marché

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale risque sur toutes activités liées au portefeuille de négociation de la banque.

Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de premier niveau tenu pour assurer le respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en terme de déontologie.
- Un suivi quotidien tenu pour veiller au respect du dispositif de risque en matière de volume sur les positions de taux, change et liquidité.
- Un suivi fonctionnel de troisième niveau assuré par le Groupe BNPP.

L'ensemble des limites sont mises en place afin de bien suivre et cadrer toutes les positions prises par la banque. Ces limites sont revues annuellement soit à la hausse ou à la baisse par la Direction Générale avec possibilité de révision à la demande.

2.1 Risque de change

Le risque de change trouve ses principales sources dans la position de change classique de la banque et dans les options de change.

2.2 Risque de Taux

Le risque de taux est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an.

2.3 Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings établis par le Contrôleur des Risques de Marché (CRM).

Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques.

Les autorisations de dépassement sont données avec une date limite qui, généralement, ne dépasse pas une semaine. Cette durée est fixée en fonction du volume de la position en dépassement et représente la durée nécessaire pour revenir dans les limites (durée en général nécessaire pour liquider la position).

3- Risque global de taux d'intérêt

En terme de risque global de taux, on distingue deux types de risque :

- risque de taux d'intérêt relatif à l'activité de la Salle des Marchés (suivi par le CRM) ;
- risque de taux d'intérêt sur l'activité de la Banque Commerciale (suivi par la Gestion Actif Passif).

1.1 Risque global de taux d'intérêt lié à l'activité de la salle des marchés

Les positions de taux sont mesurées, en volume, par un échéancier de taux qui permet de calculer le risque global de taux d'intérêt.

Cet échéancier est défini selon des périodes standard correspondant aux durées usuellement cotées sur le marché des dépôts, à savoir : 0-1 mois, 1-3 mois, 3-6 mois, 6-12 mois, 1-2 ans

Chaque période standard correspond au maximum des positions moyennes mensuelles en valeur absolue.

Le risque notionnel de perte "RNP", sur la position de taux est calculé sur l'équivalent un an de l'ensemble des positions montrées par l'échéancier du risque global de taux d'intérêt.

1.2 Risque global de taux d'intérêt lie à l'activité commerciale

L'analyse du risque de taux repose sur l'élaboration des échéanciers permettant de transcrire les différents risques inhérents à l'activité commerciale : risques de liquidité et risques de taux d'intérêt des postes de bilan.

Dans l'échéancier de taux, sont placés les flux relatifs à une opération à la date à laquelle le taux de l'opération est révisé. Si l'opération est à taux fixe, les flux sont placés à leur date d'échéance.

Les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), sont écoulées selon des conventions d'échéancement qui traduisent les résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

4- Risque de liquidité

4.1 Modalités et procédures de suivi du risque de liquidité

De la même manière que pour le risque de taux, le risque de liquidité est appréhendé à travers la construction d'un échéancier de liquidité où sont placés les flux relatifs à une opération à la date de leur échéance.

Pour un meilleur suivi de la liquidité de la banque, un état prévisionnel du Banking Book commercial sur les 12 prochains mois a été élaboré avec comme hypothèses retenues, les prévisions communiquées par les différentes filières pour l'élaboration du budget.

4.2 Liquidité immédiate

La trésorerie immédiate de la banque est calculée au jour le jour par la salle des marchés en intégrant tous les flux impactant le compte central de la banque et communiqués par diverses entités (back-office, siège ..)

La trésorerie prévisionnelle est calculée en intégrant les opérations remarquables annoncées par les lignes de métier de la banque, la saisie des postes significatifs sur l'outil front office permettra d'intégrer toutes les tombées dans ce calcul.

Les capacités d'accès au marché par contrepartie et par type d'instruments émis sont analysées périodiquement.

La salle des marchés recense périodiquement les possibilités de financement sur le marché interbancaire en se basant sur les limites de contreparties accordées par les banques.

La valorisation quotidienne des portefeuilles obligataires permet d'évaluer les possibilités de financement via la mise en pension des titres.

5. Risques opérationnels

5.1 Cadre général de l'approche adoptée pour cerner le risque opérationnel

La Politique générale de gestion du Risque opérationnel du Groupe définit le risque opérationnel comme « *Le risque de perte résultant de l'inadéquation ou la défaillance de tout processus interne ou d'évènements extérieurs, délibérés, accidentels ou naturels* ».

Ces principes sont en parfaite harmonie avec les exigences bâloises et permettent de prendre en compte le risque opérationnel au même titre que le risque de contrepartie dans les ratios prudentiels auxquels sont soumis les établissements financiers.

En application de cette réglementation, le Groupe BNP Paribas a fait le choix de retenir l'option dite avancée « AMA » dans la gestion du risque opérationnel.

Cette option prévoit, entre autres, que les établissements concernés doivent disposer, à l'entrée en vigueur des exigences bâloises :

- d'un historique fiable et exhaustif de leurs incidents de risque opérationnel sur 3 ans,
- de méthodes permettant de mesurer l'exposition aux risques à l'aide d'outils comportant un risk-assessment, des scénarios de sinistres, des indicateurs de risque liés à l'activité et à la production,
- d'un suivi des grands projets permettant de prendre en compte et gérer les risques opérationnels qu'ils induisent.

Les intervenants désignés dans chaque entité procèdent, sous contrôle de la maîtrise du risque opérationnel, à la remontée d'un descriptif formalisé des incidents.

Après analyse, les informations sont mises aux normes définies par les règles Bâle II puis saisies par un analyste Risque Opérationnel et validées par le responsable RO.

5.2 Le processus d'attestation des incidents

Conformément à la procédure Groupe, un processus est mis en oeuvre chaque semestre afin d'attester de la fiabilité et l'exhaustivité des données sur l'historique des incidents.

Le périmètre de l'attestation couvre les informations, saisies dans IMS (Incident Management System) au cours de la période concernée, et relatives aux incidents de risque opérationnel ayant entraîné une perte ou un gain.

Ce processus s'organise selon un mode pyramidal, une attestation est produite par chaque entité. Sur la base de ces documents la Direction Générale de la BMCI atteste pour l'ensemble de la banque.

6. Autres risques

6.1 Risque Administratif

Basée sur un dispositif de contrôle permanent constitué de PSF et Plans de contrôles annuels, la maîtrise du risque administratif a été marquée par la consolidation des différents outils de contrôle interne.

Ainsi le monitoring et la cartographie des risques constituent aujourd'hui des outils de pilotage permettant d'orienter les contrôles du PMRO à travers un ciblage précis des zones de faiblesses. De même, les différents travaux d'automatisation ont conduit à un meilleur renforcement de la gestion de la production des contrôles.

Par ailleurs, plusieurs reportings sont assurés par le réseau dans le cadre du suivi des risques opérationnels et permettent d'engager les actions correctives nécessaires dans les meilleurs délais.

D'autres part, les équipes du PMRO ont été régulièrement présentes dans les différentes entités du réseau, les filiales et les services centraux, pour s'assurer de la conformité du traitement des opérations et des procédures.

6.2 Risque Comptable

La Direction Finances et Contrôles (DFC) bénéficie d'un cadre d'activité et d'intervention structuré grâce à la formalisation des procédures de reporting périodiques, le renforcement des contrôles comptables, l'amélioration de la gestion actif/passif et le développement d'outils de contrôle de gestion et de rentabilité.

Les efforts d'automatisation, le back up mis en place pour l'ensemble des fonctions clés, la formalisation des procédures et le perfectionnement de la piste d'audit, sont autant d'actions de fond qui permettent à la DFC de mieux appréhender la maîtrise du risque comptable.

6.3 Risque informatique

Plusieurs chantiers structurants ont été menés en 2007 sur le plan organisationnel et de la maîtrise du risque informatique.

En effet, la Direction de l'Organisation et du Support Technique a joué un rôle fédérateur dans l'accompagnement en terme d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'assistance organisationnelle pour les chantiers transverses tel que : Bâle 2, Refonte du système d'information pour l'activité commerce internationale, Normalisation de lettre de change, etc....

En matière de reconfiguration de processus, l'année 2007 a été consacrée à la mise en place d'un back office national pour les opérations de moyens de paiement, ceci en tenant compte des impacts de la dématérialisation de la compensation (SIMT).

6.4 Plan de Continuité d'Activité (PCA)

L'année 2007 a été marquée par l'extension du PCA siège BMCI au réseau d'agences BMCI. Le projet vise à :

- Définir les activités critiques, les traduire en besoins en ressources humaines et matérielles, et choisir les solutions techniques pour assurer leur continuité
- Etablir les procédures fonctionnelles, organisationnelles et techniques et assurer la communication au personnel impliqué dans le PCA.
- Réaliser les tests partiels, le test global et la maintenance du PCA.

Suite à la dématérialisation des chèques, le plan de continuité d'activité relatif au SIMT a été mis en place. Il consiste à assurer la continuité de la télé compensation des valeurs avec les banques de la place.

Le site de repli BMCI a fait l'objet d'une refonte de l'infrastructure télécom qui le lie au site nominal. Cette refonte a pour objectif de maintenir en permanence le site de repli en fonctionnement.

Le site de repli est équipé en matériels et logiciels selon les besoins définis dans l'expression des besoins de continuité (EBC) de chaque entité de la banque pour assurer le redémarrage des activités vitales et stratégiques.

Les utilisateurs, une fois dans le site de repli, sont assurés de retrouver la copie exacte de leur poste de travail.

6.5 Les Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) et les plans de contrôle

Destinés à couvrir les zones de risque majeures dans le cadre du dispositif du contrôle permanent, les PSF permettent d'assurer une mesure régulière des degrés de maîtrise du risque opérationnel.

Ces contrôles se basent sur une méthodologie précise, formalisée dans le cadre des procédures internes, et font l'objet d'un reporting centralisé et d'une analyse systématique dans le cadre des comités risques opérationnels.

PARTIE VIII - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Il n'existe à ce jour aucun fait exceptionnel, litige ou affaire contentieuse qui soit susceptible d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou l'activité de BMCI.

PARTIE IX – REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Présentation

La BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1.2 Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

1.3 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Etablissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - ✓ 20% pour les créances pré douteuses,
 - ✓ 50% pour les créances douteuses,
 - ✓ 100% pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de prévisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.4 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.5 Portefeuille de titres

1.5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions au Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.5.2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance (détention inférieure ou égale à 6 mois).

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

Au 31 décembre 2006, BMCI n'a pas de titres classés en portefeuille de transaction.

1.5.3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru exclu.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

1.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1.5.5 -Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation

1.5.6 - Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.6 Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.7 Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1.8. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes:

Nature	Durée d'amortissement
- Droit au bail	non amortissable
- Logiciels informatiques	7 ans
- Logiciels informatiques (logiciels acquis depuis 2004)	5 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Terrains d'exploitation	non amortissables
- Immeubles d'exploitation: bureaux	25 ans
- Matériel roulant	5 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
- Matériel informatique:	
- Grosse informatique	10 ans
- Micro informatique	7 ans
- Micro informatique (matériel acquis depuis 2004)	5 ans

1.9 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.10 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1.11 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.12 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1.13 Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

PARTIE X: ANNEXES

ANNEXE 1 - DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

1- COMPTES SOCIAUX

I- Règles et principes comptables utilisés par la BMCI au 31/12/2007

1.1 Présentation

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1.2 Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

1.3 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;
 - Crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie ;
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Etablissements de crédit, clientèle) ;
- Les valeurs reçues à l'encaissement, qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel, ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière ;
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré douteuses, douteuses ou compromises ;
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - 20% pour les créances pré douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.

- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.4 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.5 Portefeuille de titres

1.5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions au Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.5.2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance (détention inférieure ou égale à 6 mois).

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

Au 31 décembre 2007, BMCI n'a pas de titres classés en portefeuille de transaction.

1.5.3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être Classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru exclu.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

1.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1.5.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation

1.5.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.6 Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.7 Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1.8. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature d'amortissement	Durée
- Droit au bail	non amortissable
- Logiciels informatiques	7 ans
- Logiciels informatiques (logiciels acquis depuis 2004)	5 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature d'amortissement	Durée
- Terrains d'exploitation amortissables	non
- Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
- Matériel roulant	5 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
- Matériel informatique :	
- Grosse informatique	10 ans
- Micro informatique	7 ans
- Micro informatique (matériel acquis depuis 2004)	5 ans

1.9 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.10 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1.11 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata

Temporise et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.12 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1.13 Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

II - Les états de synthèse sociaux des exercices 2006, 2007 et 2008 :

- Bilans et hors bilan ;
- Compte de produits et charges ;
- Etat des soldes de gestion ;
- Tableau des flux de trésorerie ;
- Etat des dérogations (A2) ;
- Etat des changements de méthodes (A3) ;
- Tableau des créances sur les établissements de crédit et assimilés (B1) ;
- Tableau des créances sur la clientèle (B2) ;
- Tableau des titres de participation et emplois assimilés (B6) ;
- Tableau des immobilisations données en crédit-bail en location avec option d'achat et en location simple (B8) ;
- Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles (B9) ;
- Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations (B9 bis) ;
- Tableau des dettes envers les établissements de crédit et assimilés (B10) ;
- Tableau des dépôts de la clientèle (B11) ;
- Tableau des provisions (B14) ;
- Tableau de valeurs et sûretés reçues et données en garantie (B 21) ;
- Tableau de concentration des risques sur un même bénéficiaire (B 23) ;
- Tableau de répartition du capital (C1) ;
- Tableau d'affectation des résultats (C2) ;
- Tableau des datations et événements postérieurs au dernier exercice clos (C4).

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2006

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

A C T I F	31/12/2006	31/12/2005
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 299 700	4 622 305
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 764 280	4 351 122
. A vue	776 895	350 348
. A terme	5 987 385	4 000 774
3. Créances sur la clientèle	26 923 762	23 006 572
. Crédits de trésorerie et à la consommation	14 395 255	11 326 512
. Crédits à l'équipement	5 053 753	5 247 272
. Crédits immobiliers	6 547 627	5 704 866
. Autres crédits	927 127	727 922
4. Créances acquises par affacturage	486 493	466 724
5. Titres de transaction et de placement	2 175 594	1 687 139
. Bons du trésor et valeurs assimilées	2 049 152	1 155 559
. Autres titres de créance	116 304	521 414
. Titres de propriété	10 138	10 166
6. Autres actifs	187 048	236 177
7. Titres d'investissement	435 683	585 538
. Bons du trésor et valeurs assimilées	128 990	216 250
. Autres titres de créance	306 693	369 288
8. Titres de participation et emplois assimilés	273 031	277 640
9. Créances subordonnées	0	0
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	0
11. Immobilisations incorporelles	98 033	85 546
12. Immobilisations corporelles	926 027	846 283
Total de l'Actif	42 569 651	36 165 046

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2006

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2006

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

P A S S I F	31/12/2006	31/12/2005
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilées	2 958 686	1 998 196
. A vue	245 423	80 138
. A terme	2 713 263	1 918 058
3. Dépôts de la clientèle	30 999 628	29 469 560
. Comptes à vue créditeurs	17 456 132	14 342 301
. Comptes d'épargne	4 401 915	4 081 056
. Dépôts à terme	8 111 895	9 770 189
. Autres comptes créditeurs	1 029 686	1 276 014
4. Titres de créance émis	4 392 484	952 698
. Titres de créance négociables	4 302 579	836 716
. Emprunts obligataires	89 905	115 982
. Autres titres de créance émis	0	0
5. Autres passifs	814 617	711 869
6. Provisions pour risques et charges	10 601	23 652
7. Provisions réglementées	40 000	50 000
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0
9. Dettes subordonnées	0	0
10. Ecart de réévaluation	0	0
11. Réserves et primes liées au capital	1 104 544	1 055 232
12. Capital	1 000 272	828 759
13. Actionnaires. Capital non versé (-)		
14. Report à nouveau (+/-)	713 545	582 598
15; Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	0
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	535 274	492 482
Total du Passif	42 569 651	36 165 046

HORS BILAN
AU 31 DECEMBRE 2006

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2006	31/12/2005
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	14 313 502	11 501 822
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	35 741	0
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4 288 657	2 243 749
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	4 676 116	4 965 081
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	5 312 988	4 240 518
5. Titres achetés à réméré	0	0
6. Autres titres à livrer	0	52 474
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>	3 005 325	3 104 065
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 655 134	1 610 512
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 335 652	1 426 579
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	14 539	14 539
10. Titres vendus à réméré	0	0
11. Autres titres à recevoir	0	52 435

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

DU 01/01/2006

AU 31/12/2006

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers DH

	31/12/2006	31/12/2005
~I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 664 397	2 308 366
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	209 937	116 603
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 811 351	1 677 391
- Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	154 713	128 301
- Produits sur titres de propriété	50 933	50 116
- Produits sur opérations de crédit-bail et de location	0	0
- Commissions sur prestations de service	249 562	193 883
- Autres produits bancaires	187 901	142 072
~II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-838 399	-616 738
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	-119 184	-82 873
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-464 538	-431 102
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-102 432	-25 594
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location	0	0
- Autres charges bancaires	-152 245	-77 169
~III. PRODUIT NET BANCAIRE	1 825 998	1 691 628
- Produits d'exploitation non bancaire	6 076	59 903
- Charges d'exploitation non bancaire	-218	-139
~IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-805 958	-761 708
- Charges de personnel	-439 044	-418 102
- Impôts et taxes	-16 972	-17 096
- Charges externes	-238 908	-224 394
- Autres charges générales d'exploitation	-2 956	-2 621
- Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-108 078	-99 495
~V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	-387 339	-443 296
- Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-291 385	-273 552
- Pertes sur créances irrécouvrables	-57 431	-105 033
- Autres dotations aux provisions	-38 523	-64 711
~VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	203 364	209 525
- Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	154 630	177 788
- Récupérations sur créances amorties	3 266	1 395
- Autres reprises de provisions	45 468	30 342
~VII. RESULTAT COURANT	841 923	755 913
- Produits non courants	16 438	13 243
- Charges non courantes	-28 098	-17 976
~VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	830 263	751 180
- Impôts sur les résultats	-294 989	-258 698
~IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	535 274	492 482
TOTAL PRODUITS	2 890 275	2 591 037
TOTAL CHARGES	-2 355 001	-2 098 555
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	535 274	492 482

Non de l'établissement : BMCI

ETAT DES SOLDES DE GESTION

DU 01/01/2006 AU 31/12/2006

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

En milliers de Dh

	31/12/06	31/12/05
1 (+) Intérêts et produits assimilés	2 176 001	1 922 295
2 (-) Intérêts et charges assimilées	686 154	539 569
MARGE D'INTERET	1 489 847	1 382 726
3 (+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
4 (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	0	0
5 (+) Commissions perçues	251 581	196 173
6 (-) Commissions servies	17 698	8 628
Marge sur commissions	233 883	187 545
7 (±) Résultats des opérations sur titres de transaction	0	0
8 (±) Résultats des opérations sur titres de placement	-8 392	-4 343
9 (±) Résultats des opérations de change	112 189	120 669
10 (±) Résultats des opérations sur produits dérivés	-7	0
Résultats des opérations de marché	103 790	116 326
11 (+) Divers autres produits bancaires	53 711	51 385
12 (-) Diverses autres charges bancaires	55 233	46 353
PRODUIT NET BANCAIRE	1 825 998	1 691 629
13 (±) Résultats des opérations sur immobilisations financières	2 262	40 686
14 (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	3 815	19 216
15 (+) Autres charges d'exploitation non bancaire	218	139
16 (-) Charges générales d'exploitation	805 958	761 707
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 025 899	989 685
17(±) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-190 920	-199 403
18(±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	6 944	-34 369
RESULTAT COURANT	841 923	755 913
RESULTAT NON COURANT	-11 660	-4 733
19 (-) Impôts sur les résultats	294 989	258 698
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	535 274	492 482

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	535 274	492 482
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	535 274	492 482
20 (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	108 078	99 495
21 (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	0	0
22 (+) Dotations aux provisions pour risques généraux	1 857	841
23 (+) Dotations aux provisions réglementées	30 000	50 000
24 (+) Dotations non courantes	0	3 359
25 (-) Reprises de provisions	-45 467	-30 122
26 (-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-1 219	-12 575
27(+)- Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	218	139
28 (-) Plus-values de cession sur immobilisations financières	-2 262	-40 686
29(+)- Moins-values de cession sur immobilisations financières	0	0
30 (-) Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0
± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	626 479	562 933
- Bénéfices distribués	165 760	331 456
AUTOFINANCEMENT	460 719	231 477

Non de l'établissement : BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE		
DU 01/01/2006	AU 31/12/2006	
	en milliers de DH	en milliers de DH
	31/12/2006	31/12/2005
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	2 631 302	2 270 903
2. (+) Récupérations sur créances amorties	3 266	1 395
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	2 596	1 254
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 037 200	-861 253
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-	-
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-697 880	-662 212
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-294 989	-258 698
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	607 095	491 389
Variation des :		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-2 413 159	-447 608
9. (±) Créances sur la clientèle	-3 936 959	-3 413 355
10. (±) Titres de transaction et de placement	-338 600	259 051
11. (±) Autres actifs	49 129	-127 838
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	960 490	-508 431
14. (±) Dépôts de la clientèle	1 530 068	3 571 927
15. (±) Titres de créance émis	3 439 786	543 813
16. (±) Autres passifs	102 749	269 923
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-606 496	147 482
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	599	638 871
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	2 262	40 686
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 832	20 806
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-1 000	-81 740
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-212 503	-154 135
21. (+) Intérêts perçus	-	-
22. (+) Dividendes perçus	50 934	50 116
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-157 475	-124 267
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Variation de dettes subordonnées	-	-
25. (+) Emission d'actions	-	-
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-165 728	-331 456
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-165 728	-331 456
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	-322 604	183 148
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	4 622 305	4 439 157
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	4 299 700	4 622 305

A1 PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES
Au 31/12/2006

Nom de l'établissement : BMCI

VOIR FICHIER Microsoft Word A1 joint à L'ETIC.

ETAT DES CHANGEMENTS DES METHODES
Au 31/12/2006

Nom de l'établissement : BMCI

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation		
	NEANT	NEANT

B1

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

Au 31/12/2006

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

CREANCES	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2006	Total 31/12/2005
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	3 980 162	0	97 566	602 979	4 680 707	4 670 482
VALEURS RECUES EN PENSION	0	0	10 044	0	10 044	8 920
-au jour le jour			10 044		10 044	8 920
-à terme					0	0
PRETS DE TRESORERIE	0	0	3 091 373	1 127 616	4 218 989	2 690 065
-au jour le jour	0	0	0	0	0	0
-à terme	0	0	3 091 373	1 127 616	4 218 989	2 690 065
PRETS FINANCIERS		348 426	1 226 379	0	1 574 805	1 136 041
AUTRES CREANCES		186 564	0	68	186 632	185 377
INTERETS COURUS A RECEVOIR		25 484	38 241	3 199	66 924	54 425
TOTAL	3 980 162	560 474	4 463 603	1 733 862	10 738 101	8 745 310

CREANCES SUR LA CLIENTELE

Au 31/12/2006

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2006	Total 31/12/2005
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES DE TRESORERIE	45 740	163 535	12 684 529	907 609	13 801 413	10 783 334
- Comptes à vue débiteurs	45 740	153 225	5 977 697	759 526	6 936 188	4 841 551
- Créances commerciales sur le Maroc		10 310	2 722 412	13 597	2 746 319	1 999 386
- Crédits à l'exportation			177 574		177 574	169 293
- Autres crédits de trésorerie	0	0	3 806 846	134 486	3 941 332	3 773 104
CREDITS A LA CONSOMMATION			1 360	573 038	574 398	537 707
CREDITS A L'EQUIPEMENT	65 348		4 479 657	469 046	5 014 051	5 183 683
CREDITS IMMOBILIERS			4 906	6 527 673	6 532 579	5 703 809
AUTRES CREDITS			359 396		359 396	141 280
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			486 493		486 493	466 724
INTERETS COURUS A RECEVOIR	202	454	56 812	16 727	74 195	70 117
CREANCES EN SOUFFRANCE	0	0	473 355	94 376	567 731	586 642
- Créances pré-douteuses			627	0	627	95 170
- Créances douteuses			178 420	0	178 420	163 079
- Créances compromises		0	294 308	94 376	388 684	328 393
TOTAL	111 290	163 989	18 546 508	8 588 469	27 410 256	23 473 296

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

Au 31/12/2006

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participation dans les entreprises liées									
BMCI-LEASING	crédit bail	80 000	72,03%	74 714	74 714	31/12/2006	162 953	31 613	14 407
CETELEM MAROC	crédit à la consommation	84 483	19,79%	63 010	63 010	31/12/2006	147 001	29 241	3 334
BMCI BANQUE OFFSHORE	banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 870	46 511	31/12/2006	76 424	24 673	18 524
BMCI BOURSE	intermédiaire boursier	10 000	100%	10 000	10 000	31/12/2006	15 909	5 089	1 460
BMCI GESTION	gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2006	19 248	17 515	12 500
BMCI FINANCE	prise de participation	8 500	100%	8 500	5 797	31/12/2006	12 608	1 997	
BMCI FONDS	gestion des FCP	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2006	2 820	1 549	
DELTA RECOUVREMENT	recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	1 695	31/12/2006	1 124	93	
ABN AMRO SECURITIES (1)	intermédiaire boursier	7 000	100%	7 000	2 838	31/12/2006			
UPAR	prise de participation	1 500	100%	9 428	9 428	31/12/2006	1 843	24	
ARVAL MAROC	location longue durée	30 000	33,34%	10 002	10 002	31/12/2006	6 778	-21 044	
MEDIHA INFORMATIQUE	Maintenance et devel Inform	37 300	10,00%	3 730	3 730	31/12/2006	24 794	-5 713	
BDSI	Maintenance et devel Inform	16 000	11,00%	1 760	1 760	31/12/2006	15 438	1 221	
BMCI CREDIT CONSO	crédit à la consommation	30 000	51%	15 300	15 300	31/12/2006	28 980	5 852	
BMCI ASSURANCE	intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2006	1 121	1 306	
BMCI GESTION SOLIDARITE		1 000	0%	500	500	31/12/2006			
FCP RENDEMENT		1 000	0%	500	500	31/12/2006			
Autres titres de participation									
Société Interbank	gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 449	31/12/2006			
Centre monétique Interbank	gestion cartes monétiques	100 000	13%	13 000	13 000	31/12/2006			
SOGEPiB	gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2006			
Sté Immobilière Interbancaire	société immobilière	19 005	13,3%	2 534	2 050	31/12/2006			
SCI Romandie	société immobilière			2 930	2 930	31/12/2006			
Bank Al Amal	banque	500 000	0,81%	1 596	1 596	31/12/2006			
Divers				2 214	2 221	31/12/2006			109
TOTAL				290 118	273 031				50 334

B8 IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL,
EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

31/12/2006

Nom de l'établissement : **BMCI**

Etat non applicable à la BMCI

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
AU 31/12/2006

Nom de l'établissement : **BMC I**
Article IS: **01084015**

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	155 458	24 744	0	180 202	69 912	12 257	0	82 169	98 033
Droit au bail	44 936	7 535	0	52 471				0	52 471
Immobilisations en recherche et développement	0	0		0	0	0		0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	110 522	17 209	0	127 731	69 912	12 257	0	82 169	45 562
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 578 155	247 583	80 264	1 745 474	731 872	92 124	4 548	819 448	926 026
-Immeubles d'exploitation	596 215	112 342	6 257	702 300	157 592	24 578	504	181 666	520 634
Terrain d'exploitation	16 358	3 764	0	20 122					20 122
Immeubles d'exploitation Bureaux	548 609	108 578	5 005	652 182	150 036	23 340	184	173 192	478 990
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	31 248	0	1 252	29 996	7 556	1 238	320	8 474	21 522
-Mobilier et matériel d'exploitation	473 054	45 579	3 503	515 130	346 887	35 125	3 488	378 524	136 606
Mobilier de bureau d'exploitation	110 358	14 870	537	124 691	76 605	6 460	533	82 532	42 159
Matériel de bureau d'exploitation	45 714	3 862	97	49 479	36 467	3 832	93	40 206	9 273
Matériel informatique	315 301	26 847	2 542	339 606	232 134	24 833	2 535	254 432	85 174
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 681	0	327	1 354	1 681	0	327	1 354	0
Autres matériels d'exploitation				0					
-Autres immobilisations corporelles d'exploitaion	420 867	28 317	492	448 692	224 989	32 194	406	256 777	191 915
-Immobilisations corporelles hors exploitaion	5 571	1 507	234	6 844	2 404	227	150	2 481	4 363
Terrains hors exploitation	1 500	0		1 500					1 500
Immeubles hors exploitation	2 787	1 500	234	4 053	1 745	108	150	1 703	2 350
Mobilier et matériel hors exploitation	1 284	7		1 291	659	119		778	513
Autres immobilisations corporelles hors exploitation				0					0
IMMOBILISATIONS EN COURS	82 448	59 838	69 778	72 508		0			72 508
TOTAL	1 733 613	272 327	80 264	1 925 676	801 784	104 381	4 548	901 617	1 024 059

* (1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

B9bis

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Exercice du 01/01/06 au 31/12/06

Nom de l'établissement : **BMCI**

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Droit au bail						
	Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation						
	Immeubles exploitation bureau	700	184	516	850	334	
	Immeubles hors exploitation	234	150	84	709	625	
	Terrain exploitation	0		0	0	0	
	Agencement Aménagement et Installation	56	56	0	1	1	
	Agencement Aménagement et Installation	436	350	86	81		5
	Mobilier de bureau	241	241	0	8	8	
	Mobilier de bureau	16	13	3	0		3
	Mobilier de bureau	280	280	0	0		
	Matériel roulant de fonction	0	0	0	43	43	
	Matériel roulant	327	327	0	40	40	
	Matériel de bureau	48	45	3	0		3
	Matériel de bureau	49	49				
	Immeubles exploitation logement de fonction	1 252	320	932	1 100	168	
	Agencement Aménagement et Installation logement de fonction						
		0	0	0	0		
	Aménagement nouveaux locaux	0	0	0	0		
	Micro ordinateur et matériel informatique	43	36	7	0		7
	Micro ordinateur et matériel informatique	2 477	2 477	0	0		0
	Télécommunications	22	22	0	0		0
	Mobilier logement de fonction						
	Terrain hors exploitation						
	TOTAL GENERAL	6 181	4 550	1 631	2 832	1 219	18

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

Au 31/12/2006

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

DETTES	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2006	Total 31/12/2005
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	0		3 621	238 988	242 609	76 837
VALEURS DONNEES EN PENSION	305 304	0	100 002	0	405 306	60 657
-au jour le jour		0	0	0	0	0
-à terme	305 304		100 002		405 306	60 657
EMPRUNTS DE TRESORERIE	0	894 493	59 268	36 451	990 212	13 363
-au jour le jour		0	0	0	0	0
-à terme	0	894 493	59 268	36 451	990 212	13 363
EMPRUNTS FINANCIERS	2 909	650 001	45	0	652 955	1 363 658
AUTRES DETTES		0	637 289	0	637 289	471 731
INTERETS COURUS A PAYER	0	24 606	1 649	4 060	30 315	11 951
TOTAL	308 213	1 569 100	801 874	279 499	2 958 686	1 998 197

B11

DEPOT DE LA CLIENTELE Au 31/12/2006

Nom de l'établissement : **BMCI**

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2006	Total 31/12/2005
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	175 311	272 906	4 669 973	12 319 917	17 438 107	14 333 261
COMPTE D'EPARGNE	0	0	179 810	4 222 219	4 402 029	4 081 056
DEPOTS A TERME	0	158 936	1 924 443	5 315 022	7 398 401	9 382 366
AUTRES COMPTES CREDITEURS	885	235 248	1 237 274	203 334	1 676 741	1 576 404
INTERETS COURUS A PAYER				96 473	96 473	96 473
TOTAL	176 196	667 090	8 011 500	22 156 965	30 999 626	29 469 560

PROVISIONS

DU...01/01/2006..AU...31/12/2006

Nom de l'établissement : **BMCI**

PROVISIONS	Encours 31/12/2005	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2006
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	1 858 549	293 593	157 282	1 718	1 993 142
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	1 844 777	286 808	151 693	1 718	1 978 174
titres de placement	5 991	6 785	5 589		7 187
titres de participation et emplois assimilés	7 781				7 781
immobilisations en crédit-bail et en location					
autres actifs					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	73 652	43 101	64 588	1 564	50 601
provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature		4 577	2 937	12	1 628
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour risques généraux et charges (1)	23 628	8 524	21 651	1 552	8 949
provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
provisions pour autres risques et charges					
provisions réglementées	50 000	30 000	40 000		40 000
TOTAL GENERAL	1 932 201	336 694	221 870	3 282	2 043 743

* (1) (Montant 16 183 concernant reprise de provision utilisée logé dans le compte produit non courant)
 Rubrique " Autres variations " comprenant utilisation directe de la provision

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

Au 31/12/2006

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées		Pension à terme BAM	
		Pension à terme clientèle	0
		Pension à terme Ets de crédit	0
Hypothèques	37 937 906		
Autres valeurs et sûretés réelles	415 715		
TOTAL	38 353 621		0

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 036 270	Pension à terme BAM	305 304
		Pension à terme Ets de crédit	100 002
		Pension à terme clientèle	630 964
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	90 592	Dépôt effets marché monétaire BAM	0
		BDT donnés en garantie CDG	90 592
TOTAL	1 126 862		1 126 862

B23

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE Au 31/12/2006

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
20	11 310 777	7 675 590	3 635 187	153 939

C1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

En milliers de DH

Exercice au 31/12/06

Montant du capital		10 002 719 MDH		
Montant du capital social souscrit et non appelé				
Valeur nominale des titres		100 DH		
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
BNP Paribas BDDI-Participations	1, BD Haussmann 75009-Paris France	5 389 700	6 468 360	64,67%
AXA Assurance Maroc	122, Avenue HASSAN II Casablanca	754 547	905 476	9,05%
ATLANTA	49, Rue Othman Ibn Affane Casablanca	367 564	441 076	4,41%
SANAD	3, BD Mohamed V Casablanca	484 184	555 694	5,56%
HOLMARCOM	20 , Rue Mustapha el Maani	200 100	12	0,00%
Divers actionnaires		1 091 494	1 632 101	16,32%
TOTAL		8 287 589	10 002 719	100,00%

C2

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Au 31/12/2006

Nom de l'établissement : BMCI
Article IS: 01084015

en milliers de DH

	Montants		MONTANT
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
(AGO du 26 Mai 2006)			
Report à nouveau	582 598	Réserve légale	16
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	165 760
Résultat net de l'exercice	492 482	Autres affectations	30 000
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	713 545
Autres prélèvements		Autres réserves (*)	165 759
TOTAL A	1 075 080	TOTAL B	1 075 080

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES Au 31/12/2006

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (1)	3 393 635	3 009 071	2 827 190
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	1 825 998	1 691 628	1 520 499
2- Résultat avant impôts	830 263	751 180	593 856
3- Impôts sur les résultats	294 989	258 698	217 265
4- Bénéfices distribués	331 519	331 456	255 807
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	160 963	45 135	71 675
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	54	59	45
Bénéfice distribué par action ou part sociale	40,0	20,0	40,0
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	402 785	363 549	331 704
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1 684	1 582	1 555

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2007

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

A C T I F	31/12/2007	31/12/2006
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 125 856	4 299 700
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 885 860	6 764 280
. A vue	786 883	776 895
. A terme	7 098 977	5 987 385
3. Créances sur la clientèle	35 961 610	26 923 762
. Crédits de trésorerie et à la consommation	17 057 641	14 395 255
. Crédits à l'équipement	7 065 801	5 053 753
. Crédits immobiliers	10 575 697	6 547 627
. Autres crédits	1 262 471	927 127
4. Créances acquises par affacturage	688 047	486 493
5. Titres de transaction et de placement	3 272 313	2 175 594
. Bons du trésor et valeurs assimilées	2 800 847	2 049 152
. Autres titres de créance	460 916	116 304
. Titres de propriété	10 550	10 138
6. Autres actifs	274 647	187 048
7. Titres d'investissement	1 038 042	435 683
. Bons du trésor et valeurs assimilées	91 270	128 990
. Autres titres de créance	946 772	306 693
8. Titres de participation et emplois assimilés	280 625	273 031
9. Créances subordonnées	0	0
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	0
11. Immobilisations incorporelles	99 619	98 033
12. Immobilisations corporelles	1 011 743	926 027
Total de l'Actif	55 638 362	42 569 651

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2007

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH en milliers de DH

P A S S I F	31/12/2007	31/12/2006
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilées	2 314 074	2 958 686
. A vue	459 669	245 423
. A terme	1 854 405	2 713 263
3. Dépôts de la clientèle	42 121 981	30 999 628
. Comptes à vue créditeurs	23 019 546	17 456 132
. Comptes d'épargne	4 745 302	4 401 915
. Dépôts à terme	13 101 389	8 111 895
. Autres comptes créditeurs	1 255 744	1 029 686
4. Titres de créance émis	5 930 274	4 392 484
. Titres de créance négociables	5 930 274	4 302 579
. Emprunts obligataires	0	89 905
. Autres titres de créance émis	0	0
5. Autres passifs	1 138 129	814 617
6. Provisions pour risques et charges	32 997	10 601
7. Provisions réglementées	50 000	40 000
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0
9. Dettes subordonnées	0	0
10. Ecart de réévaluation	0	0
11. Réserves et primes liées au capital	1 537 615	1 104 544
12. Capital	1 055 135	1 000 272
13. Actionnaires. Capital non versé (-)		
14. Report à nouveau (+/-)	792 129	713 545
15; Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	0
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	666 028	535 274
Total du Passif	55 638 362	42 569 651

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2007

Nom de l'établissement : BNCI

en milliers de DH

HORS BILAN
AU 31 DECEMBRE 2007

Nom de l'établissement : BNCI

en milliers de DH en milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2007	31/12/2006
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	17 184 795	14 313 502
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	10 021	35 741
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 220 715	4 288 657
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5 303 873	4 676 116
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	5 650 186	5 312 988
5. Titres achetés à réméré	0	0
6. Autres titres à livrer	0	0
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>	10 915 060	3 005 325
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 271 536	1 655 134
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	8 643 524	1 335 652
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	0	14 539
10. Titres vendus à réméré	0	0
11. Autres titres à recevoir	0	0

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

DU 01/01/2007

AU 31/12/2007

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers DH

	31/12/2007	31/12/2006
~I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 150 242	2 664 397
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	254 959	209 937
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 126 761	1 811 351
- Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	152 593	154 713
- Produits sur titres de propriété	77 168	50 933
- Produits sur opérations de crédit-bail et de location	0	0
- Commissions sur prestations de service	311 257	249 562
- Autres produits bancaires	227 504	187 901
~II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 054 917	-838 399
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	-92 969	-119 184
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-589 460	-464 538
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-182 620	-102 432
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location	0	0
- Autres charges bancaires	-189 868	-152 245
~III. PRODUIT NET BANCAIRE	2 095 324	1 825 998
- Produits d'exploitation non bancaire	1 066	6 076
- Charges d'exploitation non bancaire	-6 570	-218
~IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-861 884	-805 958
- Charges de personnel	-472 088	-439 044
- Impôts et taxes	-18 070	-16 972
- Charges externes	-263 598	-238 908
- Autres charges générales d'exploitation	-149	-2 956
- Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-107 978	-108 078
~V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	-452 068	-387 339
- Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-265 726	-291 385
- Pertes sur créances irrécouvrables	-101 767	-57 431
- Autres dotations aux provisions	-84 575	-38 523
~VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	266 723	203 364
- Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	221 556	154 630
- Récupérations sur créances amorties	543	3 266
- Autres reprises de provisions	44 625	45 468
~VII. RESULTAT COURANT	1 042 591	841 923
- Produits non courants	17 229	16 438
- Charges non courantes	-20 087	-28 098
~VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	1 039 733	830 263
- Impôts sur les résultats	-373 706	-294 989
~IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	666 028	535 274
TOTAL PRODUITS	3 435 260	2 890 275
TOTAL CHARGES	-2 769 232	-2 355 001
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	666 028	535 274

Non de l'établissement : BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE		
DU 01/01/2007	AU 31/12/2007	
	en milliers de DH	en milliers de DH
	31/12/2007	31/12/2006
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 092 339	2 631 302
2. (+) Récupérations sur créances amorties	543	3 266
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	946	2 596
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 281 327	-1 037 200
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-3 047	-
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-753 905	-697 880
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-294 989	-294 989
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	760 560	607 095
Variation des :		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 121 580	-2 413 159
9. (±) Créances sur la clientèle	-9 239 401	-3 936 959
10. (±) Titres de transaction et de placement	-1 699 078	-338 600
11. (±) Autres actifs	-87 599	49 129
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-644 612	960 490
14. (±) Dépôts de la clientèle	11 122 352	1 530 068
15. (±) Titres de créance émis	1 627 695	3 439 786
16. (±) Autres passifs	323 511	102 749
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	281 288	-606 496
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	1 041 848	599
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	11	2 262
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	8 944	2 832
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-24 900	-1 000
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-218 959	-212 503
21. (+) Intérêts perçus	-	-
22. (+) Dividendes perçus	77 168	50 934
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-157 736	-157 475
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Variation de dettes subordonnées	-	-
25. (+) Emission d'actions	-	-
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-57 956	-165 728
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-57 956	-165 728
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	826 156	-322 604
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	4 299 700	4 622 305
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	5 125 856	4 299 700

A1

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES
Au 31/12/2007

Nom de l'établissement : **BMCI**

VOIR FICHIER Microsoft Word A1 joint à L'ETIC.

ETAT DES CHANGEMENTS DES METHODES
Au 31/12/2007

Nom de l'établissement : BMCI

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation		
	NEANT	NEANT

B1

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

Au 31/12/2007

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

CREANCES	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2007	Total 31/12/2006
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	4 625 557	0	106 215	580 072	5 311 844	4 680 707
VALEURS RECUES EN PENSION	0	0	24 817	0	24 817	10 044
-au jour le jour			24 817		24 817	10 044
-à terme					0	0
PRETS DE TRESORERIE	0	583 493	2 620 816	1 743 551	4 947 860	4 218 989
-au jour le jour	0	0	6 620	0	6 620	0
-à terme	0	583 493	2 614 196	1 743 551	4 941 240	4 218 989
PRETS FINANCIERS		298 741	1 789 969	0	2 088 710	1 574 805
AUTRES CREANCES		68 354	0	0	68 354	186 632
INTERETS COURUS A RECEVOIR		0	69 537	0	69 537	66 924
TOTAL	4 625 557	950 588	4 611 354	2 323 623	12 511 122	10 738 101

B2

CREANCES SUR LA CLIENTELE Au 31/12/2007

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2007	Total 31/12/2006
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES DE TRESORERIE	9 088	3 945 991	10 204 936	2 132 787	16 292 802	13 801 413
- Comptes à vue débiteurs	6 912	161 282	6 511 308	1 651 312	8 330 814	6 936 188
- Créances commerciales sur le Maroc	1 432	0	3 693 628	71 563	3 766 623	2 746 319
- Crédits à l'exportation		195 174	0		195 174	177 574
- Autres crédits de trésorerie	744	3 589 535	0	409 912	4 000 191	3 941 332
CREDITS A LA CONSOMMATION			520	737 603	738 123	574 398
CREDITS A L'EQUIPEMENT	231 799		6 375 023	373 490	6 980 312	5 014 051
CREDITS IMMOBILIERS			405 147	10 155 058	10 560 205	6 532 579
AUTRES CREDITS			1 010 018		1 010 018	359 396
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			688 047		688 047	486 493
INTERETS COURUS A RECEVOIR	848	13 896	65 767	47 186	127 697	74 195
CREANCES EN SOUFFRANCE	2	0	203 701	48 750	252 453	567 731
- Créances pré-douteuses			0	0	0	627
- Créances douteuses			0	0	0	178 420
- Créances compromises	2	0	203 701	48 750	252 453	388 684
TOTAL	241 737	3 959 887	18 953 159	13 494 874	36 649 657	27 410 256

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

Au 31/12/2007

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participation dans les entreprises liées									
BMCI-LEASING	crédit bail	80 000	72,03%	74 714	74 714	31/12/2007	171 192	33 839	18 441
CETELEM MAROC	crédit à la consommation	84 483	19,79%	63 010	63 010	31/12/2007			5 514
BMCI BANQUE OFFSHORE	banque offshore	KUSD 5 500	100%	42 544	42 544	31/12/2007	74 651	27 177	24 085
BMCI BOURSE	intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	20 000	31/12/2007	30 926	9 890	4 825
BMCI GESTION	gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2007	20 157	18 409	17 500
BMCI FINANCE	prise de participation	8 500	100%	8 500	5 797	31/12/2007	16 806	4 735	
BMCI FONDS	gestion des FCP	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2007	3 108	1 788	1 500
DELTA RECOUVREMENT	recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	1 695	31/12/2007	999	-147	
UPAR	prise de participation	1 500	100%	9 427	9 427	31/12/2007	1 413	-221	
ARVAL MAROC	location longue durée	30 000	33,34%	10 002	2	31/12/2007	-20 696	-27 566	
BNP MED INNOV (ex mediha)	Maintenance et devel Inform	46 213	10,00%	13 631	13 631	31/12/2007	99 409	-11 771	
MMSI (exBDSI)	Maintenance et devel Inform	16 000	11,00%	1 760	1 760	31/12/2007	18 488	2 189	
BMCI CREDIT CONSO	crédit à la consommation	30 000	51%	15 300	15 300	31/12/2007	47 989	17 709	2 721
BMCI ASSURANCE	intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2007	2 254	2 283	980
BMCI GESTION SOLIDARITE		1 000	0%	500	500	31/12/2007			
FCP RENDEMENT		0	0%	0	0	31/12/2007			
Autres titres de participation et Emplois assimilées									
Société Interbank	gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 449	31/12/2007			
Centre monétique Interbank	gestion cartes monétiques	100 000	13%	13 000	13 000	31/12/2007			
SOGEPiB	gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2007			
Sté Immobil Interbancaire GBPM	société immobilière	19 005	13,3%	2 534	2 050	31/12/2007			
SCI Romandie	société immobilière			2 930	2 930	31/12/2007			
Bank Al Amal	banque	500 000	0,81%	1 596	1 596	31/12/2007			
Fonds de garantie CMM	fonds de garantie	0	0,00%	5 000	5 000	31/12/2007			
Sté Immobil sidi maarouf	société immobilière	100	100,0%	100	100	31/12/2007			
Divers				2 165	2 120	31/12/2007			924
TOTAL				294 243	280 625				76 490

B8 IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL,
EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

31/12/2007

Nom de l'établissement : **BMCI**

Etat non applicable à la BMCI

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
AU 31/12/2007

Nom de l'établissement : **BMC I**
Article IS: **01084015**

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	180 203	14 533	3 071	191 665	82 169	12 843	2 966	92 046	99 619
Droit au bail	52 471	2 930	0	55 401				0	55 401
Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	127 732	11 603	3 071	136 264	82 169	12 843	2 966	92 046	44 218
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 745 474	204 426	54 496	1 895 404	819 448	92 102	27 889	883 661	1 011 743
-Immeubles d'exploitation	702 299	135 374	6 333	831 340	181 666	26 721	659	207 728	623 612
Terrain d'exploitation	20 122	1 800	0	21 922					21 922
Immeubles d'exploitation Bureaux	652 182	133 443	6 333	779 292	173 192	25 530	659	198 063	581 229
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	29 995	131	0	30 126	8 474	1 191	0	9 665	20 461
-Mobilier et matériel d'exploitation	515 131	18 066	38 219	494 978	378 524	32 318	23 074	387 768	107 210
Mobilier de bureau d'exploitation	124 692	7 365	372	131 685	82 532	7 086	372	89 246	42 439
Matériel de bureau d'exploitation	49 479	1 961	0	51 440	40 206	3 656	0	43 862	7 578
Matériel informatique	339 606	8 740	37 731	310 615	254 432	21 576	22 586	253 422	57 193
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 354	0	116	1 238	1 354	0	116	1 238	0
Autres matériels d'exploitation				0					
-Autres immobilisations corporelles d'exploitaon	448 692	31 555	9 944	470 303	256 777	32 794	4 156	285 415	184 888
-Immobilisations corporelles hors exploitaon	6 844	1 500	0	8 344	2 481	269	0	2 750	5 594
Terrains hors exploitation	1 500	0	0	1 500					1 500
Immeubles hors exploitation	4 053	1 500	0	5 553	1 703	161	0	1 864	3 689
Mobilier et matériel hors exploitation	1 291	0	0	1 291	778	108	0	886	405
Autres immobilisations corporelles hors exploitation				0					0
IMMOBILISATIONS EN COURS	72 508	17 931	0	90 439		0			90 439
TOTAL	1 925 677	218 959	57 567	2 087 069	901 617	104 945	30 855	975 707	1 111 362

* (1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

B9bis

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Exercice du 01/01/07 au 31/12/07

Nom de l'établissement : **BMCI**

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Droit au bail						
	Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation						
	Logiciel informatique	3 071	2 966	105	0	0	105
	Immeubles exploitation bureau	6 333	659	5 674	0	0	5 674
	Immeubles hors exploitation	0	0	0	0	0	
	Terrain exploitation	0	0	0	0	0	
	Agencement Aménagement et Installation	9 943	4 156	5 787	0	0	5 787
	Agencement Aménagement et Installation	0	0	0	0	0	0
	Mobilier de bureau	372	372	0	43	43	
	Matériel roulant	117	117	0	20	20	
	Matériel roulant de fonction			0	0	0	
	Matériel de bureau	0	0				
	Immeubles exploitation logement de fonction	0	0	0	0	0	
	Agencement Aménagement et Installation logement de fonction						
		0	0	0	0		
	Aménagement nouveaux locaux	0	0	0	0		
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)	17 503	8 668	8 835	8 881	46	
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)	19 150	12 904	6 246	0		6 246
	Matériel Informatique (GAB & TPE)	275	269	6	0		6
	Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)	256	242	14	0		14
	Télécommunications	547	502	45	0		45
	Mobilier logement de fonction						
	Terrain hors exploitation						
	TOTAL GENERAL	57 567	30 855	26 712	8 944	109	17 877

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

Au 31/12/2007

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

DETTES	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2007	Total 31/12/2006
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	0		24 131	383 836	407 967	242 609
VALEURS DONNEES EN PENSION	352 051	0	0	0	352 051	405 306
-au jour le jour		0	0	0	0	0
-à terme	352 051		0		352 051	405 306
EMPRUNTS DE TRESORERIE	0	536 698	246 159	4 000	786 857	990 212
-au jour le jour		0	0	0	0	0
-à terme	0	536 698	246 159	4 000	786 857	990 212
EMPRUNTS FINANCIERS	40 190	0	0	0	40 190	652 955
AUTRES DETTES		0	652 649	0	652 649	637 289
INTERETS COURUS A PAYER	23 606	50 224	530	0	74 360	30 315
TOTAL	415 847	586 922	923 469	387 836	2 314 074	2 958 686

B11

DEPOT DE LA CLIENTELE Au 31/12/2007

Nom de l'établissement : **BMCI**

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2007	Total 31/12/2006
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	136 544	489 075	6 011 022	16 357 569	22 994 210	17 438 107
COMPTE D'EPARGNE	0	0	0	4 745 265	4 745 265	4 402 029
DEPOTS A TERME	730 000	234 930	3 256 280	5 976 721	10 197 931	7 398 401
AUTRES COMPTES CREDITEURS	1162	1 569 419	2 339 345	152 554	4 062 480	1 676 741
INTERETS COURUS A PAYER		6 141	7 112	108 842	122 095	84 349
TOTAL	867 706	2 299 565	11 613 759	27 340 951	42 121 981	30 999 627

PROVISIONS

DU...01/01/2007..AU...31/12/2007

Nom de l'établissement : **BMCI**

PROVISIONS	Encours 31/12/2006	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2007
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	1 993 141	304 274	231 986	110	2 065 540
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	1 978 174	265 277	221 039	110	2 022 522
titres de placement	7 187	28 997	6 785		29 399
titres de participation et emplois assimilés	7 781	10 000	4 162		13 619
immobilisations en crédit-bail et en location					
autres actifs					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	50 601	75 024	40 979	1 649	82 997
provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	1 628	449	517	0	1 561
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés a terme		120			120
provisions pour risques généraux et charges	8 949	24 455	463	1 649	31 293
provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
provisions pour autres risques et charges					
provisions réglementées	40 000	50 000	40 000		50 000
TOTAL GENERAL	2 043 742	379 298	272 965	1 759	2 148 537

B21

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

Au 31/12/2007

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées		Pension à terme BAM	0
		Pension à terme clientèle	0
		Pension à terme Ets de crédit	0
Hypothèques	13 443 349		
Autres valeurs et sûretés réelles	30 140 397		
TOTAL	43 583 746		0

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	3 140 563	Pension à terme BAM	352 051
		Pension à terme Ets de crédit	0
		Pension à terme clientèle	2 788 512
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	90 592	Dépôt effets marché monétaire BAM	0
		BDT donnés en garantie CDG	90 592
TOTAL	3 231 155		3 231 155

B23

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE Au 31/12/2007

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
12	10 716 579	7 091 360	3 625 219	153 024

C1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

En milliers de DH

Exercice au 31/12/07

Montant du capital		10 551 351 MDH		
Montant du capital social souscrit et non appelé				
Valeur nominale des titres		100 DH		
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
BNP Paribas BDDI-Participations	1, BD Haussmann 75009-Paris France	6 468 360	6 737 445	63,85%
AXA Assurance Maroc	122, Avenue HASSAN II Casablanca	905 476	1 095 401	10,38%
SANAD	3, BD Mohamed V Casablanca	555 694	547 621	5,19%
ATLANTA	49, Rue Othman Ibn Affane Casablanca	441 076	458 720	4,35%
Divers actionnaires		1 632 125	1 712 164	16,23%
TOTAL		10 002 731	10 551 351	100,00%

C2

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Au 31/12/2007

Nom de l'établissement : BMCI
Article IS: 01084015

en milliers de DH

	Montants		MONTANT
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
(AGO du 26 Mai 2006)			
Report à nouveau	713 545	Réserve légale	16 580
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	400 110
Résultat net de l'exercice	535 274	Autres affectations	40 000
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	792 129
Autres prélèvements			
TOTAL A	1 248 819	TOTAL B	1 248 819

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS**Nom de l'établissement : BMCI****I. DATATION**

Date de clôture (1)	31 Décembre 2 007
Date d'établissement des états de synthèse (2)	1er mars 2 008
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates		Indications des événements	
	Favorables		Néant
	Défavorables		Néant

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2008

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

A C T I F	31/12/2008	31/12/2007
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 712 603	5 125 856
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	8 190 976	7 885 860
. A vue	847 300	786 883
. A terme	7 343 676	7 098 977
3. Créances sur la clientèle	38 368 789	35 961 610
. Crédits de trésorerie et à la consommation	16 801 335	17 057 641
. Crédits à l'équipement	7 910 584	7 065 801
. Crédits immobiliers	11 694 414	10 575 697
. Autres crédits	1 962 456	1 262 471
4. Créances acquises par affacturage	950 855	688 047
5. Titres de transaction et de placement	4 273 518	3 272 313
. Bons du trésor et valeurs assimilées	2 812 099	2 800 847
. Autres titres de créance	1 438 278	460 916
. Titres de propriété	23 141	10 550
6. Autres actifs	444 152	274 647
7. Titres d'investissement	0	1 038 042
. Bons du trésor et valeurs assimilées	0	91 270
. Autres titres de créance	0	946 772
8. Titres de participation et emplois assimilés	312 923	280 625
9. Créances subordonnées	0	0
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	0
11. Immobilisations incorporelles	105 341	99 619
12. Immobilisations corporelles	1 090 585	1 011 743
Total de l'Actif	59 449 742	55 638 362

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2008

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH en milliers de DH

P A S S I F	31/12/2008	31/12/2007
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilées	1 919 567	2 314 074
. A vue	813 917	459 669
. A terme	1 105 650	1 854 405
3. Dépôts de la clientèle	41 482 623	42 121 981
. Comptes à vue créditeurs	22 014 838	23 019 546
. Comptes d'épargne	5 199 075	4 745 302
. Dépôts à terme	12 887 066	13 101 389
. Autres comptes créditeurs	1 381 644	1 255 744
4. Titres de créance émis	8 247 008	5 930 274
. Titres de créance négociables	8 247 008	5 930 274
. Emprunts obligataires	0	0
. Autres titres de créance émis	0	0
5. Autres passifs	1 493 319	1 138 129
6. Provisions pour risques et charges	54 973	32 997
7. Provisions réglementées	35 000	50 000
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0
9. Dettes subordonnées	0	0
10. Ecart de réévaluation	0	0
11. Réserves et primes liées au capital	3 000 448	1 537 615
12. Capital	1 283 592	1 055 135
13. Actionnaires. Capital non versé (-)		
14. Report à nouveau (+/-)	1 204 537	792 129
15; Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	0
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	728 675	666 028
Total du Passif	59 449 742	55 638 362

HORS BILAN
AU 31 DECEMBRE 2008

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH en milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2008	31/12/2007
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	16 850 866	17 184 795
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	14 000	10 021
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	3 610 536	6 220 715
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	6 151 890	5 303 873
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	7 074 440	5 650 186
5. Titres achetés à réméré	0	0
6. Autres titres à livrer	0	0
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>	12 770 770	10 915 060
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 377 550	2 271 536
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	9 393 205	8 643 524
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	15	0
10. Titres vendus à réméré	0	0
11. Autres titres à recevoir	0	0

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

DU 01/01/2008

AU 31/12/2008

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers DH

	31/12/2008	31/12/2007
~I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 468 225	3 150 242
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	212 851	254 959
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 457 090	2 126 761
- Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	124 883	152 593
- Produits sur titres de propriété	94 271	77 168
- Produits sur opérations de crédit-bail et de location	0	0
- Commissions sur prestations de service	319 540	311 257
- Autres produits bancaires	259 591	227 504
~II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 212 255	-1 054 917
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	-59 666	-92 969
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-686 940	-589 460
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-295 117	-182 620
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location	0	0
- Autres charges bancaires	-170 532	-189 868
~III. PRODUIT NET BANCAIRE	2 255 970	2 095 324
- Produits d'exploitation non bancaire	3 484	1 066
- Charges d'exploitation non bancaire	-3 469	-6 570
~IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-927 327	-861 884
- Charges de personnel	-505 519	-472 088
- Impôts et taxes	-19 003	-18 070
- Charges externes	-279 654	-263 598
- Autres charges générales d'exploitation	-218	-149
- Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-122 933	-107 978
~V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	-407 910	-452 068
- Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-289 864	-265 726
- Pertes sur créances irrécouvrables	-63 754	-101 767
- Autres dotations aux provisions	-54 292	-84 575
~VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	211 452	266 723
- Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	179 136	221 556
- Récupérations sur créances amorties	760	543
- Autres reprises de provisions	31 557	44 625
~VII. RESULTAT COURANT	1 132 200	1 042 591
- Produits non courants	29 191	17 229
- Charges non courantes	-48 290	-20 087
~VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	1 113 102	1 039 733
- Impôts sur les résultats	-384 426	-373 706
~IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	728 675	666 028
TOTAL PRODUITS	3 712 353	3 435 260
TOTAL CHARGES	-2 983 677	-2 769 232
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	728 675	666 028

ETAT DES SOLDES DE GESTION

DU 01/01/2008 AU 31/12/2008

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

En milliers de Dh

	31/12/08	31/12/07
1 (+) Intérêts et produits assimilés	2 794 824	2 534 313
2 (-) Intérêts et charges assimilées	1 041 723	865 050
MARGE D'INTERET	1 753 101	1 669 263
3 (+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
4 (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	0	0
5 (+) Commissions perçues	319 588	313 516
6 (-) Commissions servies	24 648	18 426
Marge sur commissions	294 939	295 090
7 (±) Résultats des opérations sur titres de transaction	40 834	0
8 (±) Résultats des opérations sur titres de placement	-10 685	-33 771
9 (±) Résultats des opérations de change	166 382	149 196
10 (±) Résultats des opérations sur produits dérivés	4 013	220
Résultats des opérations de marché	200 544	115 645
11 (+) Divers autres produits bancaires	96 675	78 834
12 (-) Diverses autres charges bancaires	89 289	63 508
PRODUIT NET BANCAIRE	2 255 970	2 095 324
13 (±) Résultats des opérations sur immobilisations financières	-5 150	11
14 (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	3 484	1 055
15 (-) Autres charges d'exploitation non bancaire	3 469	6 570
16 (-) Charges générales d'exploitation	927 327	861 884
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 323 508	1 227 937
17(±) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-173 723	-145 395
18(±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-17 585	-39 950
RESULTAT COURANT	1 132 200	1 042 591
RESULTAT NON COURANT	-19 099	-2 858
19 (-) Impôts sur les résultats	384 426	373 706
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	728 675	666 028

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	728 675	666 028
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	728 675	666 028
20 (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	122 933	107 978
21 (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	5 150	10 000
22 (+) Dotations aux provisions pour risques généraux	21 955	21 455
23 (+) Dotations aux provisions réglementées	0	50 000
24 (+) Dotations non courantes	14 350	94
25 (-) Reprises de provisions	-16 782	-44 625
26 (-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-693	-109
27(+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
28 (-) Plus-values de cession sur immobilisations financières	0	-11
29(+) Moins-values de cession sur immobilisations financières	0	3 523
30 (-) Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0
± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	875 589	814 333
- Bénéfices distribués	207 563	400 110
AUTOFINANCEMENT	668 026	414 223

Non de l'établissement : BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE		
DU 01/01/2008	AU 31/12/2008	
	en milliers de DH	en milliers de DH
	31/12/2008	31/12/2007
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 401 208	3 092 339
2. (+) Récupérations sur créances amorties	760	543
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	2 791	946
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 464 586	-1 281 327
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-3 469	-3 047
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-804 394	-753 905
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-373 706	-294 989
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	758 604	760 560
Variation des :		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-305 115	-1 121 580
9. (±) Créances sur la clientèle	-2 669 988	-9 239 401
10. (±) Titres de transaction et de placement	36 837	-1 699 078
11. (±) Autres actifs	-169 505	-87 599
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-394 507	-644 612
14. (±) Dépôts de la clientèle	-639 357	11 122 352
15. (±) Titres de créance émis	2 316 734	1 627 695
16. (±) Autres passifs	355 190	323 511
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-1 469 711	281 288
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	-711 107	1 041 848
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	11
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	756	8 944
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-36 900	-24 900
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-197 958	-218 959
21. (+) Intérêts perçus	-	-
22. (+) Dividendes perçus	94 271	77 168
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-139 831	-157 736
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Variation de dettes subordonnées		-
25. (+) Emission d'actions	1 500 000	-
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-62 315	-57 956
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	1 437 685	-57 956
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	586 747	826 156
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	5 125 856	4 299 700
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	5 712 603	5 125 856

ETAT DES CHANGEMENTS DES METHODES Au 31/12/2008

Nom de l'établissement : BMCI

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
1- Changement de la méthode d'étalement des primes/décotes du portefeuille des titres : Passage à la méthode actuarielle	Conformément aux dispositions du PCEC mis à jour et en vigueur à compter du 01/01/2008: Application des dispositions de la section 2 "opération sur titres du PCEC	Ce changement de méthode a eu un Impact net sur le résultat de l'ordre de : 3.657 KMAD
2- Reclassement d'une partie des titres de placement en titres de transaction	Application des dispositions de la section 2 "opération sur titres du PCEC en harmonisation de la classification des titres en social	Reclassement vers le portefeuille titres de transaction de 1.071.726 KMAD Ce reclassement s'est soldé par un impact net sur le résultat de 832 KMAD
3- Reclassement de la totalité des titres d'investissement en titres de placement	par rapport aux comptes consolidées	Reclassement vers le portefeuille titres de placement d'un montant de 339.580 KMAD
II. Changements affectant les règles de présentation		

C4

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

Nom de l'établissement : **BMCI**

I. DATATION

Date de clôture (1)	31 Décembre 2008
Date d'établissement des états de synthèse (2)	1er Mars 2009

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	Favorables Néant
	Défavorables Néant

C2

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Au 31/12/2008

Nom de l'établissement : **BMCI**
 Article IS : 01084015

en milliers de DH

	MONTANT		MONTANT
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
(AGO du 28 Mai 2008)			
Report à nouveau	792 129	Réserve légale	6 058
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	207 562
Résultat net de l'exercice	666 028	Autres affectations	40 000
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	1 204 537
Autres prélèvements			
TOTAL A	1 458 157	TOTAL B	1 458 157

C1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

En milliers de DH

Exercice au 31/12/08

Montant du capital		1 283 592		
Montant du capital social souscrit et non appelé				
Valeur nominale des titres		100 DH		
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
BNP Paribas BDDI-Participations	1, BD Haussmann 75009-Paris France	673 745	849 866	66,21%
AXA Assurance Maroc	122, Avenue HASSAN II Casablanca	109 540	111 239	8,67%
SANAD	3, BD Mohamed V Casablanca	54 762	65 715	5,12%
ATLANTA	49, Rue Othman Ibn Affane Casablanca	45 872	56 126	4,37%
Divers actionnaires		171 216	200 646	15,63%
TOTAL		1 055 135	1 283 592	100,00%

B23

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE Au 31/12/2008

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
Nombre		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
7	7 123 009	5 916 497	1 206 512	153 024

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

Au 31/12/2008

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées		Pension à terme BAM	0
		Pension à terme clientèle	0
		Pension à terme Ets de crédit	0
Hypothèques	17 065 940		
Autres valeurs et sûretés réelles	34 994 087		
TOTAL	52 060 027		0

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 506 802	Pension à terme BAM	347 405
		Pension à terme Ets de crédit	200 000
		Pension à terme clientèle	1 959 397
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	90 592	Dépôt effets marché monétaire BAM	0
		BDT donnés en garantie CDG	90 592
TOTAL	2 597 394		2 597 394

PROVISIONS
DU...01/01/2008..AU...31/12/2008

Nom de l'établissement : **BMCI**

PROVISIONS	Encours 31/12/2007	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2008
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	2 065 540	327 848	184 638	-36 915	2 171 527
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	2 022 522	289 864	179 136	154	2 133 096
titres de placement	29 399	17 475	5 502	-23 897	17 475
titres de participation et emplois assimilés	3 619	0	0		3 619
Autres titres de participations	10 000	20 509	0	-13 172	17 337
immobilisations en crédit-bail et en location					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	82 997	42 983	31 557	4 450	89 973
provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	1 561	0	0	0	1 561
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés a terme	120	6 678			6 797
provisions pour risques généraux et charges	31 293	36 305	16 557	4 450	46 592
provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
provisions réglementées	50 000	0	15 000		35 000
TOTAL GENERAL	2 148 537	370 831	216 194	-32 465	2 261 501

B11

DEPOT DE LA CLIENTELE Au 31/12/2008

Nom de l'établissement : **BMCI**

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2008	Total 31/12/2007
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	110 229	393 055	5 741 854	15 745 256	21 990 394	22 994 210
COMPTE D'EPARGNE	0	0	0	5 198 877	5 198 877	4 745 265
DEPOTS A TERME	410 000	823 900	3 058 272	6 490 098	10 782 270	10 197 931
AUTRES COMPTES CREDITEURS	1256	1 611 341	1 221 337	525 453	3 359 387	4 062 480
INTERETS COURUS A PAYER		6 097	23 619	121 979	151 695	122 095
TOTAL	521 485	2 834 393	10 045 082	28 081 663	41 482 623	42 121 981

Commentaires:

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

B10

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

Au 31/12/2008

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

DETTES	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2008	Total 31/12/2007
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS			24 573	734 572	759 145	407 967
VALEURS DONNEES EN PENSION	347 406	0	200 000	0	547 406	352 051
-au jour le jour					0	0
-à terme	347 406		200 000		547 406	352 051
EMPRUNTS DE TRESORERIE	0	30 170	0	4 725	34 895	786 857
-au jour le jour					0	0
-à terme		30 170		4 725	34 895	786 857
EMPRUNTS FINANCIERS	21 706			14 436	36 142	40 190
AUTRES DETTES		474 851			474 851	652 649
INTERETS COURUS A PAYER	14 231		1 156	51 741	67 128	74 360
TOTAL	383 343	505 021	225 729	805 474	1 919 567	2 314 074

B9bis

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Exercice du 01/01/08 au 31/12/08

Nom de l'établissement : **BMCI**

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Droit au bail						
	Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation						
	Logiciel informatique			0		0	0
	Immeubles exploitation bureau	24	24	0	134	134	0
	Immeubles hors exploitation	218	155	63	540	477	
	Terrain exploitation			0		0	
	Agencement Aménagement et Installation			0		0	0
	Agencement Aménagement et Installation			0			0
	Mobilier de bureau			0		0	
	Matériel roulant	426	426	0	82	82	
	Matériel roulant de fonction			0		0	
	Matériel de bureau						
	Immeubles exploitation logement de fonction			0		0	
	Agencement Aménagement et Installation logement de fonction						
	Aménagement nouveaux locaux			0			
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)			0		0	
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)			0			0
	Matériel Informatique (GAB & TPE)			0			0
	Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)			0			0
	Télécommunications			0			0
	Mobilier logement de fonction						
	Terrain hors exploitation						
	TOTAL GENERAL	668	605	63	756	693	0

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

AU 31/12/2008

Nom de l'établissement : BNCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	191 665	20 474	0	212 139	92 046	14 751	0	106 797	105 342
Droit au bail	55 401	5 360	0	60 761	0	0	0	0	60 761
Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	136 264	15 114	0	151 378	92 046	14 751	0	106 797	44 581
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 895 403	232 135	54 651	2 072 887	883 661	99 247	605	982 303	1 090 584
-Immeubles d'exploitation	831 340	101 578	24	932 894	207 728	32 882	24	240 586	692 308
Terrain d'exploitation	21 922	7 371	0	29 293	0	0	0	0	29 293
Immeubles d'exploitation Bureaux	779 292	94 207	24	873 475	198 063	31 679	24	229 718	643 757
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	30 126	0	0	30 126	9 665	1 203	0	10 868	19 258
-Mobilier et matériel d'exploitation	494 977	31 618	426	526 169	387 768	31 803	426	419 145	107 024
Mobilier de bureau d'exploitation	131 685	9 293	0	140 978	89 246	7 681	0	96 927	44 051
Matériel de bureau d'exploitation	51 440	5 487	0	56 927	43 862	3 519	0	47 381	9 546
Matériel informatique	310 614	16 838	0	327 452	253 422	20 603	0	274 025	53 427
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 238	0	426	812	1 238	0	426	812	0
Autres matériels d'exploitation									
-Autres immobilisations corporelles d'exploitaion	470 304	49 325	0	519 629	285 415	33 895	0	319 310	200 319
-Immobilisations corporelles hors exploitaion	8 344	12 898	218	21 024	2 750	667	155	3 262	17 762
Terrains hors exploitation	1 500	0	0	1 500	0	0	0	0	1 500
Immeubles hors exploitation	5 553	12 883	218	18 218	1 864	563	155	2 272	15 946
Mobilier et matériel hors exploitation	1 291	15	0	1 306	886	104	0	990	316
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	90 438	36 716	53 983	73 171	0	0	0	0	73 171
TOTAL	2 087 068	252 609	54 651	2 285 026	975 707	113 998	605	1 089 100	1 195 926

* (1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

B8 IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL,
EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

31/12/2008

Nom de l'établissement : **BMCI**

Etat non applicable à la BMCI

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

Au 31/12/2008

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participation dans les entreprises liées									
BMCI-LEASING	crédit bail	80 000	72,03%	74 714	74 714	31/12/2008	185 916	42 724	20 169
CETELEM MAROC	crédit à la consommation	84 483	19,79%	63 010	71 389	31/12/2008	217 300	47 951	
BMCI CREDIT CONSO	crédit à la consommation	30 000	51%	15 300	15 300	31/12/2008	48 065	17 173	8 580
BMCI BANQUE OFFSHORE	banque offshore	KUSD 5 500	100%	44 302	44 302	31/12/2008	70 871	21 974	24 774
BMCI BOURSE	intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	20 000	31/12/2008	28 817	7 204	9 300
UPAR	prise de participation	1 500	100%	9 427	9 427	31/12/2008	1 914	508	
BMCI GESTION	gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2008	22 495	21 115	18 500
BMCI FINANCE	prise de participation	8 500	100%	8 500	5 797	31/12/2008	540	-8 542	8 000
BMCI FONDS	gestion des FCP	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2008	1 904	296	1 500
BMCI ASSURANCE	intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2008	5 797	5 931	2 280
BMCI GESTION SOLIDARITE		1 000	0%	500	500	31/12/2008			
BMCI	Banque	1 055 135	0,08%	787	787	31/12/2008			
FCP AMBITION		0	0%	0	191	31/12/2008			
DELTA RECOUVREMENT	recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	1 695	31/12/2008	906	-99	
ARVAL MAROC	location longue durée	30 000	33,34%	27 339	10 002	31/12/2008	26 081	-3 854	
BNP MED INNOV (ex mediha)	Maintenance et devel Inform	46 213	10,00%	13 631	13 631	31/12/2008	74 312	-23 093	
BNP PARISBAS MED BUSINES Proc	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4,00%	584	584	31/12/2008	14 491	108	
MMSI (exBDSI)	Maintenance et devel Inform	16 000	11,00%	1 760	1 760	31/12/2008	17 284	-2 000	
Autres titres de participation et Emplois assimilés									
		0,08%							
Centre monétique Interbank	gestion cartes monétiques	100 000	13%	13 000	13 000	31/12/2008			
Société Interbank	gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 448	31/12/2008			
Sté Immobil Interbancaire GBPM	société immobilière	19 005	13,3%	2 534	2 050	31/12/2008			
SOGEPIB	gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2008			
SCI Romandie	société immobilière			2 930	2 930	31/12/2008			
Bank Al Amal	banque	500 000	0,81%	1 596	1 596	31/12/2008			
Fonds de garantie CMM	fonds de garantie	0	0,00%	5 000	5 000	31/12/2008			
Sté Immobil sidi maarouf	société immobilière	100	100,0%	10 100	10 100	31/12/2008	-5 861	-5 580	
Divers				2 765	2 720	31/12/2008			562
TOTAL					312 923				93 665

B2

CREANCES SUR LA CLIENTELE

Au 31/12/2008

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2008	Total 31/12/2007
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES DE TRESORERIE	5 284	3 438 321	10 819 987	1 614 888	15 878 480	16 292 802
- Comptes à vue débiteurs	160	38 421	6 774 261	1 422 584	8 235 426	8 330 814
- Créances commerciales sur le Maroc	3 898	0	4 045 726	53 530	4 103 154	3 766 623
- Crédits à l'exportation		229 850	0		229 850	195 174
- Autres crédits de trésorerie	1 226	3 170 050	0	138 774	3 310 050	4 000 191
CREDITS A LA CONSOMMATION			103	881 676	881 779	738 123
CREDITS A L'EQUIPEMENT	231 799		7 302 221	286 816	7 820 836	6 980 312
CREDITS IMMOBILIERS			3 681 116	7 996 602	11 677 718	10 560 205
AUTRES CREDITS			1 655 929		1 655 929	1 010 018
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			950 855		950 855	688 047
INTERETS COURUS A RECEVOIR		1 127	126 739	19 654	147 520	127 697
CREANCES EN SOUFFRANCE	0	0	246 715	59 812	306 527	252 453
- Créances pré-douteuses			0	0	0	0
- Créances douteuses			0	0	0	0
- Créances compromises	0	0	246 715	59 812	306 527	252 453
TOTAL	237 083	3 439 448	24 783 665	10 859 448	39 319 644	36 649 657

Commentaires:

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

2- COMPTES CONSOLIDES

III - Principes et modalités de consolidation, principes comptables et méthodes d'évaluation utilisés par BMCI Groupe au 31/12/2007

3.1 Principes et modalités de consolidation

Les comptes consolidés du groupe BMCI au 31 décembre 2007 ont été établis conformément aux principes et modalités de consolidation prévus par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) en vigueur.

3.2 Périmètre, méthodes et règles de consolidation

3.2.1 Périmètre

Le périmètre de consolidation inclut toutes les sociétés dans lesquelles la BMCI détient une participation lui permettant d'exercer au moins une influence notable et qui présentent, au 31 décembre 2007, un niveau d'activité significatif.

3.2.2 Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Cette situation concerne, au 31 décembre 2007, toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation à l'exception de Arval Maroc, qui est consolidée en mise en équivalence.

3.2.3 Règles de consolidation

Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs, passifs et éléments de hors-bilan de l'entreprise acquise, sont amortis linéairement sur une période qui ne peut excéder 20 ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition. Les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés consolidées sont présentés sous la rubrique «Ecarts d'acquisition».

Les écarts d'acquisition non significatifs sont intégralement amortis l'année de leur constatation.

Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des filiales étrangères

La comptabilité de la filiale BMCI Banque Offshore est tenue en dollar américain. De ce fait, les comptes de cette dernière ont été convertis en dirhams :

- au cours de clôture de l'année 2007, pour le bilan ;
- au cours moyen de l'année 2007 pour l'état des soldes de gestion.

Opérations réciproques

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les comptes consolidés, sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Opérations de crédit-bail

Les opérations de crédit-bail effectuées par la filiale BMCI Leasing ont été retraitées. Ainsi, les opérations de crédit-bail et de location avec option d'achat sont portés sous la rubrique «Opérations de crédit-bail et de location» du bilan consolidé pour leur encours déterminé d'après la comptabilité dite financière ; ces encours sont substitués à ceux déterminés d'après les règles juridiques et fiscales dans les comptes sociaux. Les loyers sont ventilés entre la part de remboursement du capital investi et les produits financiers rémunérant l'investissement.

Les impôts différés sont déterminés sur l'intégralité de la réserve latente de crédit-bail, cette réserve correspondant à l'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement financier des contrats.

Elle est inscrite parmi les réserves consolidées pour le montant net des impôts différés constitués.

3.2.4 Principes et méthodes d'évaluation

Les principes et méthodes d'évaluation retenus pour l'établissement des comptes consolidés du groupe BMCI au 31 décembre 2007, sont ceux prévus par le PCEC.

3.2.5 Comparabilité des comptes

Pour permettre une information comparative, les comptes consolidés au 31 décembre 2006 ont été présentés conformément au PCEC.

IV- Les états de synthèse consolidés des exercices 2006 et 2007 (Normes PCEC) :

- Bilans ;
- Hors bilan ;
- Compte de produits et charges ;
- Dénomination et le siège social des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation ;
- Pourcentage de détention directe, le pourcentage de contrôle du groupe et d'intérêt du groupe dans la société consolidée ;
- Entrées et/ou sorties d'entreprises du périmètre de consolidation sur les trois derniers exercices.

II- COMPTES CONSOLIDÉS

A1. LISTE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES AU 31/12/06

<i>Dénomination</i>	<i>Adresse</i>	<i>Capital social en milliers de DH</i>	<i>% du contrôle</i>	<i>% d'intérêts</i>	<i>Contribution au résultat consolidé</i>	<i>Méthode de consolidation</i>
BNCI	26, Place Nations Unies - Casablanca	1 000 272	-	-	57,36%	Mère
BNCI LEASING	47, centre commercial Allal Ben Abdellah et Med Fakir - Casablanca	80 000	72,03%	72,03%	17,80%	Intégration Globale
BNCI GESTION	Imm Romandie I, bd Bir Anzaran, 20100 Casablanca.	1 000	100%	100%	3,10%	Intégration Globale
BNCI FONDS	Imm Romandie I, bd Bir Anzaran, 20100 Casablanca.	1 000	100%	100%	4,11%	Intégration Globale
BNCI OFFSHORE	Zone franche de tanger, lot 46D, route de Rabat - TANGER	5 500 KUSD	100%	100%	14,24%	Intégration Globale
BNCI BOURSE	Imm Romandie I, bd Bir Anzaran, 20100 Casablanca.	10 000	100%	100%	1,07%	Intégration Globale
BNCI CREDIT CONSO	30, Avenue des F.A.R - Casablanca	40 000	51%	51%	2,62%	Intégration Globale
BNCI FINANCE	47, centre commercial Allal Ben Abdellah et Med Fakir - Casablanca	8 500	100%	100%	0,70%	Intégration Globale
ARVAL MAROC	1 Lot Taoufik, Immb 3/4 (4 ^{ème} Etage) ZENITH MILLENUM-SIDI MAAROUF 20190-Casablanca	30 000	33,34%	33,34%	-1,25%	M E E
BNCI ASSURANCE	28, place des Nations Unies, Angle Bd Med V, 9ème étage, Apt n° 6 - 20 000 Casablanca	100	100%	100%	0,27%	Intégration Globale
IMMOBILIERE SIDI MAAROUF	26, Place Nations Unies - Casablanca	100	100%	100%	0,0%	Intégration Globale

**A2. LISTE DES ENTREPRISES ENTREES ET DES ENTREPRISES SORTIES DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION
DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2006**

	Dénomination
Entreprises entrées :	BMCI ASSURANCE
Entreprises sorties :	CETELEM ET MEDIHA INFORMATIQUE

BILAN ACTIF CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2007

en milliers de DH

ACTIF CONSOLIDE	31/12/2007	31/12/2006
Valeurs en caisse Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 125 895	4 299 707
. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 625 557	3 980 162
. Valeurs en caisse	500 338	319 545
Créances sur les établissements de crédit et assimilés :	4 684 693	4 037 659
. A vue	877 930	727 130
. A terme	3 806 763	3 310 529
Créances sur la clientèle	39 604 082	30 352 394
. Crédits de trésorerie et à la consommation	20 427 221	17 364 887
. Crédits à l'équipement	7 324 922	5 502 269
. Crédits immobiliers	10 575 697	6 547 627
. Autres crédits	1 276 242	937 611
Opérations de crédit-bail et de location	3 523 004	2 918 508
Créances acquises par affacturage	688 047	486 493
Titres de transaction et de placement	3 340 743	2 254 929
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 809 679	2 059 704
. Autres titres de créance	464 916	116 304
. Titres de propriété	66 148	78 921
Autres actifs	456 319	188 938
Titres d'investissement	1 119 317	535 605
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	172 545	228 912
. Autres titres de créance	946 772	306 693
Titres de participation et emplois assimilés	129 786	113 928
Titres mis en équivalence	7 139	2 290
. Entreprises à caractère financier		
. Autres entreprises	7 139	2 290
Créances subordonnées		984
Immobilisations incorporelles	103 279	101 568
Immobilisations corporelles	1 091 617	987 445
Ecart d'acquisition		
Total de l'Actif	59 859 643	46 280 448

BILAN PASSIF CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2007

en milliers de DH

PASSIF CONSOLIDE	31/12/2007	31/12/2006
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 603 022	5 621 461
. A vue	450 567	258 686
. A terme	5 152 455	5 362 775
Dépôts de la clientèle	42 346 411	31 177 468
. Comptes à vue créditeurs	23 163 166	17 555 995
. Comptes d'épargne	4 745 302	4 401 915
. Dépôts à terme	13 113 129	8 125 699
. Autres comptes créditeurs	1 324 814	1 093 859
Titres de créances émis	5 952 189	4 748 383
. Titres de créance négociable émis	5 952 189	4 658 483
. Emprunts obligataires émis		89 900
. Autres titres de créance émis		
Autres passifs	1 558 926	1 112 889
Ecarts d'acquisition		
Provisions pour risques et charges	45 258	12 844
Provisions réglementées		
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Primes liées au capital	1 537 615	1 104 544
Capital	1 055 135	1 000 272
Actionnaires. Capital non versé (-)		
Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	1 032 172	937 138
. Part du groupe	962 591	872 345
. Part des intérêts minoritaires	69 581	64 793
Résultat net de l'exercice (+/-)	728 914	565 449
. Part du groupe	707 892	550 883
. Part des intérêts minoritaires	21 022	14 566
Total du Passif	59 859 643	46 280 448

Capitaux propres	31/12/2007	31/12/2006
. Part du groupe	4 263 233	3 528 044
. Part des intérêts minoritaires	90 603	79 359
TOTAL	4 353 836	3 607 403

HORS BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2007

en milliers de DH

HORS BILAN CONSOLIDE	31/12/2007	31/12/2006
ENGAGEMENTS DONNES	16 035 378	13 605 735
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	10 021	35 741
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 367 579	4 315 329
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 269 784	2 549 188
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	7 387 994	6 705 477
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	11 017 235	3 426 536
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 299 345	1 707 725
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	8 717 890	1 704 272
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		14 539
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2007

en milliers de DH

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	31/12/2007	31/12/2006
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 524 883	2 987 089
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	113 414	96 768
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 340 828	1 989 458
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	159 213	161 054
Produits sur titres de propriété	10 283	5 455
Produits sur opérations de crédit-bail et de location	277 362	242 937
Commissions sur prestations de service	376 135	296 124
Autres produits bancaires	247 648	195 293
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 215 391	996 000
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	213 701	234 692
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	593 860	472 079
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	189 590	122 432
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	14 551	11 462
Autres charges bancaires	203 689	155 335
III. PRODUIT NET BANCAIRE	2 309 492	1 991 089
Produits d'exploitation non bancaire	1 165	5 708
Charges d'exploitation non bancaire	7 789	218
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	919 210	864 196
Charges de personnel	499 907	465 195
Impôts et taxes	19 255	17 906
Charges externes	286 466	259 066
Autres charges générales d'exploitation	3 750	11 635
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	109 832	110 394
Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition		
Reprises sur écarts d'acquisition		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2007

en milliers de DH

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	31/12/2007	31/12/2006
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	443 766	397 232
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	301 507	317 274
Pertes sur créances irrécouvrables	107 624	66 507
Autres dotations aux provisions	34 635	13 451
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	239 960	184 936
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	234 750	171 249
Récupérations sur créances amorties	543	3 266
Autres reprises de provisions	4 667	10 421
VII. RESULTAT COURANT	1 179 852	920 087
Produits non courants	17 404	16 578
Charges non courantes	20 477	28 101
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	1 176 779	908 564
Impôts sur les résultats	438 437	336 045
IX. RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	738 342	572 519
X. QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE	- 9 428	- 7 070
Entreprises à caractère financier	- 9 428	- 7 070
Autres entreprises		
XI. RESULTAT NET DU GROUPE	728 914	565 449
Part du groupe	707 892	550 883
Part des intérêts minoritaires	21 022	14 566

A1. LISTE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES AU 31/12/07

<i>Dénomination</i>	<i>Adresse</i>	<i>Capital social en milliers de DH</i>	<i>% du contrôle</i>	<i>% d'intérêts</i>	<i>Contribution au résultat consolidé</i>	<i>Méthode de consolidation</i>
BNCI	26, Place Nations Unies - Casablanca	1 055 135	-	-	58,01%	Mère
BNCI LEASING	Lotissement la Colline II N°3 Rte de Nouasser, Sidi Maarouf, Casablanca	80 000	72,03%	72,03%	17,00%	Intégration Globale
BNCI GESTION	La colline II, Lot n°3, Sidi Maarouf, Route de Nouasser, Casablanca	1 000	100%	100%	2,63%	Intégration Globale
BNCI FONDS	Imm Romandie I, bd Bir Anzaran, 20100 Casablanca.	1 000	100%	100%	3,66%	Intégration Globale
BNCI Banque OFFSHORE	Zone franche de tanger, lot 46D, route de Rabat - TANGER	5 500 KUSD	100%	100%	10,93%	Intégration Globale
BNCI BOURSE	Imm Romandie I, bd Bir Anzaran, 20100 Casablanca.	20 000	100%	100%	1,51%	Intégration Globale
BNCI CREDIT CONSO	30, Avenue des F.A.R - Casablanca	30 000	51%	51%	6,05%	Intégration Globale
BNCI FINANCE	26, Place des Nations Unies - Casablanca .	8 500	100%	100%	1,17%	Intégration Globale
ARVAL MAROC	1 Lot Taoufik, Immb 3/4 (4 ^{ème} Etage) ZENITH MILLENUM-SIDI MAAROUF 20190-Casablanca	30 000	33,34%	33,34%	-1,29%	M E E
BNCI ASSURANCE	28, place des Nations Unies, Angle Bd Med V, 9ème étage, Apt n° 6 - 20 000 Casablanca	100	100%	100%	0,36%	Intégration Globale
IMMOBILIERE SIDI MAAROUF	26, Place Nations Unies - Casablanca	100	100%	100%	0,0%	Intégration Globale

**A2. LISTE DES ENTREPRISES ENTREES ET DES ENTREPRISES SORTIES DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION
DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2007**

	Dénomination
Entreprises entrées :	néant
Entreprises sorties :	néant

Extrait des états financiers consolidés selon les normes IAS/IFRS arrêtés au 31 décembre 2008

La présente publication s'inscrit dans le cadre du changement de référentiel comptable dont l'application est obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2008 en vertu des dispositions de la circulaire de Bank Al Maghrib n° 56/G/2007 du 08 octobre 2007 qui s'applique aux comptes consolidés des établissements de crédits.

L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux standards internationaux en terme de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

Le groupe BMCI a adopté les normes internationales d'information financière IFRS, approuvées par l'IASB, pour les comptes consolidés au 31 décembre 2008, ainsi que pour le retraitement des données comparatives de l'exercice 2007.

Résumé des principes et normes comptables appliqués par le groupe.

1. Contexte

L'application des normes IAS/IFRS est rendue obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2008 par Bank Al-Maghrib. L'objectif de l'adoption de ces normes par le groupe BMCI est de se doter d'un dispositif d'information financière conforme aux standards internationaux pour une communication financière de qualité et plus de transparence financière.

Description des retraitements IFRS

1. Principes de consolidation :

Dispositions normatives :

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités dont le Groupe BMCI détient des participations directes ou indirectes.

De même, le Groupe BMCI, le cas échéant, consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : intégration globale, consolidation proportionnelle et mise en équivalence.

Méthodes de consolidation

- Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

- Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle. Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.
- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable homis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe BMCI. Une entreprise est présumée présenter un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe dès lors que sa contribution dans les fonds propres consolidés et/ou dans le total du bilan consolidé n'atteint pas les seuils de signification définis pour les besoins de la consolidation.

2. Les immobilisations corporelles:

Dispositions normatives :

La norme IAS 16 prescrit le traitement comptable des immobilisations corporelles. Les questions fondamentales concernent la comptabilisation des actifs, la détermination de leur valeur comptable, les dotations aux amortissements et les pertes de valeur correspondantes.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle doit être comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le modèle de la réévaluation

Une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de la réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeurs ultérieurs.

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Lorsqu'une immobilisation corporelle est réévaluée, toute la catégorie des immobilisations corporelles dont fait partie cet actif doit être réévaluée.

L'approche par composants

Elle correspond à la décomposition d'une immobilisation corporelle selon ses composants les plus significatifs. Ces composants doivent être comptabilisés séparément et amortis de façon systématique sur la base de leur durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques y afférents.

La durée d'utilité représente la durée d'amortissement des immobilisations selon les normes IFRS. La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif diminué de sa valeur résiduelle.

Amortissement

Le montant amortissable d'un actif doit être réparti systématiquement sur sa durée d'utilité.

Chaque partie d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'élément doit être amortie séparément (amortissement par composants).

Une entité ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle sur la base de ses parties significatives et amorti séparément chacune de ces parties.

La valeur résiduelle et la durée d'utilité.

La valeur résiduelle est le montant net des coûts de sortie prévus qu'une entreprise obtiendrait en cédant le bien en fin d'utilisation.

La durée d'utilisation correspond en normes IFRS à la durée d'utilisation effective du bien par l'entreprise.

Le mode d'amortissement utilisé doit refléter le rythme selon lequel l'entité s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif, et il doit être examiné au moins à la fin de chaque période annuelle.

Options retenues par la BMCI :

Conformément aux options offertes par la norme IFRS 1, le Groupe a choisi pour son bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 de maintenir les coûts historiques pour l'ensemble des immobilisations corporelles et n'a donc procédé à aucune réévaluation, y compris les terrains.

Le Groupe a adopté les principes suivants, appliqués de manière rétrospective, pour le traitement des immobilisations corporelles :

- L'approche par composant.
- Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.

L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

Tableau des composants Groupe BMCI.

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	Poids du composant
Gros œuvre	60	50%
Façade	30	15%
IGT	20	20%
Agencement	10	15%

3- Les immobilisations incorporelles

Dispositions normatives :

Les immobilisations incorporelles représentent les actifs non monétaires identifiables et sans substance physique. Il s'agit principalement des concessions, brevets, licences, marques, procédés et logiciels informatiques.

Une entité peut choisir soit le modèle du coût, soit le modèle de la réévaluation. Si une immobilisation incorporelle est comptabilisée en utilisant le modèle de la réévaluation, tous les autres actifs de sa catégorie doivent également être comptabilisés en utilisant le même modèle, à moins qu'il n'existe aucun marché actif pour ces actifs.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité, l'entité doit apprécier si la durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle est déterminée ou indéterminée.

Une immobilisation incorporelle doit être considérée par l'entité, comme ayant une durée d'utilité indéterminée lorsque, sur la base d'une analyse de tous les facteurs pertinents, il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère pour l'entité des entrées nettes de trésorerie.

La durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle qui résulte de droits contractuels ou d'autres droits légaux ne doit pas excéder la période contractuelle ou d'autres droits légaux.

Options retenues par la BMCI

Conformément aux options offertes par la norme IFRS 1, le Groupe BMCI a choisi de maintenir les coûts historiques pour l'ensemble des immobilisations incorporelles et n'a donc procédé à aucune réévaluation.

L'option retenue pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

4- Goodwill :

Dispositions normatives :

Regroupement d'entreprises :

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération sont inclus dans le coût d'acquisition.

5- Les immeubles de placement :

Dispositions normatives :

Il s'agit des biens immobiliers hors exploitation détenus par le propriétaire ou en vertu d'un contrat de location-financement pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital.

L'évaluation initiale se fait au coût qui comprend le prix d'achat et les dépenses directement attribuables. Par contre, sont exclus du coût, ceux du démarrage pour les immeubles déjà construits. L'évaluation initiale ressort comme le coût à la date d'achèvement de la construction ou de l'aménagement.

Pour l'évaluation des immeubles de placement, une entité peut choisir entre :

- **Le modèle de la juste valeur** : Si l'entité opte pour ce traitement, il doit être applicable à l'ensemble des immeubles de placement. Le recours à des évaluateurs indépendants est encouragé.
- **Le modèle du coût amorti** : Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

Dans le cas des immeubles de placement en location, la norme IAS 17 « Contrat de location » est applicable.

Options retenues par la BMCI :

Conformément aux options offertes par la norme IFRS 1 « Première application des IFRS », le Groupe BMCI a choisi de maintenir ses immeubles de placement au coût historique et n'a donc procédé à aucune réévaluation.

6- Les avantages au personnel :

Dispositions normatives :

Les avantages au personnel sont traités par la norme IAS 19 « Avantages au personnel ».

L'objectif de cette norme est de comptabiliser les avantages au personnel répartis en avantage à court terme, indemnités de fin de contrat de travail, avantages postérieurs à l'emploi (cotisations / prestations définies) et autres avantages à long terme.

La norme prescrit le mode de comptabilisation et d'évaluation (date et évaluation du passif / actif, détermination de la charge) ainsi que les informations à fournir.

Les différents types d'avantages au personnel :

La norme IAS 19 identifie quatre catégories d'avantages sociaux, selon la nature et les modalités de versement des prestations :

- **Avantages à court terme**, tels que les salaires, rémunérations, cotisations de sécurité sociale, congés payés, congés de maladies, intéressement et primes (s'ils sont payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice) et avantages non monétaires (tels que l'assistance médicale, le logement, les voitures de sociétés et les biens ou services gratuits ou subventionnés) accordées au personnel en activité.
- **Avantages postérieurs à l'emploi** tels que les pensions de retraite et autres prestations telles que les couvertures décès ou assistance médicale postérieures à l'emploi.
- **Avantages à long terme**, comprenant les congés liés à l'ancienneté, jubilés ou autres avantages liés à l'ancienneté, et, s'ils sont payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, l'intéressement, les primes et rémunérations différées.

- **Indemnités de fin de contrat de travail**, ce sont des avantages accordés à un membre du personnel en raison de son départ volontaire ou de la résiliation par l'entreprise du contrat de travail avant l'âge de départ en retraite.

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Par la constitution d'une provision interne ;
- Par l'externalisation de son obligation de verser les prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui déterminent le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Ces hypothèses comprennent constamment les éléments suivants :

- Hypothèses démographiques.
- Le taux attendu de rendement des actifs du régime.
- Le taux d'actualisation / taux d'inflation.
- Salaires, avantages du personnel et coûts médicaux.

La méthode d'évaluation actuarielle dite « méthode des unités de crédits projetés » permet de déterminer le montant de la provision. Cette méthode a pour principe de répartir sur chaque période le montant des droits acquis au cours de cette période pour chaque salarié.

Options retenues par la BMCI :

Selon la norme IAS 19, le Groupe BMCI comptabilise les cotisations de la période en charges d'exploitation, en contrepartie des services rendus par les membres du personnel au cours de l'exercice.

Les indemnités de fin de carrière et les médailles de travail font l'objet de provisions évaluées sur la base de modèles actuariels.

Concernant le régime de la mutuelle « CMIM », qui constitue un plan à prestations définies, le Groupe BMCI ne dispose pas d'information permettant d'établir son engagement au titre des passifs de cette Caisse et comptabilise en conséquence le plan d'avantages postérieurs à l'emploi correspondant comme un régime à cotisations définies conformément à la norme IAS 19.

Le Groupe BMCI a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels directement en résultat.

Méthode d'évaluation

La méthode d'évaluation appliquée par la BMCI est la méthode des unités de crédit projetées avec une prise en compte « proratisée » du service. Cette méthode est déroulée en étapes :

Une évaluation des droits à terme moyennant des hypothèses actuarielles ;

Une répartition des droits à terme sur la période d'activité au cours de laquelle la BMCI bénéficie des services de ses employés ;

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont :

- Des hypothèses financières, à savoir le taux d'actualisation ;
- Le taux d'augmentation des salaires ;

- Le taux de sortie des bénéficiaires ;
- L'âge et les modalités de départ à la retraite ;
- La probabilité à l'âge actuel d'atteindre l'âge de la retraite.

7- Dérivés :

Dispositions normatives :

Un dérivé est un instrument financier ou un autre entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39 qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- Sa valeur varie en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit, d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat (parfois appelé le « sous-jacent »).
- Il ne requiert aucun placement net initial ou il requiert un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions de marché.
- Il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou un actif / passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

Options retenues par la BMCI :

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

8- Dérivés incorporés :

Dispositions normatives :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

La norme IAS 39 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IAS 39 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation de l'opération sur la base de la différence entre la juste valeur du contrat hybride et la juste valeur du dérivé incorporé.

Options retenues par BMCI :

Au 31 décembre 2008, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

9- Impôt exigible et impôt différé :

Dispositions normatives :

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

Options retenues par la BMCI :

Le groupe BMCI a procédé aux corrections des impôts selon les dispositions de la norme IAS 12.

10- Actifs financiers : prêts et créances

Dispositions normatives :

La catégorie « Prêts et Créances » inclut les crédits consentis par le Groupe BMCI, les participations dans des crédits syndiqués ainsi que les crédits acquis non cotés sur un marché actif, lorsqu'ils ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les prêts cotés sur un marché actif sont inclus dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » et valorisés conformément aux règles s'appliquant à cette catégorie.

Cette catégorie inclut également les instruments financiers représentant les emplois obligatoires de par la réglementation.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché ou son équivalent, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origination directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits

concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE).

Les commissions perçues sur des engagements de financement préalables à la mise en place d'un crédit sont différées, puis intégrées à la valeur du crédit lors de son attribution.

Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

Provision pour dépréciation des prêts et créances

Des dépréciations sont constituées sur les crédits (et les autres actifs financiers classés dans la catégorie des prêts et créances) et sur les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur mesurable liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille d'éléments homogènes.

Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le groupe suivent des principes analogues.

Au niveau individuel, la dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable avant dépréciation et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif, des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...). Les modifications de valeur des actifs ainsi dépréciés sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Toute appréciation postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée par le compte de résultat, également dans la rubrique « Coût du risque ». A compter de la dépréciation de l'actif, la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat enregistre la rémunération théorique de la valeur nette comptable de l'actif récupérable estimée calculée au taux d'intérêt effectif d'origine utilisé pour actualiser les flux jugés recouvrables (effet de désactualisation).

Les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, qui s'appuie sur le système de notation interne du Groupe BMCI, fondée sur des données historiques permettant notamment de déterminer le taux de passage des crédits de la catégorie des créances « saines » vers la catégorie des créances « en souffrance » ou « à risque avéré ».

Ces données historiques sont ajustées, si nécessaire, pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté des comptes. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Les données historiques et l'analyse susvisée servent de base pour le calcul des provisions collectives (sur la base de portefeuilles) en tenant compte de l'échéancier prévisionnel de récupération des créances ainsi que de l'effet de l'actualisation au taux d'intérêt effectif d'origine moyen du groupe d'actifs homogènes.

12- Crédits hors marché

Dispositions normatives :

Les crédits hors marché par définition sont les crédits octroyés à des conditions qui ne répondent pas aux conditions normales de crédit (conditions de marché).

Pour la comptabilisation initiale des crédits hors marché, la norme IAS 39 impose l'utilisation de la juste valeur laquelle est différente de la valeur nominale. Ainsi, l'écart reflétant la décote est enregistré en résultat et fait l'objet d'un étalement actuariel sur la durée estimée de l'opération conformément à la méthode du coût amorti.

Options retenues par la BMCI :

Le Groupe BMCI s'est basé sur la circulaire de Bank Al-Maghrib qui fixe les taux planchers pour identifier les crédits hors marché. L'analyse effectuée pour identifier l'existence ou l'absence de crédits émis à des conditions hors marché a permis de conclure que tous les crédits émis par le Groupe BMCI sont octroyés à des conditions normales du marché. Par conséquent, aucune décote n'est à constater.

13- Actif financier : titres

Dispositions normatives :

Les titres détenus peuvent être classés en trois catégories.

Actifs financiers à la valeur de marché par résultat :

La catégorie des « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » comprend :

- les actifs financiers faisant l'objet d'opérations de négoce (opérations dites de transaction),
- les actifs financiers évalués, sur option, à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39 et aux conditions d'application de l'option de juste valeur.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, les frais de transaction étant directement comptabilisés en compte de résultat.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (HTM) :

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, à échéance fixe, que le Groupe BMCI a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Les opérations de couverture du risque de taux d'intérêt éventuellement mises en place sur cette catégorie de titres ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture telle que préconisée par la norme IAS 39.

Les titres classés dans cette catégorie sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs.

Actifs financiers disponibles à la vente (AFS)

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs.

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

14- Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente :

Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés de titres, sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation durable ou significative résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition. En particulier, concernant les titres à revenu variable cotés sur un marché actif, une baisse prolongée ou significative du cours en deçà de son coût d'acquisition constitue une indication objective de dépréciation.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est constatée et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est à nouveau appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

S'agissant d'un titre à revenu variable, la dépréciation est constituée en produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. Par ailleurs, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation comptabilisée en résultat.

15- Dépôts de la clientèle :

Dispositions normatives :

Les dépôts clientèle sont des passifs financiers entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39. Les catégories ouvertes à l'enregistrement des passifs financiers sont les suivantes :

- Passifs financiers détenus à des fins de transaction : objectif d'achat ou de revente à court terme ;
- Autres passifs (non détenus à des fins de transaction).

La classification des passifs dans l'une ou l'autre de ces catégories en détermine le mode de comptabilisation et d'évaluation.

16- Contrat de location :

Dispositions normatives :

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il y a lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis ou loué, diminuée ou majorée des commissions versées ou perçues et de tous les autres frais inhérents à l'opération.

Le taux d'intérêt étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE) déterminé conformément aux dispositions de l'IAS 39.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :

- La valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie ;
- et, la valeur d'entrée du bien qui est égale à la juste valeur initiale augmentée des coûts directs initiaux.

Options retenues par la BMCI :

Les contrats de leasing accordés par BMCI Leasing sont des contrats de location-financement. Ces contrats ont été retraités au taux d'intérêt effectif (TIE).

17- Provisions du passif

Dispositions normatives :

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

18- Utilisation des estimations pour la préparation des états financiers

La préparation des états financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux états financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers.

C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,

-
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Actifs disponibles à la vente » ou en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux états financiers,
 - Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
 - De la pertinence de la qualification de certaines couvertures de résultat par des instruments financiers dérivés et de la mesure de l'efficacité des stratégies de couverture,
 - De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
 - De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

V- Les états de synthèse consolidés de l'exercice 2008 (Normes IFRS) :

- Bilans ;
- Compte de produits et charges ;
- Tableau des flux de Trésorerie ;
- Engagements de garantie ;
- Engagements de financements.

Tableau de flux de trésorerie

	31/12/2008	31/12/2007
Résultat avant impôts	1 311 769	1 257 558
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	119 060	106 979
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	162 723	139 984
+/- Dotations nettes aux provisions	11 275	39 244
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-4 766	-9 428
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	0	
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	
+/- Autres mouvements	76 983	68 302
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	365 275	345 081
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	128 674	-731 191
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-4 888 687	841 065
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	2 341 402	-323 740
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	335 271	-26 610
- Impôts versés	-546 295	-320 306
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-2 629 635	-560 782
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-952 591	1 041 857
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-7 806	18 857
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-11 852	-1 855
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-203 694	-213 860
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-223 352	-196 858
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	1 419 133	-66 726
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 419 133	-66 726
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	243 190	778 273
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	5 508 252	4 729 979
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	5 125 895	4 299 707
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	382 357	430 272
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	5 751 442	5 508 252
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	5 712 625	5 125 895
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	38 817	382 357
Variation de la trésorerie nette	243 190	778 273

Compte de résultat IFRS consolidé

	31/12/2008	31/12/2007
Intérêts et produits assimilés	3 292 639	2 910 124
Intérêts et charges assimilés	1 252 079	996 051
MARGE D' INTERÊT	2 040 561	1 914 073
Commissions perçues	379 045	378 395
Commissions servies	24 984	18 607
MARGE SUR COMMISSIONS	354 061	359 788
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	220 444	109 535
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	- 49 967	- 2 100
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE	170 477	107 435
Produits des autres activités	40 571	23 466
Charges des autres activités	141 853	74 606
PRODUIT NET BANCAIRE	2 463 816	2 330 156
Charges générales d'exploitation	865 498	816 207
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	119 060	106 979
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 479 258	1 406 970
Coût du risque	162 723	139 984
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 316 535	1 266 986
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	- 4 766	- 9 428
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RESULTAT AVANT IMPÔTS	1 311 769	1 257 558
Impôts sur les bénéfices	501 549	473 269
RESULTAT NET	810 221	784 290
Résultat hors groupe	29 617	21 022
RESULTAT NET PART DU GROUPE	780 604	763 268
Résultat par action (en dirham)	61	72

BILAN PASSIF IFRS	31/12/2008	31/12/2007
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	44 929	75 171
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	6 224 730	5 582 354
Dettes envers la clientèle	41 686 870	42 346 411
Titres de créance émis	7 022 609	4 861 072
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	29 544	108 507
Passifs d'impôt différé	152 957	91 296
Comptes de régularisation et autres passifs	1 840 133	1 419 739
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	99 861	88 586
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Capital et réserves liées	4 262 984	2 592 750
Réserves consolidées	1 560 890	1 046 747
- Part du groupe	1 486 432	977 236
- Part des minoritaires	74 458	69 511
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	- 9 194	- 19 729
Résultat net de l'exercice	810 220	784 290
- Part du groupe	780 604	763 268
- Part des minoritaires	29 617	21 022
TOTAL PASSIF IFRS	63 726 533	58 977 193

Capitaux propres	6 624 900	4 404 058
. Part du groupe	6 520 826	4 313 525
. Part des intérêts minoritaires	104 075	90 533
TOTAL		

Engagements de financements

(en milliers de dirhams)

	31/12/2008	31/12/2007
Engagements de financements donnés	3 857 158	6 377 600
Aux établissements de crédit	14 000	10 021
A la clientèle	3 843 158	6 367 579
Engagements de financement reçus	3 834 641	2 299 345
des établissements de crédit	3 834 641	2 299 345
de la clientèle	0	0

Engagements de garantie

(en milliers de dirhams)

	31/12/2008	31/12/2007
Engagements de garantie donnés	11 824 503	9 657 778
D'ordre des établissements de crédit	3 137 045	2 269 784
D'ordre de la clientèle	8 687 458	7 387 994
Engagements de garantie reçus	9 486 858	8 717 890
des établissements de crédit	9 486 843	8 717 890
de l'état et d'autres organismes de garantie	15	0

ANNEXE 2- MODELE DE BULLETIN DE SOUSCRIPTION

**BMCI**

Groupe BNP PARIBAS

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE**B.M.C.I**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Capital Social 1 283 591 800 DHS

Siège Social Casablanca, 26 Place Nations Unies

RC Casablanca 4091

Règlement optionnel du Dividende BMCI 1^{ère} Ligne jouissance 01/01/2008 de l'exercice 2008 en numéraire ou en actions ou les deux à la foisJe / nous soussigné (s) ⁽¹⁾

Nom :	Dénomination ou Raison Sociale :
Prénom :	Catégorie ⁽²⁾ :
Date de naissance :	Siège social :
Nationalité :	Nationalité :
Numéro et nature pièce d'identité :	Numéro et nature du document exigé :
Adresse :	Adresse :
Téléphone :	Téléphone :
Télécopie :	Télécopie :
Signataire (s) & Fonction (s) :	

Disposant :

du compte Titres numéro :

du compte Espèces numéro :

auprès de mon établissement teneur de compte :

- Reconnaît avoir été pleinement informé(e) des conditions de règlement optionnel du dividende en numéraire ou en actions de la société ou les deux à la fois, décidé par les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 26 mai 2009.
- Etre propriétaire deactions BMCI d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune, intégralement libérées portant jouissance du 01/01/2008.
- Déclare par la présente opter pour le paiement de mon dividende (soit 40 dhs déduction faite des retenues légales) en actions.
Le prix d'émission des actions attribuées en paiement du dividende est fixé à 720 dhs. Il est calculé sur la base de la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse ayant précédé la tenue de la réunion du Directoire de la BMCI qui a arrêté les comptes de l'exercice 2008, diminué d'une décote de 10,31%.
- En souscrivant à hauteur deactions BMCI nouvelles de valeur nominale de 100 dhs chacune avec jouissance du 01/07/2009.
- pour compléter ma souscription, je verse la somme dedhs (3)
par le débit de mon (notre) compte n°
- à recevoir une soulte en espèces de.....dhs (4)
par le crédit de mon compte n°

A....., le2009
Signature (5)

(1) Rayer la mention inutile

(2) « Institutionnel » ou « Non Institutionnel »

(3) cas où les dividendes ne donnent pas droit à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra souscrire le nombre entier immédiatement supérieur en versant le complément en espèces.

(4) cas où les dividendes ne donnent pas droit à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra souscrire le nombre entier immédiatement inférieur en recevant une soulte en espèces

(5) La signature devra être précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

FORMULAIRE A RETOURNER A VOTRE AGENCE COMPLETE ET SIGNE AVANT LE 06 Juillet 2009**(SEULEMENT DANS LE CAS OU VOUS OPTEZ POUR LE PAIEMENT PARTIEL OU TOTAL DU DIVIDENDE EN ACTIONS)****Avertissement du CDVM****L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.****Une note d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la bourse de valeur de Casablanca.**

**BMCI**

Groupe BNP PARIBAS

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE**B.M.C.I**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Capital Social 1 283 591 800 DHS

Siège Social Casablanca, 26 Place Nations Unies

RC Casablanca 4091

Règlement optionnel du Dividende BMCI 2ème ligne jouissance 01/10/2008 de l'exercice 2008 en numéraire ou en actions ou les deux à la foisJe / nous soussigné (s) ⁽¹⁾

Nom :	Dénomination ou Raison Sociale :
Prénom :	Catégorie ⁽²⁾ :
Date de naissance :	Siège social :
Nationalité :	Nationalité :
Numéro et nature pièce d'identité :	Numéro et nature du document exigé :
Adresse :	Adresse :
Téléphone :	Téléphone :
Télécopie :	Télécopie :
Signataire (s) & Fonction (s) :	

Disposant :

du compte Titres numéro :

du compte Espèces numéro :

auprès de mon établissement teneur de compte :

- Reconnaît avoir été pleinement informé(e) des conditions de règlement optionnel du dividende en numéraire ou en actions de la société ou les deux à la fois, décidé par les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 26 mai 2009.
- Etre propriétaire deactions BMCI d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune, intégralement libérées portant jouissance du 01/10/2008.
- Déclare par la présente opter pour le paiement de mon dividende (soit 10 dhs déduction faite des retenues légales) en actions.
Le prix d'émission des actions attribuées en paiement du dividende est fixé à 720 dhs. Il est calculé sur la base de la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse ayant précédé la tenue de la réunion du Directoire de la BMCI qui a arrêté les comptes de l'exercice 2008, diminué d'une décote de 10,31%.
- En souscrivant à hauteur deactions BMCI nouvelles de valeur nominale de 100 dhs chacune avec jouissance du 01/07/2009.
- pour compléter ma souscription, je verse la somme dedhs (3)
par le débit de mon (notre) compte n°
- à recevoir une soulte en espèces de.....dhs (4)
par le crédit de mon compte n°

A....., le2009
Signature (5)

(1) Rayer la mention inutile

(2) « Institutionnel » ou « Non Institutionnel »

(3) cas où les dividendes ne donnent pas droit à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra souscrire le nombre entier immédiatement supérieur en versant le complément en espèces.

(4) cas où les dividendes ne donnent pas droit à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra souscrire le nombre entier immédiatement inférieur en recevant une soulte en espèces

(5) La signature devra être précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

FORMULAIRE A RETOURNER A VOTRE AGENCE COMPLETE ET SIGNE AVANT LE 06 Juillet 2009**(SEULEMENT DANS LE CAS OU VOUS OPTEZ POUR LE PAIEMENT PARTIEL OU TOTAL DU DIVIDENDE EN ACTIONS)****Avertissement du CDVM****L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.****Une note d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la bourse de valeur de Casablanca.**